Loi sur les espèces en péril
Série de Plans de gestion
Adoption en vertu de l'article 69 de la LEP

Plan de gestion du caribou de la toundra (*Rangifer tarandus groenlandicus*) population Dolphin-et-Union au Canada :

adoption du Plan de gestion du caribou de Dolphin-et-Union (*Rangifer tarandus groenlandicus x pearyi*) dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut

Caribou de la toundra, population Dolphin-et-Union

2018

Gouvernement du Canada
Government of Canada
Canada

Référence recommandée :

Environnement et Changement climatique Canada. 2018. Plan de gestion du caribou de la toundra (*Rangifer tarandus groenlandicus*) population Dolphin-et-Union au Canada : adoption du Plan de gestion du caribou de Dolphin-et-Union (*Rangifer tarandus groenlandicus x pearyi*) dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Série de Plans de gestion de la *Loi sur les espèces en péril*. Environnement et Changement climatique Canada, Ottawa. 2 parties, 3 p. + 125 p.

Pour télécharger le présent plan de gestion ou pour obtenir un complément d'information sur les espèces en péril, incluant les rapports de situation du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), les descriptions de la résidence, les plans d'action et d'autres documents connexes portant sur le rétablissement, veuillez consulter le Registre public des espèces en péril[1].

Photographie de la couverture : © Kim Poole

Also available in English under the title
"Management Plan for the Barren-ground Caribou (*Rangifer tarandus groenlandicus*), Dolphin and Union population, in Canada: Adoption of the Management Plan for the Dolphin and Union Caribou (*Rangifer tarandus groenlandicus x pearyi*) in the Northwest Territories and Nunavut"

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2018. Tous droits réservés.
ISBN à venir 978-0-660-26017-4
N° de catalogue à venir En3-5/95-2018F-PDF

[1] http://sararegistry.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=24F7211B-1

PLAN DE GESTION DU CARIBOU DE LA TOUNDRA (*Rangifer tarandus groenlandicus*) POPULATION DOLPHIN-ET-UNION AU CANADA

2018

En vertu de l'Accord pour la protection des espèces en péril (1996), les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont convenu de travailler ensemble pour établir des mesures législatives, des programmes et des politiques visant à assurer la protection des espèces sauvages en péril partout au Canada.

Dans l'esprit de collaboration de l'Accord, le *Plan de gestion du caribou de Dolphin-et-Union (*Rangifer tarandus groenlandicus x pearyi*) dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut* a été établi conjointement par le gouvernement du Nunavut et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, en collaboration avec le gouvernement du Canada et des partenaires de cogestion. Le gouvernement du Canada adopte le présent plan de gestion (partie 2), conformément à l'article 69 de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). Environnement et Changement climatique Canada a inclus une addition fédérale (partie 1) dans le présent plan de gestion afin qu'il réponde aux exigences de la LEP.

Le plan de gestion fédéral du caribou de la toundra (*Rangifer tarandus goenlandicus*) population[2] Dolphin-et-Union, au Canada est composé des deux parties suivantes :

Partie 1 – Addition du gouvernement fédéral au *Plan de gestion du caribou de Dolphin-et-Union (*Rangifer tarandus groenlandicus x pearyi*) dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut*, préparée par Environnement et Changement climatique Canada.

Partie 2 – *Plan de gestion du caribou de Dolphin-et-Union (*Rangifer tarandus groenlandicus x pearyi*) dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut*, préparé par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles et le gouvernement du Nunavut, ministère de l'Environnement, en collaboration avec le gouvernement du Canada, Environnement et Changement climatique Canada.

---

[2] Au moment de la publication du présent document, l'espèce est inscrite à l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* sous le nom de caribou de la toundra (*Rangifer tarandus groenlandicus*), population Dolphin et Union. Elle est actuellement appelée caribou de Dolphin et Union (*Rangifer tarandus groenlandicus*) par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEWIC 2011) et est appelée caribou de Dolphin-et-Union (*Rangifer tarandus groenlandicus x pearyi*) par les Territoires du Nord-Ouest. Les trois noms réfèrent à la même population.

Table des matières

Partie 1 – Addition du gouvernement fédéral au *Plan de gestion du caribou de Dolphin-et-Union (*Rangifer tarandus groenlandicus x pearyi*) dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut*, préparée par Environnement et Changement climatique Canada

Préface 2

Ajouts et modifications au document adopté 3

Partie 2 – *Plan de gestion du caribou de Dolphin-et-Union (*Rangifer tarandus groenlandicus x pearyi*) dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut*, préparé par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles et le gouvernement du Nunavut, ministère de l'Environnement, en collaboration avec le gouvernement du Canada, Environnement et Changement climatique Canada.

Partie 1 – Addition du gouvernement fédéral au *Plan de gestion du caribou de Dolphin-et-Union (*Rangifer tarandus groenlandicus x pearyi*) dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut*, préparée par Environnement et Changement climatique Canada

Préface

En vertu de l'Accord pour la protection des espèces en péril (1996)[3], les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux signataires ont convenu d'établir une législation et des programmes complémentaires qui assureront la protection efficace des espèces en péril partout au Canada. En vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (L.C. 2002, ch. 29) (LEP), les ministres fédéraux compétents sont responsables de l'élaboration des plans de gestion pour les espèces inscrites comme étant préoccupantes et sont tenus de rendre compte des progrès réalisés dans les cinq ans suivant la publication du document final dans le Registre public des espèces en péril.

La ministre de l'Environnement et du Changement climatique et ministre responsable de l'Agence Parcs Canada est le ministre compétent en vertu de la LEP à l'égard du caribou de la toundra, population Dolphin-et-Union, et a élaboré la composante fédérale (partie 1) du présent plan de gestion, conformément à l'article 65 de la LEP. Dans la mesure du possible, le plan de gestion a été préparé en collaboration avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, le gouvernement du Nunavut, le Conseil consultatif de gestion de la faune (Territoires du Nord-Ouest) et le Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut, en vertu du paragraphe 66(1) de la LEP. L'article 69 de la LEP autorise le ministre à adopter en tout ou en partie un plan existant pour l'espèce si le ministre estime qu'un plan existant s'applique à l'égard d'une espèce sauvage et comporte les mesures voulues pour la conservation de l'espèce. Le gouvernement du Nunavut, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le gouvernement du Canada ont remis, à titre de guide, le plan de gestion du caribou de la toundra, population Dolphin-et-Union ci-joint (partie 2), aux autorités responsables de la gestion de l'espèce dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Ce plan de gestion a été préparé en collaboration avec les collectivités, les conseils de gestion des ressources fauniques, les organisations/comités de chasseurs et de trappeurs, les gouvernements territoriaux, et les organisations et ministères fédéraux présents dans l'aire de répartition du caribou de la toundra, population Dolphin-et-Union.

La réussite de la conservation de l'espèce dépendra de l'engagement et de la collaboration d'un grand nombre de parties concernées qui participeront à la mise en œuvre des directives formulées dans le présent plan. Cette réussite ne pourra reposer seulement sur Environnement et Changement climatique Canada, l'Agence Parcs Canada ou toute autre autorité responsable. Tous les Canadiens et les Canadiennes sont invités à appuyer et à mettre en œuvre ce plan pour le bien du caribou de la toundra, population Dolphin-et-Union, et de l'ensemble de la société canadienne.

La mise en œuvre du présent plan de gestion est assujettie aux crédits, aux priorités et aux contraintes budgétaires des autorités responsables et organisations participantes.

[3] http://registrelep-sararegistry.gc.ca/default.asp?lang=fr&n=6B319869-1#2

Ajouts et modifications au document adopté

La présente section a été incluse pour satisfaire à des exigences particulières de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) du gouvernement fédéral qui ne sont pas abordées dans le *Plan de gestion du caribou de Dolphin-et-Union (*Rangifer tarandus groenlandicus x pearyi*) dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut* (partie 2 du présent document) et/ou pour présenter des renseignements à jour ou additionnels.

En vertu de la LEP, les interdictions relatives à la protection des espèces et de leur habitat ne s'appliquent pas aux espèces préoccupantes. Les mesures de conservation du plan de gestion territorial portant sur la protection d'individus et de leur habitat sont quand même adoptées afin d'orienter les efforts de conservation mais ne donneraient pas lieu à une protection juridique fédérale.

Les ministres compétents n'adoptent pas la section 6.6 intitulée « Gestion fondée sur la situation (le niveau) de la population ». La mise en œuvre des approches de gestion concernant la récolte relève des gouvernements territoriaux et des organismes de cogestion.

Partie 2 – *Plan de gestion du caribou de Dolphin-et-Union* (Rangifer tarandus groenlandicus x pearyi) *dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut*, préparé par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles et le gouvernement du Nunavut, ministère de l'Environnement, en collaboration avec le gouvernement du Canada, Environnement et Changement climatique Canada

Plan de gestion du caribou de Dolphin-et-Union (*Rangifer tarandus groenlandicus x pearyi*) dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut

2018

Government of Northwest Territories

Nunavut Wildlife Management Board

WILDLIFE MANAGEMENT ADVISORY COUNCIL (NWT)

Nunavut

Pour télécharger le présent plan de gestion, veuillez visiter www.nwtspeciesatrisk.ca et www.gov.nu.ca/environment

Tous droits réservés.

ISBN : 978-0-7708-0258-5

Le présent plan de gestion reconnaît et respecte les droits de propriété intellectuelle des détenteurs de l'*Inuit Qaujimajatuqangit*, des détenteurs des connaissances traditionnelles, des aînés, des chasseurs et des autres personnes qui ont communiqué leur savoir pour aider à l'élaboration de ce document. L'information partagée par des particuliers lors des ateliers de planification conjointe ainsi que lors des réunions des comités/organisations de chasseurs et trappeurs ne peut être citée en référence dans d'autres documents sans la permission expresse du particulier, du comité/de l'organisation de chasseurs et trappeurs ou de toute autre organisation ayant fourni l'information. Cela s'applique aux commentaires tirés des sources suivantes : Ulukhaktok Traditional Knowledge interviews, 2011-2013; Tuktoyaktuk Community Meeting, 2014; First Joint Meeting, 2015; Second Joint Meeting, 2016; Ekaluktutiak Hunters and Trappers Organization, 2016; Kugluktuk Hunters and Trappers Organization, 2016; Paulatuk Hunters and Trappers Committee, 2016; Olohaktomiut Hunters and Trappers Committee, 2016.

Photo de la couverture : Caribous de Dolphin-et-Union au lac High, Nunavut, avril 2008. Auteur : K. Poole.

PRÉFACE

Le *Plan de gestion du caribou de Dolphin-et-Union (*Rangifer tarandus groenlandicus x pearyi*) dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut* décrit les buts et objectifs de gestion pour le caribou de Dolphin-et-Union et recommande des approches pour les atteindre.

Ce plan de gestion permet de satisfaire à l'obligation d'élaborer un plan de gestion des Territoires du Nord-Ouest aux termes de la *Loi sur les espèces en péril (TNO)* et à l'obligation d'élaborer un plan de gestion national aux termes de la *Loi sur les espèces en péril* du gouvernement fédéral, ainsi que de répondre aux besoins de gestion du Nunavut. L'élaboration de ce plan de gestion s'est déroulée dans le respect des processus de cogestion prescrits par la Convention définitive des Inuvialuit et par l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut.

Ce plan de gestion a été élaboré conjointement par le gouvernement du Nunavut et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, en collaboration avec le gouvernement du Canada et leurs partenaires de cogestion. Les partenaires de cogestion ayant participé au processus sont les suivants : Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut, Conseil régional des espèces sauvages de Kitikmeot, Nunavut Tunngavik Inc., Association des Inuits de Kitikmeot, Organisation des chasseurs et des trappeurs de Kugluktuk, Organisation des chasseurs et des trappeurs d'Ekaluktutiak, Organisation des chasseurs et des trappeurs d'Omingmaktok, Organisation des chasseurs et des trappeurs de Burnside, Conseil consultatif de la gestion de la faune (Territoires du Nord-Ouest), Conseil inuvialuit de gestion du gibier, Comité des chasseurs et des trappeurs d'Ulukhaktok et Comité des chasseurs et des trappeurs de Paulatuk.

La réussite de la gestion de la présente population dépendra de l'engagement et de la collaboration d'un grand nombre de parties concernées qui participeront à la mise en œuvre des directives formulées dans le présent plan. Cette réussite ne pourra reposer seulement sur un groupe ou une autorité responsable en particulier. Tous les Canadiens et les Canadiennes sont invités à appuyer ce plan et à contribuer à sa mise en œuvre pour le bien du caribou de Dolphin-et-Union et de l'ensemble de la société canadienne.

Le présent plan de gestion n'engage aucune partie à prendre des mesures ou à engager des ressources; la mise en œuvre de ce plan est assujettie aux crédits, aux priorités et aux contraintes budgétaires des autorités responsables et organisations participantes.

ÉNONCÉ D'ACCEPTATION

Les groupes suivants ont approuvé ce *Plan de gestion du caribou de Dolphin-et-Union (*Rangifer tarandus groenlandicus x pearyi*) dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut* aux dates indiquées :

Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut : 22 septembre 2017

Gouvernement du Nunavut : 27 septembre 2017

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le Conseil consultatif de la gestion de la faune (T.N.-O.) ont adopté le présent plan de gestion le 7 décembre 2017 par un accord de consensus de la Conférence des autorités de gestion conclu en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (T.N.-O.).

REMERCIEMENTS

L'élaboration du présent document a été financée par le gouvernement du Canada, Environnement et Changement climatique Canada; le gouvernement du Nunavut, ministère de l'Environnement; le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles. Les principaux rédacteurs de ce document sont Lisa Worthington, coordonnatrice de la planification du rétablissement des espèces en péril, gouvernement des Territoires du Nord-Ouest; Amy Ganton, biologiste des espèces en péril, gouvernement du Canada; Lisa-Marie Leclerc, biologiste régionale, région de Kitikmeot, gouvernement du Nunavut; Tracy Davison, biologiste régionale, gouvernement des Territoires du Nord-Ouest; Joanna Wilson, biologiste des espèces sauvages (espèces en péril), gouvernement des Territoires du Nord-Ouest; Isabelle Duclos, biologiste des espèces en péril, gouvernement du Canada.

Un groupe de travail a été mis sur pied pour élaborer le plan de gestion. Outre les personnes énumérées ci-dessus, les membres suivants ont participé au processus :

- Jimmy Haniliak – Organisation des chasseurs et des trappeurs d'Ekaluktutiak
- Philip Kadlun, Colin Adjun, Jorgen Bolt et Larry Adjun – Organisation des chasseurs et des trappeurs de Kugluktuk
- Sam Kapolak – Organisation des chasseurs et des trappeurs de Burnside
- Luigi Toretti et Tannis Bolt – Association des Inuits de Kitikmeot
- David Lee et Bert Dean – Nunavut Tunngavik Incorporated
- James Qitsualik Taqaugak, Ema Qaqqutaq et Simon Qingnaqtug – Conseil régional des espèces sauvages de Kitikmeot
- Mathieu Dumond, Myles Lamont et Drikus Gissing – gouvernement du Nunavut
- Joshua Oliktoak – Comité des chasseurs et des trappeurs d'Olohaktomiut et Conseil inuvialuit de gestion du gibier
- Joe Ilasiak – Comité des chasseurs et des trappeurs de Paulatuk et Conseil inuvialuit de gestion du gibier
- John Lucas fils et Charles Pokiak – Conseil consultatif de la gestion de la faune (Territoires du Nord-Ouest)
- Jan Adamczewski – gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
- Donna Bigelow – gouvernement du Canada

Les organismes suivants ont fourni des commentaires et des renseignements supplémentaires qui ont permis d'améliorer le plan de gestion :

- Organisation des chasseurs et des trappeurs d'Ekaluktutiak
- Organisation des chasseurs et des trappeurs de Kugluktuk
- Comité des chasseurs et des trappeurs d'Olohaktomiut
- Comité des chasseurs et des trappeurs de Paulatuk
- Aînés de la collectivité de Kugluktuk
- Gouvernement du Nunavut

- Conseil consultatif de la gestion de la faune (T.N.-O.)
- Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
- Gouvernement du Canada
- Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC)

SOMMAIRE

Élaboration du plan de gestion du caribou de Dolphin-et-Union

Le caribou de Dolphin-et-Union joue un rôle essentiel dans la vie des Inuits et des Inuvialuits. Il revêt une grande valeur du point de vue spirituel, économique et culturel de même que pour la récolte. Il s'agit également d'une espèce préoccupante aux termes de la *Loi sur les espèces en péril* du gouvernement fédéral et de la *Loi sur les espèces en péril (TNO)* des Territoires du Nord-Ouest.

Il est essentiel de se doter d'un plan pour maintenir cette population et ainsi contribuer à assurer la survie du caribou de Dolphin-et-Union pour les générations à venir. Le présent plan décrit les buts et objectifs de gestion du caribou de Dolphin-et-Union ainsi que les approches recommandées pour les atteindre. Il a été élaboré en collaboration avec les partenaires de cogestion pour répondre aux besoins de gestion au Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest et à l'échelle nationale. On y reconnaît les responsabilités partagées en matière de gestion prévues dans les accords sur les revendications territoriales et les dispositions législatives sur les espèces en péril, et on y accorde la même importance à l'Inuit Qaujimajatuqangit, aux connaissances traditionnelles, aux connaissances locales et aux connaissances scientifiques.

Contexte

Le caribou de Dolphin-et-Union se distingue, par sa morphologie et son comportement, des autres populations de caribous de la toundra et du caribou de Peary. À l'automne, il effectue une migration sur la glace de mer depuis l'île Victoria jusqu'au continent où il passe l'hiver et, au printemps, il retourne à l'île Victoria et s'y disperse pour mettre bas et élever ses petits. Cette migration fait de la connectivité saisonnière de la glace de mer une caractéristique déterminante de l'habitat de cette population.

Selon des travaux scientifiques réalisés en 2015, la dernière estimation de la population porte le nombre de caribous à 18 413 ± 6 795 (intervalle de confiance à 95 % : 11 664-25 182). Ces chiffres révèlent une baisse de l'effectif d'environ 34 % depuis 2007. Une étude récente de l'Inuit Qaujimajatuqangit et des connaissances locales réalisée à Cambridge Bay a aussi confirmé l'impression d'une telle baisse. Parmi les observations faites au cours de cette étude, on compte une détérioration de l'état corporel, une baisse de l'effectif de juvéniles (qui comprend les faons et les petits d'un an), une hausse des signes de maladie et un faible état de santé général chez le caribou de Dolphin-et-Union. Les causes de mortalité incluent la noyade, la prédation, la récolte et les maladies, pour n'en nommer que quelques-unes.

Le caribou de Dolphin-et-Union est récolté par les collectivités de Kugluktuk, d'Umingmaktok, de Bathurst Inlet et de Paulatuk durant l'hiver et le printemps, par la collectivité d'Ulukhaktok durant l'été et l'automne, et par la collectivité de Cambridge Bay dans ces deux périodes. La répartition des caribous par rapport aux territoires de récolte

des collectivités donne lieu à des possibilités de récolte différentes pour chacune des collectivités au gré des saisons et des années.

Menaces pesant sur le caribou de Dolphin-et-Union

La persistance de la population de caribous de Dolphin-et-Union est confrontée à des menaces considérables. La principale menace qui pèse sur elle est la réduction de la connectivité de la glace de mer qui découle des activités de déglaçage et de la perte de glace causée par les changements climatiques. La réduction de la connectivité de la glace de mer limite l'accès des caribous à leur aire de répartition, plus particulièrement à leurs routes migratoires. La prédation par les loups et les grizzlis ainsi que les activités de récolte sont aussi des menaces qui pèsent sur le caribou de Dolphin-et-Union. Au nombre des autres menaces importantes figurent les épisodes de glace au sol/gel-dégel (qui réduisent l'accès aux aliments), la hausse du harcèlement par les insectes et l'augmentation des parasites et des maladies. Les changements climatiques sous-tendent bon nombre de ces menaces. L'exploitation minière, les routes, les vols d'aéronefs et la compétition exercée par d'autres espèces constituent également des menaces pour le caribou de Dolphin-et-Union.

But et objectifs de gestion

Reconnaissant l'importance écologique, culturelle et économique du caribou de Dolphin-et-Union, le but du présent plan de gestion est de maintenir la persistance à long terme d'une population saine et viable de caribous de Dolphin-et-Union pouvant se déplacer librement dans son aire de répartition actuelle, ainsi qu'à procurer aux générations actuelles et futures des possibilités de récolte durables.

L'atteinte de ce but de gestion permettrait de porter la population à un niveau suffisant pour soutenir les activités de récolte autochtones traditionnelles, dans le respect des accords sur les revendications territoriales et des droits issus de traités existants des peuples autochtones du Canada.

Pour atteindre ce but, cinq objectifs ont été établis, assortis de douze approches recommandées visant la réalisation de ces objectifs. Ces objectifs et approches correspondantes s'appliquent de manière générale à l'échelle de l'aire de répartition de la population dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Les approches de gestion du caribou de Dolphin-et-Union (section 6.3) présentent les priorités, les délais recommandés et les mesures de rendement nécessaires à l'atteinte des objectifs de gestion. Le plan de gestion fera l'objet d'un examen aux cinq ans, conformément aux exigences de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) du gouvernement fédéral et de la *Loi sur les espèces en péril (TNO)* des Territoires du Nord-Ouest. Cependant, l'approche de gestion adaptative prévoit l'ajout de nouveaux renseignements au cadre de gestion et à ses mesures tout au long du processus. L'ordre de présentation des objectifs, ci-dessous, n'indique en rien une différence d'importance.

Objectif 1 : Cogérer le caribou de Dolphin-et-Union de façon adaptative au moyen d'une approche communautaire.

Objectif 2 : Communiquer et échanger de l'information de manière continue entre les parties au moyen d'une approche collaborative et coordonnée.

Objectif 3 : Recueillir de l'information afin de combler les lacunes dans les connaissances sur le caribou de Dolphin-et-Union au moyen de l'Inuit Qaujimajatuqangit et des connaissances traditionnelles, de la surveillance communautaire et de méthodes scientifiques.

Objectif 4 : Réduire au minimum les perturbations de l'habitat et préserver les passages de glace de mer afin de maintenir la capacité du caribou de Dolphin-et-Union à se déplacer librement dans l'ensemble de son aire de répartition.

Objectif 5 : Veiller à ce que la gestion soit fondée sur le niveau de la population afin que les générations futures puissent profiter de possibilités de récolte durables.

Le niveau et la tendance de la population devraient également éclairer la gestion de la récolte et les autres mesures de gestion. Ce plan de gestion recommande un cadre qui décrit comment les mesures de gestion devraient être adaptées à diverses étapes du cycle de vie du caribou de Dolphin-et-Union, selon que la population est en hausse, élevée, en baisse ou faible.

Il existe déjà certaines mesures pour aider à gérer le caribou de Dolphin-et-Union, y compris des accords sur les revendications territoriales, des lois, des règlements, des plans de conservation communautaires et des plans d'aménagement du territoire.

Le présent plan vise à donner une orientation et des lignes directrices aux partenaires de cogestion afin de les aider dans leur processus décisionnel visant à assurer la gestion du caribou de Dolphin-et-Union. Des communications soutenues, la participation des intervenants et des collectivités et la collaboration seront essentielles à la réussite de ce plan.

Les mesures précises qui sont nécessaires au maintien de la population de caribous de Dolphin-et-Union sont présentées dans une annexe; elles seront gérées par les autorités responsables, conformément au présent plan de gestion.

ACRONYMES

COSEPAC	**Comité sur la situation des espèces en péril au Canada**
GNTNO	Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
HTC	Comité de chasseurs et de trappeurs
HTO	Organisation de chasseurs et de trappeurs
IUCN	Union internationale pour la conservation de la nature
LEP	*Loi sur les espèces en péril* (gouvernement fédéral)
MERN	Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles
NWT	Territoires du Nord-Ouest
ONG	Organisme non gouvernemental
TK	Connaissances traditionnelles
T.N.-O.	Territoires du Nord-Ouest
UD	Unité désignable
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE 3

ÉNONCÉ D'ACCEPTATION 4

REMERCIEMENTS 5

SOMMAIRE 7

ACRONYMES 10

1. INTRODUCTION 15

2. ÉLABORATION DU PLAN 15

2.1 Objet et principes 15
2.2 Partenaires de planification 16
2.3 Processus d'élaboration du plan de gestion 18
2.4 Inuit Qaujimajatuqangit, connaissances traditionnelles et connaissances locales 21

3. PERSPECTIVE HISTORIQUE ET SOCIALE 22

3.1 Collectivités qui récoltent le caribou de Dolphin-et-Union 22
3.2 Utilisation de la population et historique de la gestion de la récolte 23

4. INFORMATION SUR L'ESPÈCE 26

4.1 Situation de l'espèce et évaluation 26
4.2 Noms de l'espèce 29
4.3 Description et biologie de l'espèce 31
4.3.1 Cycle vital et reproduction 32
4.3.2 Mortalité naturelle et survie 32
4.3.3 Régime alimentaire 32
4.3.4 Besoins en matière d'habitat 33
4.4 Population et répartition 39

5. MENACES ET FACTEURS LIMITATIFS 44

5.1 Évaluation des menaces 44
5.2 Description des menaces 47
5.2.1. Changements de la glace de mer ayant une influence sur la migration 47
5.2.2 Prédation et compétition 51
5.2.3 Récolte 53
5.2.4 Parasites, maladies et harcèlement par les insectes 54

5.2.5 Autres modifications de l'habitat attribuables aux changements climatiques....57
5.2.6 Épisodes de glace au sol....58
5.2.7 Exploitation minière....58
5.2.8 Routes....59
5.2.9 Vols d'aéronefs....60
5.2.10 Autres menaces....61
5.3 Lacunes dans les connaissances....61

6. GESTION....63

6.1 But de gestion....63
6.2 Objectifs de gestion....63
6.3 Approches en matière de gestion du caribou de Dolphin-et-Union....64
6.4 Approches visant à atteindre les objectifs....72
6.5 Gestion actuelle et autres influences positives....79
6.6 Gestion fondée sur le niveau de la population....83
6.6.1. Détermination de la situation de la population....83
6.6.2. Mesures de gestion recommandées....85

7. MESURE DES PROGRÈS....90

8. PROCHAINES ÉTAPES....90

9. RÉFÉRENCES....91

ANNEXE A : TABLEAU DE CLASSIFICATION DES MENACES ET RÉSULTATS DU CALCULATEUR DES MENACES DE L'UICN POUR LE CARIBOU DE DOLPHIN-ET-UNION....104

ANNEXE B : CADRE DE GESTION DU CARIBOU DE DOLPHIN-ET-UNION....116

ANNEXE C : EFFETS SUR L'ENVIRONNEMENT ET SUR LES ESPÈCES NON CIBLÉES....124

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Processus d'élaboration du plan de gestion du caribou de Dolphin-et-Union.....20

Figure 2. Carte de l'aire de répartition du caribou au Canada, divisée selon les unités désignables (Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada, 2011).....30

Figure 3. Caribous de Dolphin-et-Union près du lac High, à l'ouest de Bathurst Inlet, avril 2008. Photo prise par K. Poole, reproduite avec sa permission. 31

Figure 4. Nom des lieux importants et aire de répartition actuelle du caribou de Dolphin-et-Union (ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles des Territoires du Nord-Ouest, données sur l'aire de répartition élaborées aux fins d'un programme sur les espèces en péril, 2016). 34

Figure 5. Répartition des aires de mise bas de caribous munis d'un collier émetteur. Données de 1987-1989 (points verts; Gunn et Fournier, 2000), 1994-1997 (triangles orange; Nishi, 2000), 1994-1997 (étoiles rouges; Nishi, 2000), 1999-2006 (losanges mauves; Poole *et al.*, 2010) et 2003-2006 (carrés jaunes; Poole *et al.*, 2010). Figure établie d'après Species at Risk Committee, 2013, par B. Fournier, GNTNO-MERN, 2016. 36

Figure 6. Migration automnale du caribou de Dolphin-et-Union entre l'île Victoria et le continent (figure établie d'après Poole *et al.* [2010], par B. Fournier, GNTNO-MERN, 2016). 38

Figure 7. Estimations de la population de 1994 à 2015.....42

Figure 8. Répartition approximative des caribous de Dolphin-et-Union durant l'hivernage à la fin des années 1980 (ligne rose) et du milieu des années 1990 jusqu'au milieu des années 2000 (ligne or), établie à partir de caribous munis d'un collier émetteur. Données de Poole *et al.* (2010); figure reproduite de Species at Risk Committee (2013) par B. Fournier, GNTNO-MERN, 2016.....43

Figure 9. Cycle du caribou de Dolphin-et-Union : détermination de la phase dans laquelle se trouve la population de caribous de Dolphin-et-Union à l'intérieur de son cycle. Le cycle de la population de caribou de Dolphon-et-Union est imprévisible et peut varier en fonction du changement de l'ampleur et de l'impact des menaces. 85

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Résumé des désignations de statut....28

Tableau 2. Moment approximatif des migrations du printemps et de l'automne du caribou de Dolphin-et-Union....33

Tableau 3. Résumé des observations sur la population et la répartition du caribou de Dolphin-et-Union tirées de l'Inuit Qaujimajatuqangit, des connaissances traditionnelles, des connaissances locales et des connaissances scientifiques jusqu'en 1990....39

Tableau 4. Évaluation du calculateur des menaces....45

Tableau 5. Objectifs de gestion....63

Tableau 6. Approches en matière de gestion du caribou de Dolphin-et-Union....64

1. INTRODUCTION

Le caribou de Dolphin-et-Union joue un rôle essentiel dans la vie des Inuits et des Inuvialuits du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest. Les peuples autochtones de ces régions lui accordent une grande importance du point de vue spirituel, économique et culturel de même que pour la récolte. Les collectivités arctiques récoltent le caribou de Dolphin-et-Union depuis des générations et elles se sentent responsables de l'intendance de cette population de caribous et de son habitat.

Compte tenu des menaces et des tendances à la baisse de la population, telles que révélées par les connaissances traditionnelles, l'Inuit Qaujimajatuqangit, les connaissances locales et les connaissances scientifiques, le caribou de Dolphin-et-Union a été désigné espèce préoccupante en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) du gouvernement fédéral et de la *Loi sur les espèces en péril (TNO)* des Territoires du Nord-Ouest. Aux termes de ces deux lois, un plan de gestion doit être élaboré pour le caribou de Dolphin-et-Union.

Pour contribuer à assurer la survie du caribou de Dolphin-et-Union, il faut que le plan de gestion respecte les droits autochtones tout en gérant le comportement humain. Afin de favoriser la persistance à long terme de cette population de caribous, le plan doit trouver un équilibre entre les ressources qui sont utilisées aujourd'hui et celles qui seront à la disposition des générations futures.

2. ÉLABORATION DU PLAN

2.1 Objet et principes

Le plan de gestion du caribou de Dolphin-et-Union facilite la coordination et la collaboration entre les partenaires de gestion grâce au but, aux approches et aux objectifs communs établis pour cette population. Ce plan aidera les partenaires de gestion à attribuer les priorités, à comprendre les processus naturels qui influent sur la population et à répartir les ressources de manière à gérer les répercussions des humains sur cette dernière.

L'élaboration du plan de gestion a été orientée par la responsabilité partagée de gérer le caribou de Dolphin-et-Union en vertu de volets de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, de la Convention définitive des Inuvialuit, de la LEP du gouvernement fédéral et de la *Loi sur les espèces en péril (TNO)* du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. La planification axée sur la cogestion a assuré l'établissement d'une vision et d'une approche communes pour la population partagée, et il était attendu que tous les partenaires de gestion auraient l'occasion de contribuer au processus. Le plan est le fruit des meilleures connaissances parmi l'Inuit Qaujimajatuqangit, les connaissances traditionnelles, les connaissances locales et les connaissances scientifiques, et la même importance a été accordée à chacune de ces perspectives.

2.2 Partenaires de planification

Par partenaires de planification, on entend les groupes, les organismes et les collectivités qui sont responsables de gérer le caribou de Dolphin-et-Union. D'autres organisations pourraient participer à la gestion de l'espèce, mais elles ne possèdent pas d'autorité de gestion aux termes d'accords sur les revendications territoriales ou d'autres mesures législatives.

Gouvernement du Canada

Le **gouvernement du Canada** détient la responsabilité ultime de la gestion des oiseaux migrateurs (tel qu'il est décrit dans la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs*), des poissons, des mammifères marins et d'autres espèces aquatiques (tel qu'il est décrit dans la *Loi sur les pêches*). Il détient aussi des responsabilités en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) du gouvernement fédéral, dont la mise en œuvre et l'application de moyens pour assurer la protection des individus, des résidences et de l'habitat essentiel des espèces inscrites. La ministre fédérale de l'Environnement et du Changement climatique et ministre responsable de l'Agence Parcs Canada détient la responsabilité ultime de la préparation et de l'achèvement d'un plan de gestion national pour le caribou de Dolphin-et-Union en vertu de la LEP.

Gouvernement du Nunavut

Le ministère de l'Environnement du **gouvernement du Nunavut** est responsable de la protection, de la gestion et de l'utilisation durable de la faune et de la flore au Nunavut. Le gouvernement du Nunavut mène des travaux scientifiques et recueille l'Inuit Qaujimajatuqangit se rapportant aux espèces préoccupantes du point de vue de la gestion au Nunavut. Il travaille avec ses partenaires de cogestion à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans de gestion territoriaux et de documents de rétablissement fédéraux pour les espèces en péril. Le ministre détient le pouvoir définitif d'accepter ou non les décisions prises par le Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut.

Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut

Le **Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut** est le principal organe de gestion de la faune, établi en vertu de l'article 5 de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut. Le Conseil et ses partenaires de cogestion unissent leurs efforts pour conjuguer la connaissance et la compréhension des gestionnaires et des utilisateurs de la faune ainsi que de la population afin de prendre des décisions concernant la gestion de la faune au Nunavut. Il prend des décisions concernant la récolte totale autorisée et les limites non quantitatives aux termes de l'article 5 de l'Accord sur les revendications territoriales. En plus du Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut, l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut a créé d'autres conseils pour gérer le territoire et les ressources dans la région désignée du Nunavut, soit la Commission d'aménagement du Nunavut, la Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions, l'Office des eaux du Nunavut et le Tribunal des droits de surface du Nunavut.

Le Conseil de gestion des ressources fauniques, la Commission d'aménagement, la Commission chargée de l'examen des répercussions et l'Office des eaux peuvent agir de concert à titre de Conseil du milieu marin du Nunavut, au besoin, pour aborder les questions d'intérêt commun relatives aux zones marines du Nunavut.

Conseil régional des espèces sauvages de Kitikmeot

Le **Conseil régional des espèces sauvages de Kitikmeot** s'occupe de fournir des conseils et des services de soutien de manière continue aux partenaires de cogestion de même que d'attribuer les quotas annuels de récolte totale autorisée, une fois qu'ils sont établis, aux collectivités concernées. Il s'acquitte également d'autres obligations en matière de cogestion de la faune conformément à l'article 5 de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut. Le Conseil se charge aussi de l'examen des plans de gestion.

Nunavut Tunngavik Inc.

Nunavut Tunngavik Inc., bien qu'il ne s'agisse pas d'une autorité de gestion, veille à ce que tous les processus respectent l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut. La *Loi sur la faune et la flore du Nunavut* reconnaît l'Inuit Qaujimajatuqangit dans ses dispositions, lesquelles obligent le Nunavut à s'assurer que les voix des Inuits sont entendues. L'organisme fournit de l'information aux partenaires de cogestion des espèces sauvages et appuie la mise en œuvre de l'article 5 de l'Accord.

Organisations et comités de chasseurs et de trappeurs

Les **organisations de chasseurs et de trappeurs** du Nunavut et les **comités de chasseurs et de trappeurs** des Territoires du Nord-Ouest, bien qu'ils ne constituent pas des autorités de gestion, sont chacun responsables de veiller à ce que leurs membres déclarent leurs prises, d'attribuer les quotas de récolte totale autorisée au sein de leurs membres, le cas échéant, et de réaliser des activités de surveillance communautaire et des travaux de recherche avec l'aide des autres partenaires de cogestion. Les organisations de chasseurs et de trappeurs du Nunavut peuvent prendre des règlements pour leurs membres, et les comités de chasseurs et de trappeurs des Territoires du Nord-Ouest peuvent prendre des règlements qui deviennent des dispositions réglementaires ayant force exécutoire en vertu de la *Loi sur la faune des Territoires du Nord-Ouest*. Les organisations et comités suivants ont participé à l'élaboration du plan de gestion du caribou de Dolphin-et-Union : Organisation des chasseurs et des trappeurs de Kugluktuk, Organisation des chasseurs et des trappeurs d'Ekaluktutiak (Cambridge Bay), Organisation des chasseurs et des trappeurs d'Omingmaktok (Bay Chimo), Organisation des chasseurs et des trappeurs de Burnside (Bathurst Inlet), Comité des chasseurs et des trappeurs d'Olohaktomiut (Ulukhaktok) et Comité des chasseurs et des trappeurs de Paulatuk.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Le **gouvernement des Territoires du Nord-Ouest**, représenté par le ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles, détient la responsabilité ultime de la conservation et de la gestion des espèces sauvages et de leur habitat dans les Territoires du

Nord-Ouest, conformément aux accords sur les revendications territoriales et aux ententes sur l'autonomie gouvernementale, tout en prenant dûment compte des intérêts existants, en instance et futurs relativement aux terres. C'est au ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles que revient la responsabilité définitive d'élaborer un plan de gestion pour le caribou de Dolphin-et-Union en vertu de la *Loi sur les espèces en péril (TNO)*.

Conseil consultatif de la gestion de la faune (T.N.-O.)

Le **Conseil consultatif de la gestion de la faune (T.N.-O.)** est le principal organe de gestion de la faune dans la région désignée des Inuvialuits (région ouest de l'Arctique) des Territoires du Nord-Ouest. Le Conseil fournit des avis aux gouvernements fédéral et territorial concernant la politique, la gestion, la réglementation et l'administration de la faune, de l'habitat et de la récolte dans la région désignée des Inuvialuits (Convention définitive des Inuvialuit, article 14). Les recommandations formulées par ce groupe de cogestion servent de fondement à la gestion du caribou au sein de la région désignée des Inuvialuits. Ces recommandations reposent sur les meilleures connaissances disponibles, y compris les connaissances traditionnelles, les connaissances locales et les connaissances scientifiques. Le Conseil consultatif de la gestion de la faune (T.N.-O.) travaille en collaboration avec le Conseil inuvialuit de gestion du gibier, les comités de chasseurs et de trappeurs et d'autres administrations en ce qui concerne la recherche, le suivi et la gestion visant le caribou et son habitat. Il consulte régulièrement le Conseil inuvialuit de gestion du gibier et les comités de chasseurs et de trappeurs, et ceux-ci l'aident à s'acquitter de ses fonctions. Le Conseil consultatif de la gestion de la faune (T.N.-O.) recommande des quotas pour la récolte d'espèces sauvages par les Inuvialuits, y compris la récolte totale autorisée pour le caribou, le cas échéant. Il formule aussi des commentaires durant les processus d'examen environnemental préalable et d'examen proprement dit concernant le suivi et l'atténuation des effets des activités de développement sur le caribou de Dolphin-et-Union et son habitat.

Conseil inuvialuit de gestion du gibier

Aux termes de la Convention définitive des Inuvialuit, le **Conseil inuvialuit de gestion du gibier** représente l'intérêt collectif des Inuvialuits dans toutes les questions touchant la gestion de la faune et de l'habitat faunique dans la région désignée des Inuvialuits. Cette responsabilité lui confère le pouvoir de régler les questions liées aux droits de récolte, à la gestion des ressources renouvelables et à la conservation.

2.3 Processus d'élaboration du plan de gestion

Comme plusieurs autorités responsables et organismes interviennent dans la gestion du caribou de Dolphin-et-Union, il faut que cette gestion se fasse en équipe si elle doit porter ses fruits. Le présent plan de gestion a été élaboré conjointement par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le ministère de l'Environnement du gouvernement du Nunavut, en collaboration avec le ministère de l'Environnement et du Changement climatique du gouvernement du Canada, l'Agence Parcs Canada et les partenaires de cogestion énumérés à la section 2.2.

Dans le but de faciliter l'élaboration du plan, une réunion initiale visant à présenter le processus d'élaboration du plan de gestion a été tenue en février 2015, à laquelle ont assisté des représentants des collectivités et des partenaires de cogestion associés à l'aire de répartition du caribou de Dolphin-et-Union. Deux réunions conjointes se sont tenues au Nunavut, soit une à Kugluktuk (mars 2015) et l'autre à Cambridge Bay (janvier 2016). Y étaient présents des représentants du Conseil régional des espèces sauvages de Kitikmeot, de l'Association inuite de Kitikmeot, de Nunavut Tunngavik Inc., du Conseil consultatif de la gestion de la faune (T.N.-O.), du Conseil inuvialuit de gestion du gibier, des organisations des chasseurs et des trappeurs de Cambridge Bay, de Kugluktuk et de Bathurst Inlet et des comités des chasseurs et des trappeurs de Paulatuk et d'Ulukhaktok. Des représentants des gouvernements du Nunavut, des Territoires du Nord-Ouest et du Canada étaient également au nombre des participants. Il a été question du contenu et du cadre du plan de gestion, des nouvelles données sur le caribou de Dolphin-et-Union, des menaces pesant sur la population, des approches nécessaires pour gérer ces menaces ainsi que des solutions de gestion de la récolte. Ces réunions conjointes ont donné l'occasion aux individus effectuant la récolte et aux partenaires de cogestion du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest d'aborder les enjeux liés au caribou de Dolphin-et-Union et de partager leurs connaissances. L'Inuit Qaujimajatuqangit, les connaissances traditionnelles et les connaissances locales ont été mis en commun pour servir de fondement à ce plan de gestion et éclairer le document tout au long de sa préparation. Des notes ont été prises après chaque réunion pour résumer les observations et les avis fournis par les partenaires de cogestion (First Joint Meeting, 2015; Second Joint Meeting, 2016). Chaque version du plan de gestion a été remise à tous les partenaires de cogestion aux fins d'examen et de rétroaction. Le processus de planification est résumé à la Figure 1.

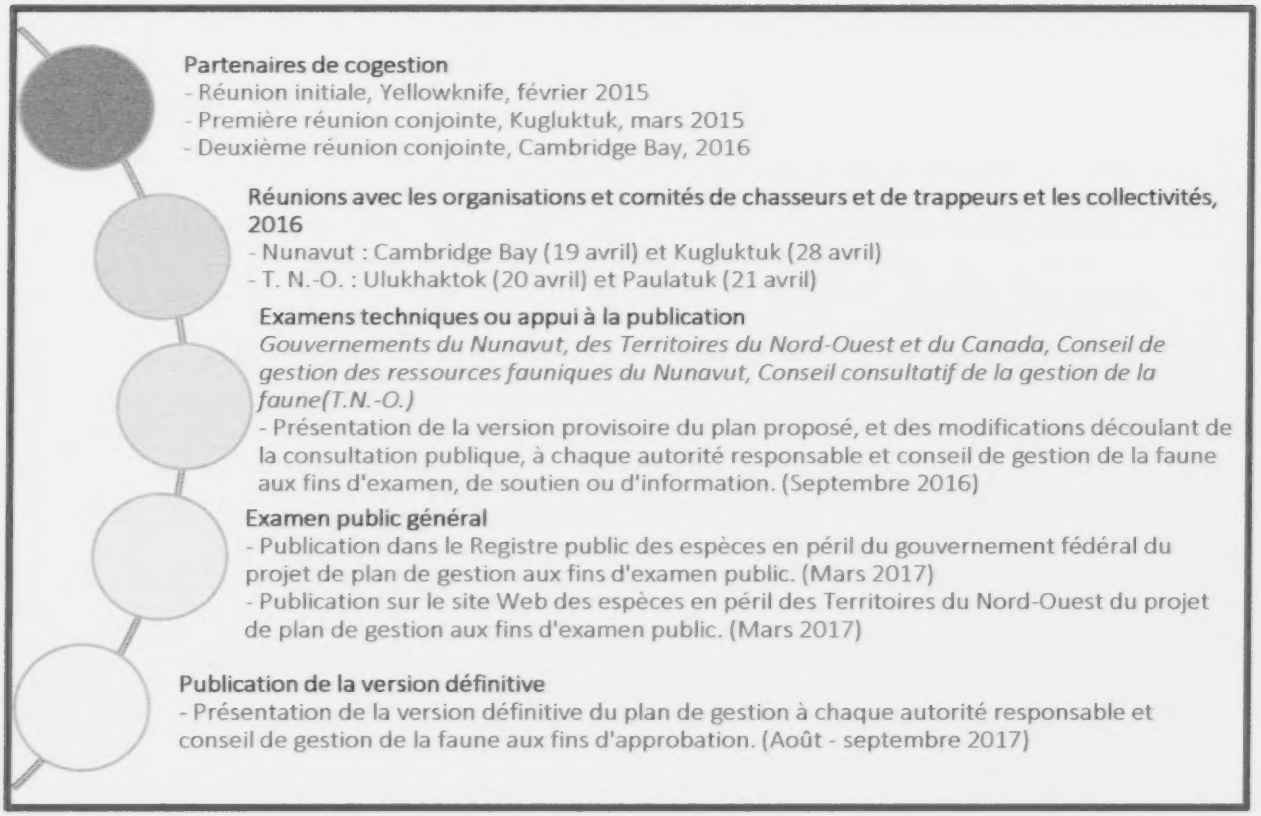

Figure 1. Processus d'élaboration du plan de gestion du caribou de Dolphin-et-Union.

En outre, des représentants du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et du Conseil consultatif de la gestion de la faune (T.N.-O.) se sont rendus à Ulukhaktok et à Paulatuk en juillet 2014 pour discuter de l'inscription du caribou de Dolphin-et-Union. Ils sont retournés dans la collectivité d'Ulukhaktok en juin 2015 pour discuter du cadre de gestion du caribou de Dolphin-et-Union. Ils ont examiné les commentaires et les observations formulés et les ont intégrés au plan de gestion.

Des réunions communautaires ont eu lieu à Cambridge Bay, à Kugluktuk, à Paulatuk et à Ulukhaktok en avril 2016 dans le but d'étudier la version provisoire du plan de gestion. Chacune des parties du plan a été résumée et expliquée, avec pour but de recueillir les observations des membres des conseils d'administration des organisations et des comités de chasseurs et de trappeurs ainsi que des collectivités. Des notes ont ensuite été rédigées pour résumer les observations et avis fournis par chaque collectivité (Ekaluktutiak HTO, 2016; Kugluktuk HTO, 2016; Paulatuk HTC, 2016; Olohaktomiut HTC, 2016).

Toutes les parties, y compris le grand public, ont eu une autre occasion de formuler leurs observations lorsque la version provisoire du plan a été publiée dans le Registre des

espèces en péril du gouvernement fédéral et sur le site Web des espèces en péril des Territoires du Nord-Ouest. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a aussi mené des consultations auprès d'organisations autochtones pertinentes, y compris le Conseil inuvialuit de gestion du gibier et Nunavut Tunngavik Inc., concernant la violation possible de droits ancestraux ou issus de traités qui sont établis ou revendiqués. Les observations formulées durant l'exercice de mobilisation et de consultation ont été prises en compte lors la rédaction de la version définitive du plan. Le plan définitif a ensuite été soumis à l'approbation du gouvernement du Nunavut, du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, du gouvernement du Canada, du Conseil consultatif de la gestion de la faune (T.N.-O.) et du Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut.

2.4 Inuit Qaujimajatuqangit, connaissances traditionnelles et connaissances locales

Le présent plan de gestion intègre les connaissances scientifiques et locales et est guidé de manière égale par les principes de l'Inuit Qaujimajatuqangit et des connaissances traditionnelles.

Le terme « connaissances locales » utilisé dans le présent document respecte la définition de « connaissances écologiques locales » (Local Ecological Knowledge; LEK) définie par Charnley *et al.* (2007) : « Les connaissances écologiques locales sont définies ici comme étant les connaissances, les pratiques et les croyances concernant les relations écologiques qui sont obtenues par de longues observations personnelles des écosystèmes locaux et l'interaction avec ceux-ci, puis échangées entre les utilisateurs des ressources locales » [TRADUCTION].

L'Inuit Qaujimajatuqangit renvoie à l'ensemble de valeurs, de connaissances et de croyances accumulées et transmises de génération en génération par les Inuits, un peuple dont l'existence est en rapport étroit avec la nature. Pour les Inuits, l'Inuit Qaujimajatuqangit est indissociable de leur culture et est assorti de règles et de perspectives qui influent sur l'utilisation moderne des ressources.

Les Inuvialuits préfèrent l'expression « connaissances traditionnelles » (Armitage et Kilburn, 2015), qui est « un ensemble cumulatif de connaissances, de savoir-faire, de pratiques et de représentations créés et conservés par les peuples au cours d'une longue période. Cela touche les relations spirituelles, les relations passées et présentes avec le milieu naturel et l'utilisation des ressources naturelles. Ces connaissances s'expriment généralement sous forme orale et sont transmises de génération en génération par le conte et l'enseignement pratique » [TRADUCTION] (Smith, 2006).

Les recommandations concernant la gestion du caribou de Dolphin-et-Union continueront d'être guidées par la meilleure information issue des connaissances locales, de l'Inuit Qaujimajatuqangit et des connaissances traditionnelles. Les observations des aînés et d'autres membres compétents de la collectivité, y compris les individus locaux effectuant la

récolte, sont entièrement intégrées au présent plan de gestion, au même titre que les données scientifiques.

L'application pratique de l'Inuit Qaujimajatuqangit, des connaissances traditionnelles et des connaissances locales révèle la valeur des consultations locales comme moyen de consigner et de préserver ce savoir traditionnel avant qu'il ne soit perdu. Les collectivités de la partie occidentale de la région de Kitikmeot et de la partie orientale de la région désignée des Inuvialuits continueront d'être mobilisées de sorte que l'Inuit Qaujimajatuqangit et les connaissances traditionnelles, ainsi que les connaissances locales, soient utilisés de concert avec les connaissances scientifiques pour gérer le caribou de Dolphin-et-Union.

3. PERSPECTIVE HISTORIQUE ET SOCIALE

Depuis des milliers d'années, les peuples autochtones du Nord vivent de la terre, y exploitant toutes les ressources à leur disposition, dont le caribou. Cet animal est à la base du mode de vie et de la culture des Inuits et des Inuvialuits.

Pour de nombreuses collectivités de l'Arctique de l'Ouest, le caribou de Dolphin-et-Union a constitué traditionnellement une source importante de nourriture et de matériaux bruts. Jadis, les os et les bois du caribou étaient transformés en outils, les tendons servaient de fils et les peaux étaient utilisées pour confectionner des parkas d'hiver, des tentes d'été et des couvertures. Le caribou de Dolphin-et-Union continue de procurer une forte assise sociale et économique aux Inuits et Inuvialuits qui vivent dans son aire de répartition : il constitue une source d'alimentation et offre des possibilités économiques aux guides locaux. Au sein des collectivités, des liens sont tissés ou resserrés grâce au partage et à l'échange du produit de la récolte.

Sur le plan spirituel, les Inuits et les Inuvialuits vouent énormément de respect au caribou. Ce respect s'accompagne de certaines obligations, notamment de ne pas causer de dommages indus à l'animal ou de ne pas lui manquer de respect. Les prières et les offrandes qui précèdent la chasse sont d'importants aspects de cette croyance. Le respect des règles régissant l'utilisation de la viande et des peaux, y compris le partage du produit de la récolte et l'obligation de ne pas gaspiller la viande, sont également considérés comme des éléments essentiels de cette croyance.

3.1 Collectivités qui récoltent le caribou de Dolphin-et-Union

L'aire de répartition du caribou de Dolphin-et-Union chevauche deux territoires de compétence, à savoir le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest. Le caribou est récolté par

des individus effectuant la récolte qui sont autochtones, résidents[1] et non résidents[2] dans les deux territoires. On le récolte dans les collectivités de Kugluktuk, d'Umingmaktok et de Bathurst Inlet durant l'hiver et le printemps ainsi que de Paulatuk durant l'hiver. On le récolte aussi à Ulukhaktok durant l'été et l'automne, et à Cambridge Bay durant toutes les saisons. Au printemps, des chasseurs de Cambridge Bay se rendent sur le continent pour avoir accès au caribou de Dolphin-et-Union quand il effectue sa migration vers l'île Victoria. Cette population de caribous est aussi parfois récoltée par des résidents d'autres collectivités, d'autres provinces et territoires du Canada de même que par des non-Canadiens (sous réserve de restrictions).

3.2 Utilisation de la population et historique de la gestion de la récolte

Les possibilités de récolte du caribou dépendent grandement des déplacements et de la répartition de la population par rapport aux établissements humains. Au début du siècle dernier, l'aire de répartition du caribou de Dolphin-et-Union était étroitement liée au détroit de Dolphin et Union, lequel servait de couloir de migration entre l'île Victoria et le continent. À cet endroit, on pouvait récolter le caribou à partir de camps éloignés installés dans l'île Read et au havre Bernard (First Joint Meeting, 2015). Dans les années 1920, la population de caribous a commencé à décliner et, au même moment, sa migration vers le continent a cessé. Le décalage vers l'est de l'aire d'hivernage du caribou a permis à la collectivité de Cambridge Bay, située du côté est de l'île Victoria, de dépendre de cette population, comme l'ont révélé des détenteurs de l'Inuit Qaujimajatuqangit (First Joint Meeting, 2015). Ce n'est qu'à partir des années 1980 que le caribou de Dolphin-et-Union a été accessible aux collectivités de la partie continentale du Canada. Il avait alors repris sa migration, passant cette fois-ci par le golfe Coronation, et pouvait être chassé par les habitants de Paulatuk, de Kugluktuk, d'Umingmaktok et de Bathurst Inlet.

Il n'est pas facile d'évaluer la pression de récolte passée et actuelle exercée sur cette population. Par le passé, les déclarations de récolte s'effectuaient sur une base volontaire dans les deux territoires dans le cadre d'enquêtes sur les récoltes, et il y a plusieurs sources d'erreur communes aux enquêtes sur les récoltes des Inuvialuits et du Nunavut (Inuvialuit Harvest Study 2003, NWMB, 2004). Certains individus effectuant la récolte ont refusé de se faire interroger, ce qui peut présenter un problème, surtout si ces chasseurs sont très actifs. Il se peut aussi que certains individus effectuant la récolte n'aient pas rapporté fidèlement leurs prises pour éviter de participer à l'enquête ou parce qu'ils ne savaient pas à quoi

---

[1] Résident des Territoires du Nord-Ouest : Citoyen canadien ou immigrant reçu qui habite dans les Territoires du Nord-Ouest depuis douze mois consécutifs.

Résident du Nunavut : Citoyen canadien ou immigrant reçu qui habite au Nunavut depuis au moins trois mois.

[2] Non-résident (Territoires du Nord-Ouest) : Citoyen canadien ou immigrant reçu qui habite à l'extérieur des Territoires du Nord-Ouest ou qui n'a pas habité dans les Territoires du Nord-Ouest pendant douze mois.

Non-résident (Nunavut) : Citoyen canadien ou immigrant reçu qui habite à l'extérieur du Nunavut ou qui n'a pas habité au Nunavut pendant au moins trois mois.

allaient servir les données. Par ailleurs, certains individus effectuant la récolte ont pu avoir été oubliés dans le processus d'enquête. Il y a aussi le problème possible du manque d'uniformité des déclarations et de l'incapacité des individus effectuant la récolte de se souvenir avec précision de leurs prises. Ces erreurs et leurs effets possibles sur les résultats sont traités en profondeur dans les rapports issus de chacune des enquêtes sur les récoltes (Inuvialuit Harvest Study 2003, NWMB, 2004). À l'heure actuelle, les prises ne sont déclarées que volontairement; les chiffres sont donc souvent peu fiables et incomplets. Une telle incertitude a constitué l'un des motifs de la désignation par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) du caribou de Dolphin-et-Union à titre d'espèce préoccupante en 2004 (Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada, 2004); à ce moment-là, on avait estimé à entre 2 000 et 3 000 le nombre de caribous récoltés à la lumière de l'enquête sur les récoltes de Kitikmeot. Cette estimation n'a pas nécessairement tenu compte de la sous-déclaration probable des récoltes (Gunn et Nishi, 1998; Nishi et Gunn, 2004).

L'enquête sur les récoltes des Inuvialuits s'est déroulée de 1988 à 1997. Durant cette période, les prises effectuées par la collectivité d'Ulukhaktok (Holman – calculs effectués à partir des prises déclarées et des taux de réponse) ont été, selon les estimations, de 189 à 681 caribous par année, pour une moyenne de 441 individus (Inuvialuit Harvest Study, 2003). Le type de caribou n'était toutefois pas précisé. Avec prise en compte des migrations saisonnières, si on suppose que le caribou de Dolphin-et-Union ne se trouve dans l'île Victoria que de juin à novembre, la récolte maximale estimée de caribous de Dolphin-et-Union a varié de 178 à 509 individus par année, pour une moyenne de 329. En 1994-1995, un règlement du Comité des chasseurs et des trappeurs d'Olohaktomiut a été mis en place pour le caribou de Peary au nord du bras Minto (secteur I/BC/03). Les données de l'enquête sur les récoltes des Inuvialuits témoignent de ce changement : la récolte globale a diminué, s'établissant à environ 30 % des niveaux enregistrés au début de l'étude (1988), mais la proportion de prises hivernales (caribous de Peary en principe) est passée de plus de 45 % en 1988 à moins de 1 % en 1997. Une autre collecte de données sur les prises a été effectuée à Ulukhaktok de 2001 à 2009. Selon cette enquête, les prises déclarées (non corrigées en fonction du taux de réponse) ont varié de 32 à 360 caribous récoltés par année dans le secteur I/BC/04 (région au sud du bras Minto et près de la baie Prince Albert) (Environment and Natural Resources, 2015a). Par ailleurs, d'après les données de l'enquête sur les récoltes des Inuvialuits et les commentaires formulés par les membres des collectivités, un faible nombre de caribous font probablement l'objet d'une récolte au nord-est de Paulatuk, le long de la côte.

L'enquête sur les récoltes du Nunavut, effectuée de 1996 à 2001, a révélé que Kugluktuk a récolté annuellement en moyenne 1 575 caribous, Cambridge Bay 811, Bathurst Inlet 93 et Umingmaktok 176 (NWMB, 2004). Autrement dit, cette étude montre un taux de récolte de subsistance de 2 655 caribous par année au total pour ces quatre collectivités. Toutefois, l'exactitude de ces données a été remise en question, car les chasseurs n'ont pas précisé le type de caribous récoltés ni la population ou harde d'appartenance. Par conséquent, la proportion de caribous de Dolphin-et-Union chassés chaque année par chacune de ces collectivités demeure inconnue. Il est bien connu que la proportion de prises provenant de

chaque population ou harde est très peu uniforme et varie grandement d'une année à l'autre, selon la répartition de chaque population ou harde et selon l'accès qu'ont les collectivités à celle-ci (Second Joint Meeting, 2016). Les résultats préliminaires sur la récolte du caribou de Dolphin-et-Union de 2010 à 2014 ont révélé une récolte de 10 à 80 caribous seulement. Ces chiffres, qui correspondent aux prises annuelles effectuées dans les environs de Kugluktuk, ont été déclarés volontairement (ministère de l'Environnement du gouvernement du Nunavut, en préparation).

Bien qu'ils soient tous deux assujettis aux principes de conservation, le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest n'imposent pas de limites pour la récolte du caribou de Dolphin-et-Union aux bénéficiaires[3]; ceux-ci peuvent le récolter dans la pleine mesure de leurs besoins économiques, sociaux et culturels. Les membres des collectivités d'Ulukhaktok et de Kugluktuk ont expliqué qu'ils récoltent davantage de caribous de Dolphin-et-Union lorsque diminue l'accès aux autres populations ou hardes ou leur disponibilité (Second Joint Meeting, 2016). Certains chasseurs estiment que le coût de l'essence et de la nourriture est si élevé qu'il les empêche d'effectuer la récolte ou qu'il limite leurs activités de récolte. Il y a moins de chasseurs qui partent chasser de nos jours et il y a moins de caribous qui sont récoltés vu la disponibilité d'aliments en magasin et étant donné que les besoins en ce qui concerne l'alimentation des attelages de chiens ont diminué (First Joint Meeting, 2015). Il existe ainsi un besoin criant de mieux surveiller et gérer la récolte de façon à ce que les mesures futures puissent assurer une bonne maîtrise de la pression de récolte courante.

[3] Un bénéficiaire est un Autochtone dont le nom figure sur la liste d'inscription d'une entente de revendication territoriale globale et qui bénéficie de certains droits en vertu de cette entente.

4. INFORMATION SUR L'ESPÈCE

4.1 Situation de l'espèce et évaluation

Évaluation de l'espèce par le COSEPAC (Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada, 2004)

Date de l'évaluation : Mai 2004

Nom commun (population) : Caribou de la toundra (population de Dolphin-et-Union)

Nom scientifique : *Rangifer tarandus groenlandicus*

Statut selon le COSEPAC : Espèce préoccupante

Justification de la désignation : Cette population de caribou est endémique au Canada. Le nombre d'individus de l'espèce, auparavant considérée comme disparue, s'est rétabli à environ le quart de la population historique. Cette population n'a pas été recensée depuis 1997, elle fait l'objet d'un taux élevé de prises dont la durabilité est remise en question par certains. L'espèce migre entre le continent et l'île Victoria, et le réchauffement climatique ou le trafic maritime accru peut rendre la traversée sur les glaces plus dangereuse. Cependant, cette population a considérablement augmenté au cours des trois dernières générations et, en 1997, elle a été estimée à environ 28 000 individus.

Présence au Canada : Territoires du Nord-Ouest, Nunavut

Historique du statut selon le COSEPAC : La désignation initiale considérée comme une seule unité comprenait le caribou de Peary, *Rangifer tarandus pearyi*, et le caribou de Dolphin-et-Union, *Rangifer tarandus groenlandicus*. Cette unité a été désignée « menacée » en avril 1979. Division en 1991 pour permettre la désignation de trois populations distinctes : population de l'île Banks (en voie de disparition), population du Haut-Arctique (en voie de disparition) et population du Bas-Arctique (menacée). En mai 2004, les trois désignations de population ont été désactivées, et le caribou de Peary a été évalué séparément du caribou de Dolphin-et-Union, *Rangifer tarandus groenlandicus*. La population Dolphin-et-Union est composée d'une partie de l'ancienne « population du Bas-Arctique » et elle a été désignée « préoccupante » en mai 2004.

Évaluation du caribou de Dolphin-et-Union dans les Territoires du Nord-Ouest par le Comité sur les espèces en péril (Species at Risk Committee, 2013)

Le Comité sur les espèces en péril des Territoires du Nord-Ouest s'est réuni à Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) le 11 décembre 2013 et a évalué la situation biologique du caribou de Dolphin-et-Union dans les Territoires du Nord-Ouest. La présente évaluation est fondée sur ce rapport de situation approuvé pour le caribou de Dolphin-et-Union. Le processus d'évaluation et les critères biologiques objectifs utilisés par le Comité se trouvent à www.nwtspeciesatrisk.ca.

Évaluation : Espèce préoccupante dans les Territoires du Nord-Ouest
L'espèce est particulièrement sensible aux activités humaines ou aux phénomènes naturels, mais n'est pas en voie de disparition ou menacée.

Justification de l'évaluation : Le caribou de Dolphin-et-Union répond aux critères *a)* et *b)* d'une espèce préoccupante.
a*) – L'espèce a connu une baisse jusqu'à un niveau d'abondance auquel sa survie pourrait se trouver menacée du fait de certaines caractéristiques démographiques ou de facteurs génétiques ou environnementaux, mais cette baisse n'est pas assez prononcée pour que l'espèce sauvage soit classée « menacée ».*

b*) – L'espèce peut devenir « menacée » si les facteurs ayant sur elle une incidence négative ne sont ni renversés ni gérés de façon efficace.*

Principaux facteurs

- Bien qu'il y ait trop peu d'information pour pouvoir évaluer les tendances à long terme de la population de caribous de Dolphin-et-Union, il semble que les effectifs aient diminué de 1997 à 2007.
- Il n'y a aucune possibilité d'immigration de populations avoisinantes. Le caribou de Dolphin-et-Union est considéré comme un type distinct du caribou de Peary et des autres caribous de la toundra de par sa morphologie, sa génétique et son comportement (aire de rut distincte et migrations saisonnières sur la glace de mer du détroit de Dolphin et Union).
- Le caribou de Dolphin-et-Union est vulnérable aux grands phénomènes environnementaux comme les changements dans le moment où se forme la glace de mer, les changements dans l'épaisseur de la glace de mer, et les épisodes de formation de glace ou de croûte neigeuse au sol dans son aire de répartition automnale et hivernale.

Cotes de NatureServe : NatureServe classe le caribou de Dolphin-et-Union dans la catégorie « non classé » à l'échelle mondiale (TNR[4]) et « en péril-vulnérable » à l'échelle nationale (N2N3; NatureServe, 2015). Le caribou de Dolphin-et-Union est désigné « en péril-vulnérable » (S2S3) dans les Territoires du Nord-Ouest et est « non classé » (SNR) au Nunavut.

Désignation légale : Le caribou de Dolphin-et-Union est inscrit à titre d'espèce préoccupante (2011) aux termes de la LEP du Canada et à titre d'espèce préoccupante (2015) aux termes de la *Loi sur les espèces en péril (TNO)* des Territoires du Nord-Ouest.

Au Nunavut, le caribou de Dolphin-et-Union n'est pas évalué ni inscrit aux termes d'une loi territoriale visant les espèces en péril. La *Loi sur la faune et la flore du Nunavut* contient des dispositions sur les espèces en péril, mais aucun règlement n'a été pris.

Tableau 1. Résumé des désignations de statut

Territoire	Cote de NatureServe[2]	Évaluation du statut	Désignation légale
Canada	N2N3	Espèce préoccupante (Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada, 2004)	Espèce préoccupante aux termes de la LEP (2011)
Nunavut	SNR	s. o.	s. o.
Territoires du Nord-Ouest	S2S3	Espèce préoccupante (Species at Risk Committee, 2013)	Espèce préoccupante aux termes de la *Loi sur les espèces en péril (TNO)* (2015)

[2] Types de cotes : N = cote de conservation nationale; S = cote de conservation infranationale (provinciale ou territoriale). Définitions : 2 = en péril; 3 = vulnérable; NR = non classée.

[4] Types de cotes : T = sous-espèce. Définition : NR = non classé.

4.2 Noms de l'espèce

Nom commun utilisé dans le présent rapport : caribou de Dolphin-et-Union

Autres noms communs : Island caribou (Territoires du Nord-Ouest et Nunavut; anglais), Arctic-island caribou (Territoires du Nord-Ouest et Nunavut; anglais), Mainland caribou (Ulukhaktok, Territoires du Nord-Ouest; anglais), Barren-ground caribou (Dolphin and Union population) (anglais), caribou du troupeau Dolphin-et-Union (français), Tuktuk (inuktituk), Tuktu (inuinnaqtun), Tuktu/tuktut (siglitun), Tuttu (ummarmiutun)

Nom scientifique : En 2004, le caribou de la toundra (Rangifer tarandus groenlandicus), population de Dolphin-et-Union, a été désigné comme espèce préoccupante par le COSEPAC. L'espèce a été ajoutée à la Liste des espèces en péril (annexe 1) de la LEP. En 2011, le COSEPAC a créé des unités désignables (UD) pour le caribou (Rangifer tarandus) au Canada au moyen de plusieurs variables servant à classer les hardes ou groupes de hardes différents (figure 2, Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada, 2011). Les descriptions de ces UD ont établi des modalités claires et uniformes pour identifier les UD étant donné la situation complexe de l'espèce Rangifer tarandus au Canada. La population de Dolphin-et-Union du caribou de la toundra a été déterminée comme appartenant à la sous-espèce Rangifer tarandus groenlandicus (UD2) et appelée tout simplement « caribou de Dolphin-et-Union ». Bien que cette nomenclature s'éloigne un peu de celle employée dans l'évaluation de l'espèce par le COSEPAC (Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada, 2004) et dans l'annexe 1 de la LEP, le nom commun utilisé dorénavant dans le plan de gestion sera celui suggéré pour l'UD en 2011 : caribou de Dolphin-et-Union.

Le Comité sur les espèces en péril du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a utilisé *Rangifer tarandus groenlandicus x pearyi* dans son rapport de situation de 2013 (Species at Risk Committee, 2013), et le gouvernement du Nunavut se sert aussi de cette appellation pour désigner le caribou de Dolphin-et-Union. Malgré ce que laisse entendre les noms scientifiques utilisés pour désigner la sous-espèce à laquelle appartient le caribou de Dolphin-et-Union, les données génétiques révèlent qu'il se distingue du caribou de Peary et du caribou de la toundra migrateur, qui est aussi de la sous-espèce *groenlandicus* (McFarlane *et al.*, 2016).

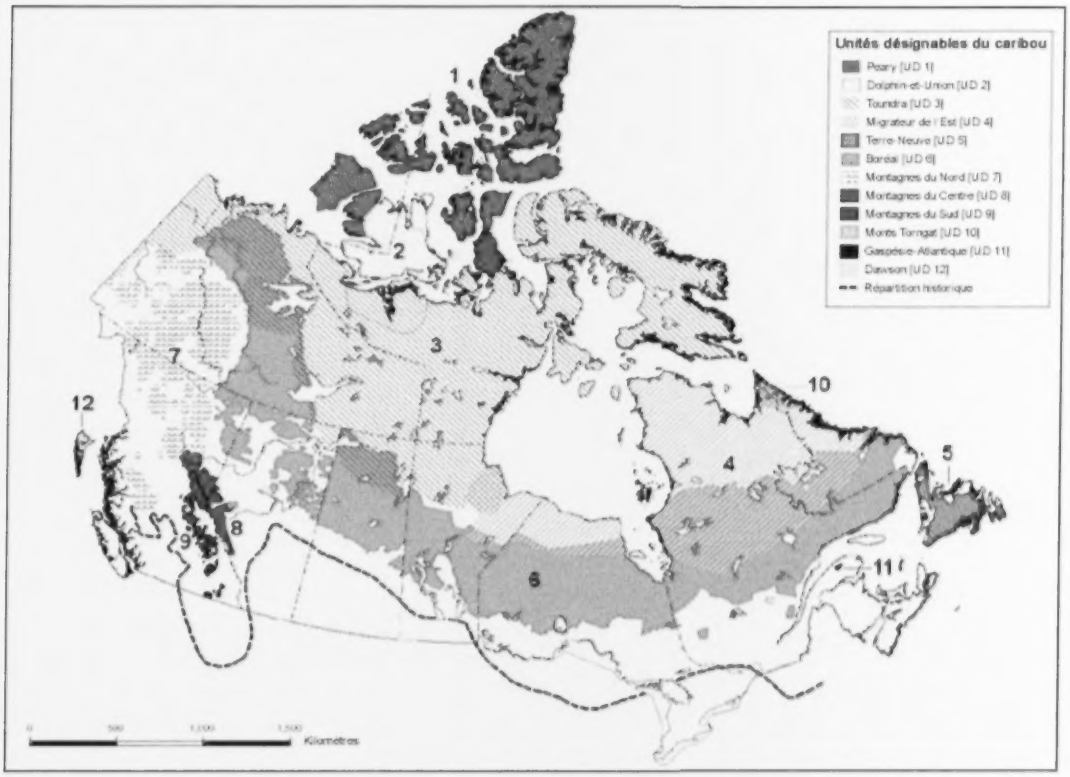

Figure 2. Carte de l'aire de répartition du caribou au Canada, divisée selon les unités désignables (Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada, 2011).

Répartition : Le caribou de Dolphin-et-Union est présent au Canada et se limite à l'île Victoria et à la partie continentale qui y fait face. Son aire de répartition chevauche deux territoires : le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest.

4.3 Description et biologie de l'espèce

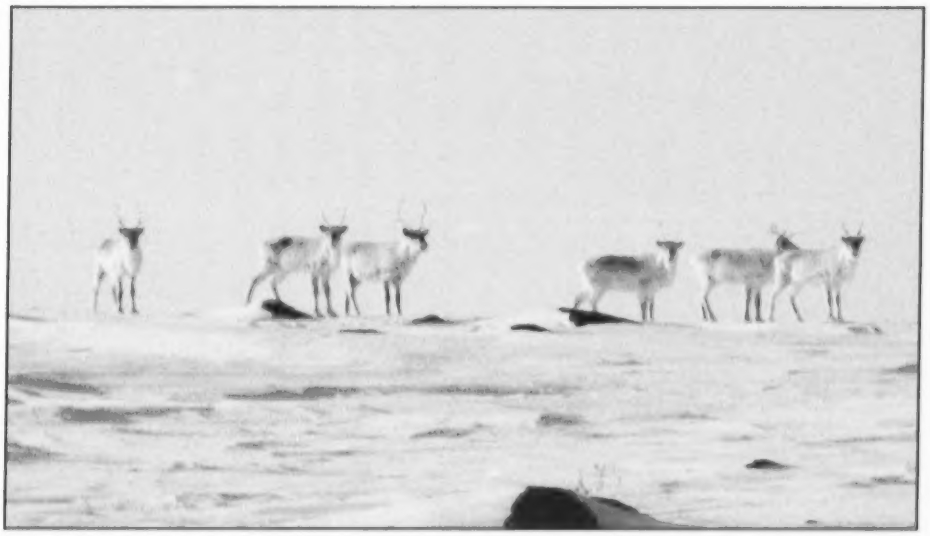

Figure 3. Caribous de Dolphin-et-Union près du lac High, à l'ouest de Bathurst Inlet, avril 2008. Photo prise par K. Poole, reproduite avec sa permission.

Le caribou de Dolphin-et-Union se distingue, de par sa morphologie et son comportement, des autres populations de caribous de la toundra (*Rangifer tarandus groenlandicus*) et du caribou de Peary (*Rangifer tarandus pearyi*) (Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada, 2011). Pour l'identifier, il convient de recourir à une combinaison de caractéristiques (Kugluktuk HTO, 2016). Le caribou de Dolphin-et-Union est essentiellement blanc en hiver; l'été, son pelage est gris, et blanc sur le dessous (Figure 3). Il arbore du gris sur le devant des pattes, contrairement au caribou de Peary, qui a les pattes blanches. Son museau est de forme différente de celui des autres caribous de la toundra. Le caribou de Dolphin-et-Union est aussi plus gros que le caribou de Peary, mais plus petit que les autres caribous de la toundra, d'un brun plus foncé. Le velours de sa ramure est le plus souvent gris pâle, comme chez le caribou de Peary; c'est là une caractéristique frappante par rapport au velours brun des autres caribous de la toundra ou de la population boréale du caribou des bois (*R. t. caribou*). L'analyse génétique confirme que le caribou de Dolphin-et-Union se distingue génétiquement du caribou de Peary et des autres caribous de la toundra. Sa ressemblance physique avec le caribou de Peary laisse entendre que ces deux types de caribous ont subi des pressions évolutionnaires semblables du fait de leur environnement similaire. Toutefois, ils partagent des haplotypes avec les hardes voisines de caribous de la toundra, ce qui indique un certain degré de croisement (Zittlau, 2004; Eger *et al.*, 2009; McFarlane *et al.*, 2009; McFarlane *et al.*, 2016).

Un comportement particulier qui distingue le caribou de Dolphin-et-Union des populations de caribous de la toundra du continent tient à ses migrations saisonnières. Deux fois par

année, des milliers de caribous de Dolphin-et-Union traversent la glace de mer de manière synchronisée et coordonnée pour rejoindre leurs aires d'estivage et leurs aires d'hivernage. Sous un certain seuil de population, la migration peut ne pas avoir lieu; de fait, cela s'est déjà produit au début des années 1920 lorsque les effectifs ont été très faibles. Dans cette période, le caribou de Dolphin-et-Union est demeuré dans l'île Victoria à longueur d'année.

4.3.1 Cycle vital et reproduction

La dynamique de la population de caribous de Dolphin-et-Union n'est pas bien documentée, quoique cette population ait adopté des stratégies de cycle biologique semblables à celles du caribou de la toundra. La saison du rut débute à la mi-octobre, en même temps que le rassemblement et la migration d'automne. Chez le caribou de Dolphin-et-Union, il est habituel pour le mâle de s'accoupler à plus d'une femelle.

L'accessibilité de la nourriture peut influer sur l'état corporel des femelles, ce qui détermine à son tour l'âge à la première gestation et la probabilité de conception annuelle (Thomas, 1982; Gerhart *et al.*, 1997). Si les conditions sont bonnes (nourriture abondante, peu de stress et faible taux de parasitisme), une femelle peut donner naissance à un faon par année (Heard, 1990; Thorpe *et al.*, 2001). Les taux de gravidité varient d'une année à l'autre (Nishi, 2000; Hughes, 2006; CARMA, 2012; Species at Risk Committee, 2013).

Le caribou de Dolphin-et-Union vit relativement longtemps et sa vie reproductive dure une douzaine d'années (Species at Risk Committee, 2013). Hughes (2006) a rapporté que l'âge de femelles récoltées variait de 1,8 à 13,8 ans, pour une moyenne de 6,5 ans. Un caribou à l'oreille marquée a été observé environ vingt ans après la fin du programme de marquage (First Joint Meeting, 2015).

4.3.2 Mortalité naturelle et survie

La mesure de la mortalité naturelle présente des défis et il existe peu de détails concernant les taux de survie du caribou de Dolphin-et-Union. Un taux de survie relativement faible (76 %) a été mesuré pour un petit nombre de femelles munies d'un collier émetteur de 1999 à 2006 (Poole *et al.*, 2010). Au nombre des causes de mortalité figuraient la noyade, la prédation, la récolte et la malnutrition associée à des épisodes de glace au sol ainsi qu'à des parasites et à des maladies (Gunn et Fournier, 2000; Miller, 2003, Patterson, données inédites, 2002; Poole *et al.*, 2010). Ces sources de mortalité sont décrites en détail à la section 5.

4.3.3 Régime alimentaire

Le caribou consomme une variété de plantes selon le moment de l'année et ce qui est disponible. Il se nourrit de lichens, de saules, de graminées, de bouleau glanduleux, de dryades, d'oxyrie de montagne, de champignons, de silène acaule et de petits fruits (Thorpe *et al.*, 2001; Dumond *et al.*, 2007; Olohaktomiut Community Conservation Plan, 2008; Badringa, 2010; Ulukhaktok TK interviews, 2011-2013).

Dans les années 1990, le contenu ruminal du caribou de Dolphin-et-Union a été étudié au début et à la fin de l'hiver dans l'île Victoria. En novembre, les cypéracées, les arbustes nains (dryades et saules) et les plantes herbacées non graminoïdes dominaient le régime alimentaire, tandis que les lichens et les mousses n'en constituaient qu'une faible proportion. En avril, les arbustes nains continuaient de prédominer, ce qui est inhabituel puisque l'hiver, le caribou se nourrit habituellement surtout de lichens, comme la cladonie arbuscule, la flavocétraire nivéale et la thamnolie vermiculaire (Staaland *et al.* 1997). Toutefois, la faible proportion de lichens dans l'alimentation du caribou de Dolphin-et-Union s'apparente à celle du caribou de Peary, chez lequel le lichen constitue une faible proportion de la biomasse disponible et de l'alimentation (Miller et Gunn, 2003). Après la fonte des neiges à la mi-juillet, le caribou de Dolphin-et-Union fréquente généralement des endroits humides et son régime alimentaire comprend des graminées et des saules verts (Dumond *et al.*, 2007). Son régime alimentaire estival n'a pas fait l'objet d'une étude scientifique, mais le caribou de Dolphin-et-Union est décrit comme ayant un estomac très vert en été (Ulukhaktok TK interviews, 2011-2013).

4.3.4 Besoins en matière d'habitat

En raison de la migration du caribou de Dolphin-et-Union entre l'île Victoria et le continent (tableau 2), la connectivité de la glace de mer est une caractéristique déterminante de son habitat.

Tableau 2. Moment approximatif des migrations du printemps et de l'automne du caribou de Dolphin-et-Union

Moment de l'année	**Migration sur terre ou sur la glace de mer**	**Direction de la migration**
Fin mars – avril	Terre	Vers le nord jusqu'à la côte du continent.
Avril – mai	Glace de mer	Depuis la côte du continent jusqu'à l'île Victoria ainsi qu'à des îles auxiliaires.
Septembre – octobre	Terre	Vers la partie sud de l'île Victoria, pour se regrouper dans les aires de rassemblement à proximité de la côte sud.
Fin octobre – décembre	Glace de mer	Vers l'aire d'hivernage du continent, en traversant sur la glace de mer.

<u>Migration printanière</u>

À la fin de mars et en avril, le caribou de Dolphin-et-Union commence à se déplacer vers le nord pour gagner la côte en vue de sa migration vers l'île Victoria (figure 4). Certains

peuples autochtones ont observé qu'avant la migration, l'île Melbourne représente une importante aire de rassemblement (Gunn *et al.*, 1997). Selon les Inuits, le caribou de Dolphin-et-Union quitte la région de la baie Brown en avril, depuis la baie Arctic et l'île Rideout jusqu'au bras Elu, pour effectuer la traversée jusqu'à Cambridge Bay. Ils voient aussi des caribous traverser le golfe Coronation par la presqu'île Kent et arriver à l'île Victoria, soit au nord de Bathurst Inlet ou plus à l'est à Cambridge Bay (Archie Komak, Ikaluktuuttiak *in* Thorpe *et al.*, 2001). Poole *et al.* (2010) ont calculé que la distance moyenne de la traversée sur la glace en direction nord effectuée par des femelles munies d'un collier émetteur s'établissait à 40 km (± 7,2 km).

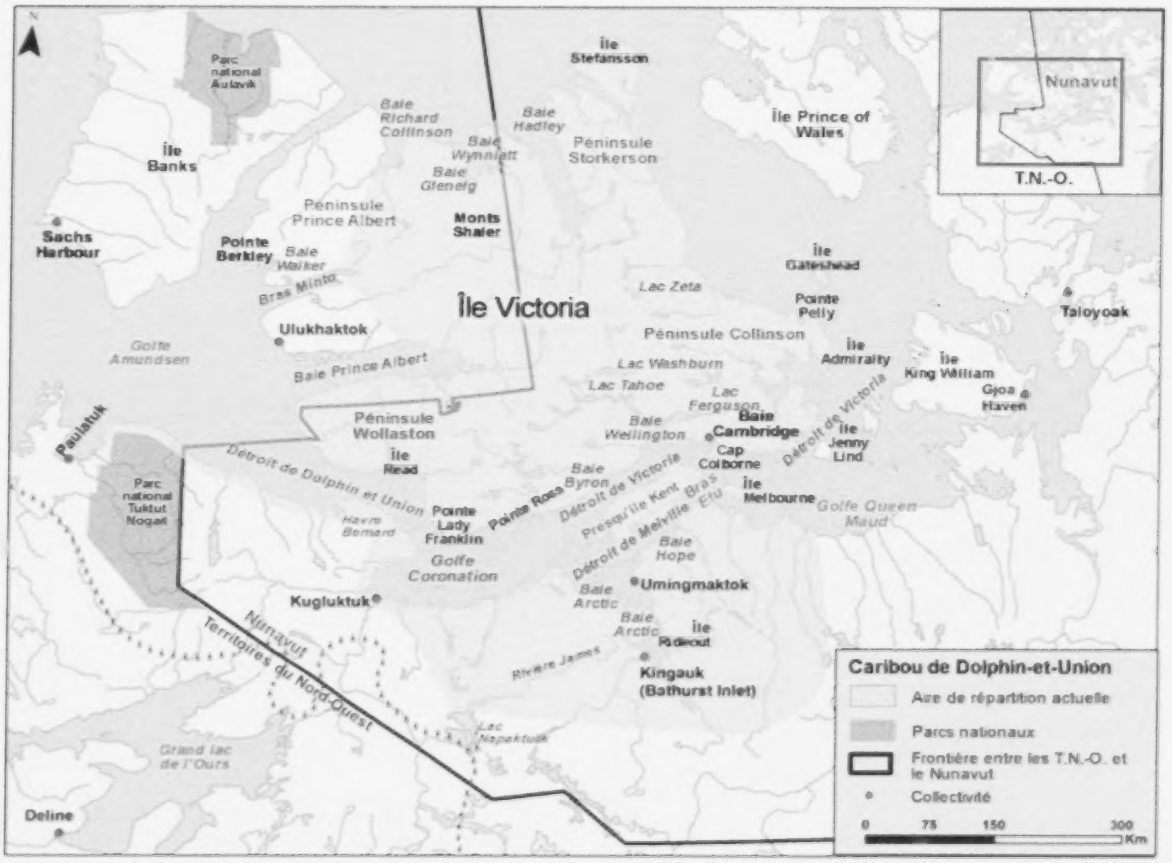

Figure 4. Nom des lieux importants et aire de répartition actuelle du caribou de Dolphin-et-Union (ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles des Territoires du Nord-Ouest, données sur l'aire de répartition élaborées aux fins d'un programme sur les espèces en péril, 2016).

Été

Bien que le caribou de Dolphin-et-Union passe habituellement ses étés dans l'île Victoria, on le voit aussi dans les îles auxiliaires : île Read, île Gateshead, île Jenny Lind et île Admiralty. Son aire d'estivage connue s'étend jusqu'à la partie nord de l'île Victoria, dans le secteur de la baie Wynniatt, les monts Shaler, la limite septentrionale de la péninsule Storkerson et, rarement, dans l'île Stefansson (figure 4).

L'été, le caribou de Dolphin-et-Union adopte une stratégie de mise bas individualiste et met bas dans des endroits dispersés à l'échelle de l'île. Les biches mettent bas seules ou en petits groupes, mais elles ne forment pas de gros rassemblements ou n'utilisent pas d'aire de mise bas distincte qui puisse être délimitée avec confiance (Figure 5). En règle générale, chez les autres caribous, comme le caribou de la toundra, la mise bas se fait dans de vastes étendues plates, probablement pour faciliter la détection des prédateurs (Thorpe *et al.*, 2001). Si les caribous de la toundra femelles reviennent au même endroit pour donner naissance à leurs petits, cette fidélité démontrée à l'égard de l'aire de mise bas n'a toutefois pas été attestée scientifiquement chez le caribou de Dolphin-et-Union. L'état de la toundra peut aussi influer sur le choix de l'aire de mise bas (Thorpe *et al.*, 2001).

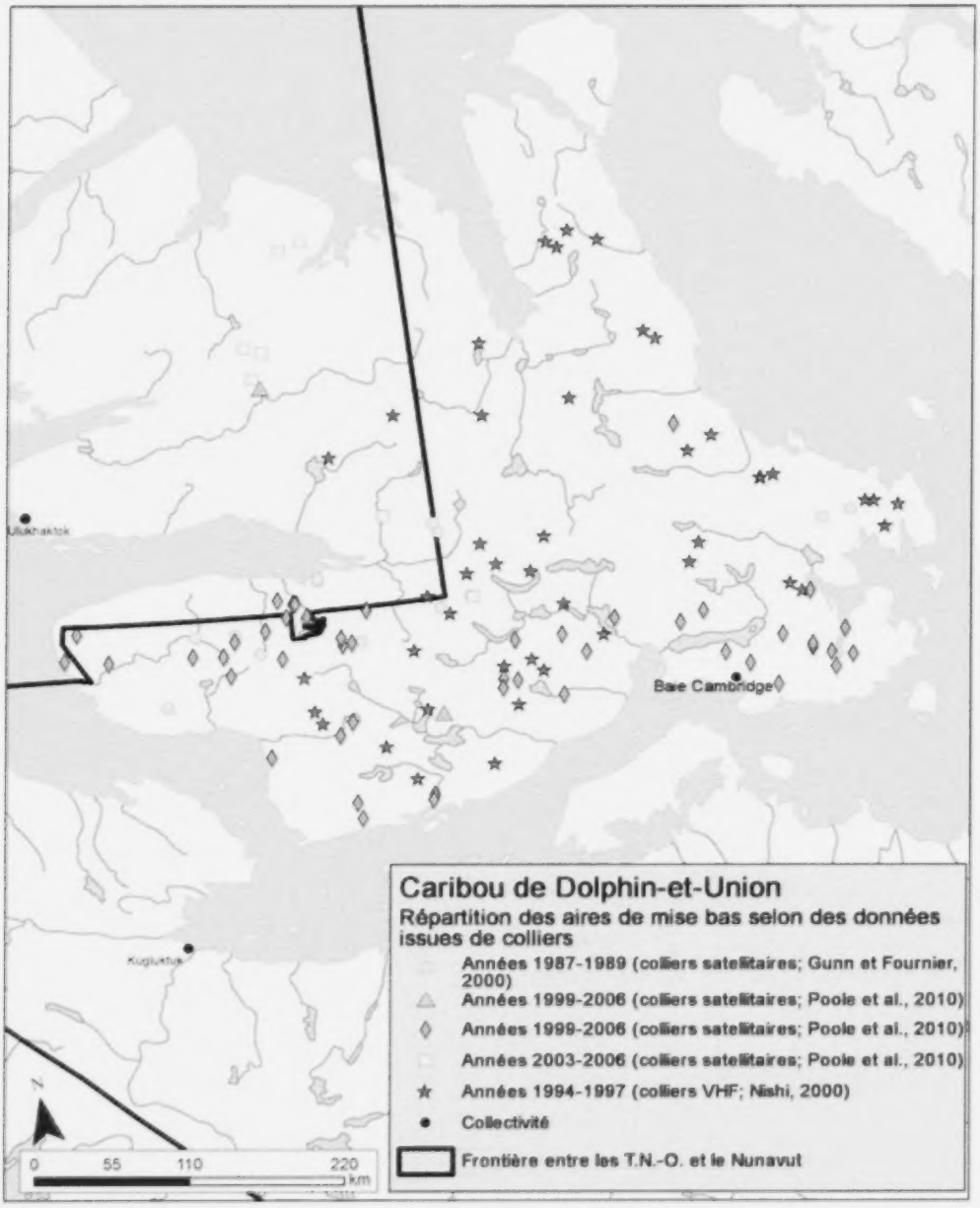

Figure 5. Répartition des aires de mise bas de caribous munis d'un collier émetteur. Données de 1987-1989 (points verts; Gunn et Fournier, 2000), 1994-1997 (triangles orange; Nishi, 2000), 1994-1997 (étoiles rouges; Nishi, 2000), 1999-2006 (losanges mauves; Poole *et al.*, 2010) et 2003-2006 (carrés jaunes; Poole *et al.*, 2010). Figure établie d'après Species at Risk Committee, 2013, par B. Fournier, GNTNO-MERN, 2016.

Les ressources alimentaires à la disposition du nouveau-né et de sa mère sont très importantes étant donné qu'ils ont tous deux des besoins nutritionnels élevés. Durant l'été, les faons doivent croître rapidement et se constituer des réserves de graisse pour l'hiver; il leur est donc important d'avoir accès à une végétation de qualité (Thorpe *et al.*, 2002). Les caribous partent souvent à la recherche de secteurs où la neige a fondu et où de la végétation fraîche est accessible. Après le lait maternel, la linaigrette pourrait être la première plante consommée par les faons (Thorpe *et al.*, 2001).

L'été, le caribou cherche habituellement des endroits frais et humides où les vents forts le soulagent des insectes et de la chaleur de l'été. Il lui arrive souvent de fréquenter des milieux humides et marécageux et, parfois, il se tiendra debout dans l'eau ou nagera pour échapper à la chaleur et aux insectes. Il part aussi à la recherche de rivages, puisque ces endroits offrent une protection contre les loups la nuit ainsi que des possibilités de brouter (Thorpe *et al.*, 2001).

Migration automnale

En septembre et en octobre, les caribous de Dolphin-et-Union migrent vers la partie sud de l'île Victoria pour traverser la glace de mer jusqu'à leur aire d'hivernage sur le continent (Figure 6). Pendant qu'ils attendent la prise de la glace de mer, ils se regroupent dans des aires de rassemblement pour se nourrir et se reposer avant d'entreprendre leur migration. On croit que le caribou de Dolphin-et-Union profite de cette période de rassemblement pour se nourrir intensément avant sa migration automnale (Gunn *et al.*, 1997).

En règle générale, le caribou de Dolphin-et-Union traverse la glace de mer pour gagner le continent entre la fin d'octobre et le début de décembre, et la majorité des individus effectueront la traversée durant un court laps de temps. On les voit traverser le cap Colborne et la presqu'île Kent en quelques jours (Nishi et Gunn, 2004). Poole *et al.* (2010) ont observé des caribous prendre quatre jours (± 0,53 d) pour traverser de l'île Victoria jusqu'au continent, tandis qu'un autre observateur a vu cette traversée s'effectuer en un jour (L. Leclerc, biologiste régionale, ministère de l'Envrionnement du gouvernement du Nunavut, comm. pers., 2016). Poole *et al.* (2010) ont également constaté que la distance moyenne des traversées sur la glace de mer en direction sud chez des biches munies d'un collier émetteur était de 48,1 km (± 7,8 km).

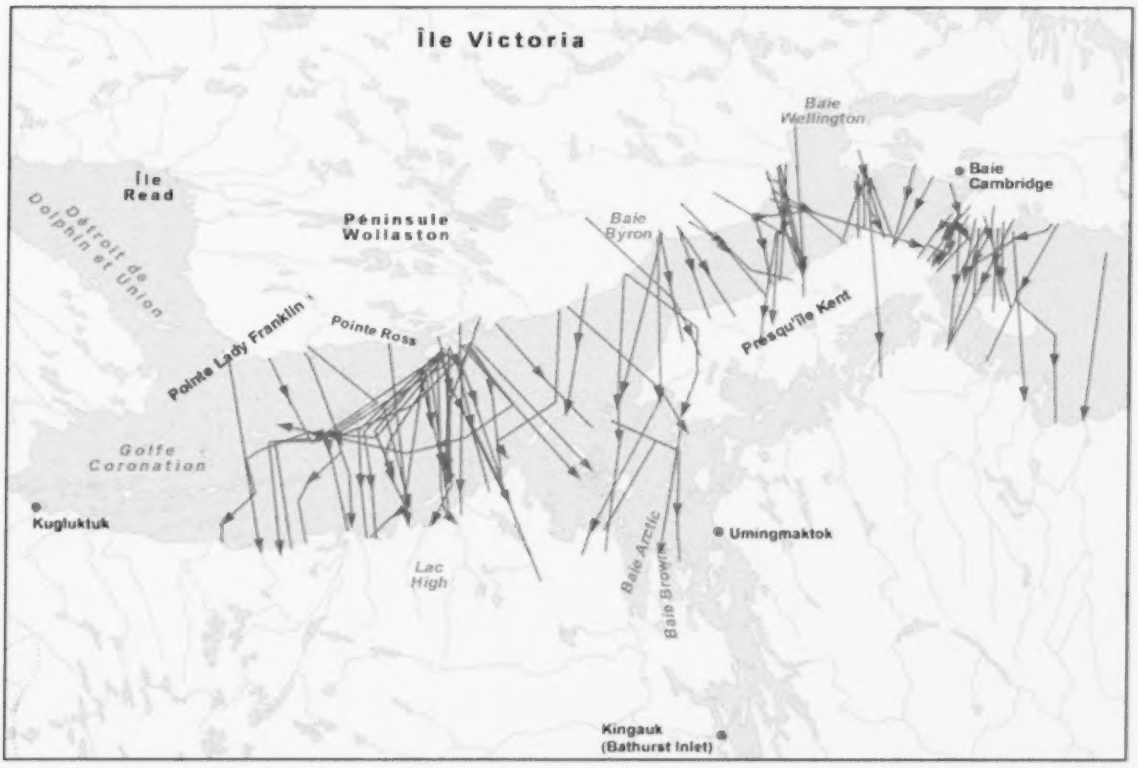

Figure 6. Migration automnale du caribou de Dolphin-et-Union entre l'île Victoria et le continent (figure établie d'après Poole *et al.* [2010], par B. Fournier, GNTNO-MERN, 2016).

Hiver

Dans le passé, l'île Victoria servait d'aire d'hivernage au caribou de Dolphin-et-Union lorsque les effectifs étaient faibles et que la traversée sur la glace de mer avait cessé temporairement (voir la section 4.4). Depuis que la migration a repris, la population hiverne sur le continent, où les sources d'alimentation sont habituellement riches en hiver (Thorpe *et al.*, 2001). La couverture de neige influe sur le choix de l'habitat; celui-ci est déterminé par les coûts énergétiques de l'effort consacré à creuser dans la neige pour accéder à la nourriture de même qu'à se déplacer dans les parcelles d'habitat et d'une parcelle à une autre. Le caribou évite normalement les zones où le manteau neigeux est épais ou givré puisqu'il y est plus difficile d'avoir accès à des sources de nourriture (Thorpe *et al.*, 2001). Par conséquent, une caractéristique déterminante de l'habitat est un terrain et une végétation qui procurent des choix au caribou lorsqu'il doit adapter son alimentation en fonction de l'évolution de la couverture de neige (Larter et Nagy, 2001; Species at Risk Committee, 2013).

4.4 Population et répartition

Les observations sur la population et la répartition du caribou de Dolphin-et-Union issues de l'Inuit Qaujimajatuqangit, des connaissances traditionnelles et des connaissances locales, ainsi que les observations scientifiques fournies jusqu'en 1990, sont décrites au tableau 3. Comme le montre le tableau 3, il existe peu de données scientifiques concernant le caribou de Dolphin-et-Union, la majorité de l'information provenant de l'Inuit Qaujimajatuqangit, des connaissances traditionnelles et des collectivités.

Tableau 3. Résumé des observations sur la population et la répartition du caribou de Dolphin-et-Union tirées de l'Inuit Qaujimajatuqangit, des connaissances traditionnelles, des connaissances locales et des connaissances scientifiques jusqu'en 1990.

Chronologie	Population	Répartition
Début du 20e siècle	- Peu de données scientifiques sur la population - Information tirée de registres d'explorateurs, d'archives de postes de traite et des observations de géologues lors d'expéditions d'exploration (Manning, 1960) - Population jugée abondante (100 000) et faible proportion de la population qui reste à l'île Victoria toute l'année tandis que les autres individus migrent vers le continent (Manning, 1960)	- Population reconnue pour sa migration saisonnière par le détroit de Dolphin et Union (First Joint Meeting, 2015) - Les humains récoltent le caribou le long de ce détroit depuis des siècles (Manning, 1960; Savelle et Dyke, 2002; Brink, 2005) - Le caribou cesse de traverser la glace de mer pour se rendre au continent et passe l'hiver dans l'île Victoria dans les années 1920 (Gunn, 2008) - Le caribou n'est pas observé près de l'île Read et la baie Byron dans les années 1950 (First Joint Meeting, 2015) - Dans les années 1960, le caribou commence à élargir son aire de répartition jusqu'à Cambridge Bay (First Joint Meeting, 2015). - Les chasseurs de Cambridge Bay parcourent jusqu'à 160 kilomètres vers le nord et l'ouest dans l'île Victoria pour chasser le caribou de Dolphin-et-Union, ou le caribou de Peary dans la partie nord de l'île (First Joint Meeting, 2015; Olohaktomiut HTC, 2016).
Première moitié du 20e siècle	- Déclin de la population (Gunn, 1990) - Le caribou cesse de migrer entre le continent et l'île Victoria (Nishi et Gunn, 2004) - Presque aucun caribou n'est observé dans les années 1900 (Gunn, 1990) - Le caribou disparaît dans les années 1920 (Gunn, 1990)	

Chronologie	Population	Répartition
Des années 1970 au début des années 1980	- Le nombre de caribous observés augmente, surtout dans le sud et le centre de l'île Victoria (Gunn, 1990)	- Des années 1970 jusqu'en 1997, l'aire d'hivernage s'agrandit, s'étendant jusqu'au sud de l'île Victoria (figure 8) - Migration hivernale par la glace de mer jusqu'au continent dans les années 1980 (Nishi, 2000) - On observe des caribous qui passent l'hiver le long de la côte du continent et sur la côte sud de l'île Victoria (au sud de Cambridge Bay) au début des années 1990 (figure 8) - Début et milieu des années 1990 – Les observations des chasseurs des camps éloignés portent à croire que la migration automnale annuelle est soutenue et répandue (Nishi et Gunn, 2004)
Années 1990	- La population diminue près d'Ulukhaktok (Ulukhaktok TK Interviews, 2011-2013)	
Des années 1960 aux années 1990	- Connaissances locales de Cambridge Bay (Tomaselli *et al.*, 2016a, 2018) : hausse de la population près de Cambridge Bay	
Des années 1990 à 2005	- Connaissances locales de Cambridge Bay (Tomaselli *et al.*, 2016a, 2018) : période précédant le déclin où un nombre élevé de caribous sont observés près de Cambridge Bay	- On observe des caribous qui passent l'hiver sur le continent (figure 8) - L'aire d'hivernage s'étend plus au sud que dans le passé (sources de connaissances traditionnelles et connaissances des collectivités citées dans Species at Risk Committee, 2013)
Du milieu de 2005 à la fin de 2014	Connaissances locales de Cambridge Bay (Tomaselli *et al.*, 2016a, 2018) : - La population diminue, mais le déclin est plus évident depuis 2010 - On a observé 80 % moins de caribous en 2014 par rapport aux années 1990 - Diminution des faons et des petits d'un an - Appauvrissement de l'état corporel - Observations accrues d'anomalies et de maladies chez	

Chronologie	Population	Répartition
	le caribou	
De 2011 à 2015	- Diminution des effectifs près de Cambridge Bay (First Joint Meeting, 2015)	

Population

En juin 1994, un relevé aérien effectué dans les deux tiers occidentaux de l'île Victoria a révélé un total de 14 539 caribous (erreur-type de ± 1 016), total qui a ensuite été extrapolé à 22 368 caribous (Dumond et Lee, 2013) (figure 7). Le recensement aérien réalisé durant le rut d'automne est la meilleure méthode pour dénombrer les caribous de Dolphin-et-Union, et cette méthode a été mise au point et utilisée pour la première fois en 1997 par Nishi et Gunn (2004). Ils ont effectué des relevés le long de la côte sud de l'île Victoria au moment du rassemblement des caribous de Dolphin-et-Union qui attendaient l'englacement, et ont estimé la population à 27 948 caribous (erreur-type de ± 3 367). En 2007, Dumond a estimé la population à 21 753 caribous (erreur-type de ± 2 343) dans la zone d'étude située dans la partie sud de l'île Victoria. Il a par la suite extrapolé son estimation et porté le total à 27 787 caribous (IC[5] de ± 7 537) pour tenir compte des caribous se trouvant à l'extérieur de la zone d'étude (Dumond, 2013; Dumond et Lee, 2013). Il a procédé à cette extrapolation à partir des données transmises par les caribous munis d'un collier émetteur qui n'avaient pas encore atteint la côte au moment du relevé aérien. La même analyse a été appliquée aux estimations de 1997, ce qui a donné une estimation extrapolée révisée de 34 558 caribous ± 6 801 (intervalle de confiance) (Dumond et Lee, 2013). Du point de vue statistique, le déclin n'est pas significatif ($z = 1{,}21$, $p = 0{,}23$), mais si l'on tient compte d'autres facteurs également, on pense que la population de caribous de Dolphin-et-Union est en baisse (Species at Risk Committee, 2013). Il est difficile d'établir une tendance démographique à partir de deux estimations. À la lumière des relevés de 1997 et de 2007, la conclusion à tirer est que la population est restée, au mieux, stable au cours de la décennie, quoiqu'en l'absence de suivi, il soit impossible de déterminer comment l'effectif a varié d'une année à l'autre.

[5] Intervalle de confiance : « Un intervalle de confiance accompagne une estimation issue d'un relevé pour représenter la variation associée à la méthode. Autrement dit, si le relevé était effectué à maintes reprises dans les mêmes conditions, les estimations se situeraient dans la plage de valeurs de l'intervalle de confiance. Ainsi, dans le cas d'un intervalle de confiance à 95 %, un relevé réalisé à maintes reprises donnerait des estimations se situant dans cette plage 95 % du temps. » [TRADUCTION] (Advisory Committee for Cooperation on Wildlife Management, 2016, p. 8)

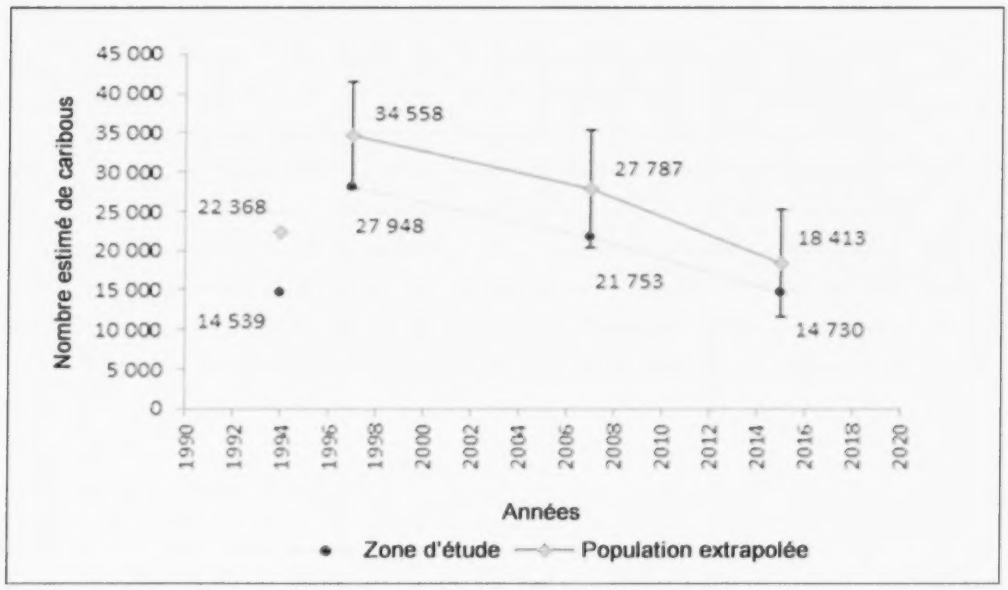

Figure 7. Estimations de la population de 1994 à 2015.

Dans le cadre d'un relevé aérien réalisé à l'automne 2015, la population extrapolée de caribous de Dolphin-et-Union a été estimée à 18 413 individus ± 6 795 (intervalle de confiance à 95 % : 11 664-25 182) au moyen de l'information transmise par les caribous munis d'un collier émetteur actuellement (Leclerc et Boulanger, en préparation). Cette estimation révèle des signes de déclin par rapport aux estimations du relevé de 2007 (z-test, $z = -2{,}19$, $p = 0{,}036$). Il y a eu un déclin global de 33,7 %, ou 5 % par an, depuis 2007. Il faudra davantage de recherche et de suivi de cette population pour mieux comprendre le taux de déclin. Cette information se compare à l'Inuit Qaujimajatuqangit et aux connaissances locales recueillis dans une étude réalisée de l'été à l'hiver 2014 dans la collectivité d'Ikaluktutiak (Cambridge Bay) située dans l'île Victoria, dans la région de Kitikmeot, au Nunavut. À la fin de 2014, les résidents de la collectivité ont déclaré avoir observé 80 % (IIQ[6] : 75-90 %) moins de caribous de Dolphin-et-Union dans la région d'Ikaluktutiak (région de Cambridge Bay) comparativement au nombre qu'ils avaient l'habitude de voir dans les années 1990 (Tomaselli *et al.*, 2016a, 2018). D'après l'Inuit Qaujimajatuqangit et les connaissances locales, le déclin a débuté vers 2005, en même temps que le déclin du bœuf musqué enregistré dans le même secteur. En outre, depuis le début du déclin, les participants ont observé une diminution au sein de la classe d'âge du stade juvénile (faons et jeunes d'un an), qui est passée de 35 % (IIQ : 30-35) avant le déclin à 20 % (IIQ : 15-30) durant le déclin; une diminution générale de l'état corporel; enfin, une

[6] L'IIQ, ou intervalle interquartile, est une mesure utilisée en statistique descriptive pour représenter la variabilité ou l'étendue des observations. Plus précisément, il représente l'étendue du 50 % des observations qui se trouvent autour de la valeur médiane (Upton et Cook, 1996).

hausse générale du nombre d'animaux ayant des anomalies (morbidité), soit de 7,5 % (IIQ : 5-45) avant le déclin à 30 % (IIQ : 10-47) durant le déclin (Tomaselli *et al.*, 2016a, 2018). Ainsi, il sera important de suivre la harde de caribous de Dolphin-et-Union de près au cours des prochaines années pour obtenir des caractéristiques démographiques et pour évaluer d'autres signes de déclin dans la productivité et la santé de la population. Le gouvernement du Nunavut prévoit effectuer plus de recherche et de suivi.

Répartition

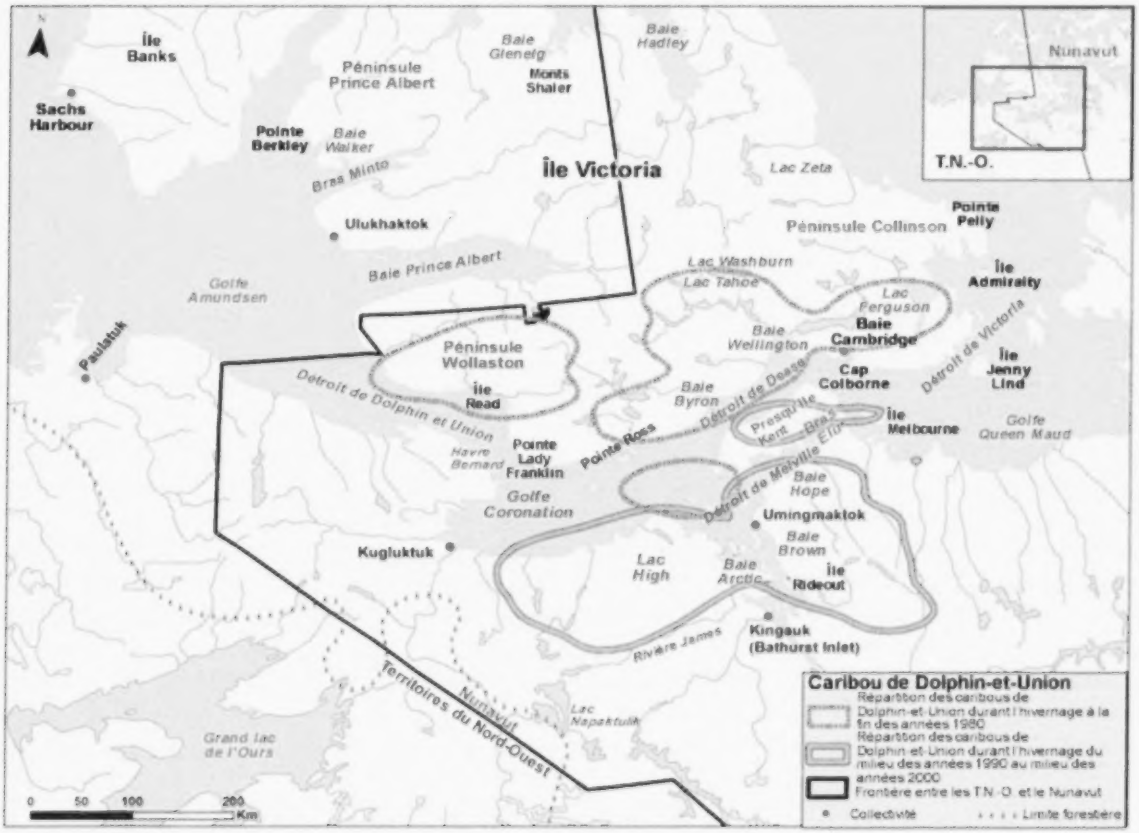

Figure 8. Répartition approximative des caribous de Dolphin-et-Union durant l'hivernage à la fin des années 1980 (ligne rose) et du milieu des années 1990 jusqu'au milieu des années 2000 (ligne or), établie à partir de caribous munis d'un collier émetteur. Données de Poole *et al.* (2010); figure reproduite de Species at Risk Committee (2013) par B. Fournier, GNTNO-MERN, 2016.

Par rapport à sa superficie restreinte de la première moitié du 20e siècle, l'aire de répartition du caribou de Dolphin-et-Union s'est étendue vers l'est et vers le sud (First Joint

Meeting, 2015) (voir les figures 4 et 8). Si la majorité de la population traversait le détroit de Dolphin-et-Union au début du siècle, le caribou est maintenant plus susceptible d'effectuer la traversée plus près du détroit de Dease et de la partie ouest du golfe Queen Maud (Poole *et al.*, 2010). En outre, certains peuples autochtones précisent qu'au cours de la dernière décennie, ils ont observé le caribou de Dolphin-et-Union à l'extérieur de son aire d'hivernage régulière, aussi loin au sud que la limite forestière et au nord, que le Grand lac de l'Ours (Philip Kadlun de Kugluktuk, cité dans Golder Associates Ltd., 2003). Depuis trois ou quatre ans près de Cambridge Bay, les aînés estiment que le caribou emprunte un parcours de migration différent (First Joint Meeting, 2015). Bien qu'ils soient de nature spéculative, ces changements pourraient être liés aux changements climatiques étant donné que le caribou doit trouver un endroit sécuritaire où traverser le détroit sur la glace. Il pourrait aussi devoir étendre son aire d'hivernage plus au sud pour trouver des sources d'alimentation.

5. MENACES ET FACTEURS LIMITATIFS

5.1 Évaluation des menaces

Le processus de détermination des menaces pesant sur le caribou de Dolphin-et-Union a été lancé lors d'une réunion conjointe réunissant des partenaires de cogestion à Kugluktuk en mars 2015 (First Joint Meeting, 2015). Y étaient présents des représentants des collectivités locales, d'organisations et d'organismes gouvernementaux. Une deuxième réunion conjointe a suivi en janvier 2016 à Cambridge Bay (Second Joint Meeting, 2016). Les menaces relevées au cours de ces réunions sont consignées et expliquées dans la présente section.

L'évaluation des menaces pesant sur le caribou de Dolphin-et-Union (tableau 4) se fonde sur le système unifié de classification des menaces de l'Union internationale pour la conservation de la nature et du Partenariat pour les mesures de conservation (International Union for Conservation of Nature and Conservation Measures Partnership [IUCN and CMP], 2006). Les menaces sont définies comme étant les activités ou les processus immédiats qui ont entraîné, entraînent ou pourraient entraîner la destruction, la dégradation ou la détérioration de l'entité évaluée (population, espèce, communauté ou écosystème) dans la zone d'intérêt (mondiale, nationale ou infranationale). Ce processus d'évaluation ne tient pas compte des facteurs limitatifs. Les menaces historiques, les effets indirects ou cumulatifs des menaces ou toute autre information pertinente pour comprendre la nature des menaces sont présentés à la section 5.2. Le tableau d'évaluation du calculateur des menaces pour le caribou de Dolphin-et-Union (tableau 4; annexe A) a été rempli par un groupe d'experts de l'Inuit Qaujimajatuqangit, des connaissances traditionnelles, des connaissances locales et des connaissances scientifiques sur le caribou de Dolphin-et-Union en décembre 2014 et a été mis à jour en février 2016.

Tableau 4. Évaluation du calculateur des menaces.

N° de la menace	Menace	Impact[a]	Portée[b]	Gravité[c]	Immédiateté[d]	Description
1	Développement résidentiel et commercial	Négligeable	Négligeable	Extrême	Élevée	
1.1	Zones résidentielles et urbaines	Négligeable	Négligeable	Extrême	Élevée	
3	Production d'énergie et exploitation minière	Faible	Restreinte	Légère		
3.1	Forage pétrolier et gazier	Non calculé			Non significative/ négligeable	
3.2	Exploitation de mines et de carrières	Faible	Restreinte	Légère	Élevée	• Activités d'exploitation minière (ne comprend pas les routes, les vols d'aéronefs, le transport par eau)
4	Corridors de transport et de service	Élevé	Généralisée –grande	Élevée	Modérée	
4.1	Routes et voies ferrées	Faible	Restreinte	Légère	Modérée	• Routes
4.2	Lignes de services publics	Négligeable	Négligeable	Négligeable	Inconnue	
4.3	Voies de transport par eau	Élevé	Généralisée – grande	Élevée	Élevée	• Circulation maritime/déglaçage
4.4	Corridors aériens	Faible	Restreinte	Légère	Élevée	• Vols d'aéronefs réguliers
5	Utilisation des ressources biologiques	Moyen – faible	Généralisée	Modérée – légère	Élevée	
5.1	Chasse et capture d'animaux terrestres	Moyen – faible	Généralisée	Modérée – légère	Élevée	• Récolte
6	Intrusions et perturbations humaines	Négligeable	Restreinte	Négligeable	Élevée	
6.1	Activités récréatives	Négligeable	Négligeable	Négligeable	Élevée	
6.2	Guerre, troubles civils et exercices militaires	Non calculé			Non significative/ négligeable	
6.3	Travail et autres activités	Négligeable	Restreinte	Négligeable	Élevée	• Vols d'aéronefs non réguliers
8	Espèces et gènes envahissants ou autrement problématiques	Élevé – faible	Généralisée	Élevée – légère	Élevée	
8.1	Espèces exotiques (non indigènes) envahissantes	Moyen – faible	Grande – restreinte	Modérée	Élevée	• Parasites et maladies (indigènes et non indigènes)
8.2	Espèces indigènes problématiques	Élevé – faible	Généralisée	Élevée – légère	Élevée	• Prédation (p. ex., loups, grizzlis) • Compétition (p. ex., bœufs musqués) • Harcèlement par les insectes
8.3	Matériel génétique introduit	Inconnu	Grande –petite	Inconnue	Élevée	• Croisement

9	Pollution	Non calculé				
9.4	Déchets solides et ordures	Non calculé				
11	Changements climatiques et phénomènes météorologiques violents	Moyen – faible	Généralisée	Modérée – légère	Élevée	
11.1	Déplacement et altération de l'habitat	Moyen – faible	Généralisée	Modérée – légère	Élevée	• Perte de glace de mer • Modifications de la végétation
11.4	Tempêtes et inondations	Moyen – faible	Grande	Modérée – légère	Modérée	• Épisodes de glace au sol (verglas, etc.)
Impact global des menaces : De très élevé à élevé						

[a] Impact – Fondé sur la portée et la gravité (très élevé, élevé, moyen, faible, inconnu, négligeable)
[b] Portée – Proportion de l'espèce qui, selon toute vraisemblance, devrait être touchée par la menace d'ici 10 ans (généralisée = 71-100 %; grande = 31-70 %; restreinte = 11-30 %; petite = 1-10 %; négligeable < 1 %; inconnue). Les catégories peuvent aussi être combinées (p. ex. de grande à restreinte = 11-70 %).
[c] Gravité – Au sein de la portée, niveau de dommage (évalué en % de déclin attendu au cours des 3 prochaines générations [7 ans = 1 génération pour le caribou de Dolphin-et-Union]) que causera la menace sur l'espèce d'ici une période de 10 ans (extrême = 71-100 %; élevée = 31-70 %; modérée = 11-30 %; légère = 1-10 %; négligeable < 1 %; inconnue). Les catégories peuvent aussi être combinées (p. ex. de modérée à légère = 1-30 %).
[d] Immédiateté – Concerne la présence de la menace dans le temps (élevée [menace toujours présente]; modérée [peut-être à court terme : < 10 ans ou 3 générations]; faible [peut-être à long terme : > 10 ans ou 3 générations]; négligeable [passée ou sans effet direct]; inconnue).

5.2 Description des menaces

Les menaces désignent les activités ou les processus immédiats qui touchent directement et négativement la population de caribous de Dolphin-et-Union. Diverses menaces pèsent sur le caribou de Dolphin-et-Union et sur son habitat à l'échelle de son aire de répartition dans l'île Victoria et sur le continent. Les menaces présentées ici concernent à la fois les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut.

L'impact global des menaces calculé pour cette population est de très élevé à élevé (tableau 4). Les menaces les plus importantes pesant sur le caribou de Dolphin-et-Union sont le transport par eau et la prédation. Au nombre des autres menaces importantes figurent la modification de l'habitat attribuable aux changements climatiques (en particulier la perte de glace de mer), les épisodes de glace au sol, la récolte, les parasites, les maladies et le harcèlement par les insectes. L'exploitation minière, les routes et les vols d'aéronefs posent aussi des menaces à cette population de caribous. Chacune des menaces examinées par le groupe d'experts est décrite ci-après selon son impact (d'élevé à faible), et chaque catégorie de menaces est assortie d'un numéro standard qui renvoie au système de classification de l'UICN.

5.2.1. Changements de la glace de mer ayant une influence sur la migration

Les menaces qui entraînent des changements dans la glace de mer ayant des effets sur la migration du caribou (voies de transport par eau [UICN 4.3] et la perte de glace de mer en raison des changements climatiques [UICN 11.1]) sont traitées de façon successive en raison de leur impact semblable, résultant toutefois de causes différentes.

Menace de l'UICN n° 4.3 – Voies de transport par eau (impact élevé)

La hausse du transport maritime lors de la formation de la glace de mer ou durant la saison des glaces constitue une grave menace pour le caribou de Dolphin-et-Union. Cette menace est exacerbée par le prolongement continu de la saison de navigation (attribuable à la saison des glaces plus courte) qui permet l'intensification du trafic maritime dans les détroits. Pris ensemble, ces deux facteurs interfèrent avec la formation de la glace de mer et accroissent le risque de noyade chez le caribou.

L'augmentation du transport par eau, y compris du déglaçage, se fait déjà sentir dans les détroits situés entre l'île Victoria et le continent, soit le principal parcours de migration du caribou de Dolphin-et-Union (Poole *et al.*, 2010; Dumond *et al.*, 2013; Environment and Natural Resources, 2015b; Environment and Natural Resources, 2016; First Joint Meeting, 2015; Ekaluktutiak HTO, 2016; Second Joint Meeting, 2016). Des observations semblables ont été faites pour le caribou de Peary (Miller *et al.*, 2005), qui peuvent être liées au caribou de Dolphin-et-Union. Le nombre de traversées par le passage du Nord-Ouest a augmenté de quatre par année, dans les années 1980, à 20 ou 30 par année, durant la période allant de 2009 à 2013 (Environment and Natural Resources, 2015b). Il s'agit surtout de brise-glace affectés à des fonctions de garde côtière et de recherche, de petites embarcations, d'aventuriers, de paquebots de croisière et de navires de remorquage et de ravitaillement; la plupart des déplacements ont lieu entre août et octobre. Une grande part de la hausse

des passages enregistrée à la fin des années 1980 s'explique par l'accroissement du nombre de navires de remorquage et ravitaillement de l'industrie pétrolière et gazière, dont la moitié peut briser la glace (Environment and Natural Resources, 2015b). La majorité des navires passent par le golfe Amundsen, le détroit de Dolphin et Union et le détroit de Dease, près de la partie continentale de l'Arctique. Seulement 8 % des embarcations se rendent à la mer de Beaufort par les voies nordiques près de l'île Banks (Environment and Natural Resources, 2015b). Globalement, l'utilisation à des fins commerciales du passage du Nord-Ouest par des navires dotés d'une capacité de déglaçage ou accompagnés d'un brise-glace augmente rapidement. L'augmentation des risques de déversements d'hydrocarbures ou de déchets, les changements des conditions des glaces causés par des chenaux produits par le sillage des navires, et des répercussions sur les espèces sauvages terrestres et marines représentent quelques-uns des effets risquant de découler des activités de transport maritime (Environment and Natural Resources, 2015b; Environment and Natural Resources, 2016).

Les collectivités autochtones ont constaté cette hausse du trafic maritime et se préoccupent de ses répercussions sur la formation de la glace de mer. Elles ont déjà remarqué une hausse du nombre de caribous noyés ces dernières années, parfois des centaines (Thorpe *et al.*, 2001; Miller *et al.*, 2005; First Joint Meeting, 2015; Second Joint Meeting, 2016). Un individu qui effectue la récolte a déclaré avoir vu un navire passer dans 30 cm de glace la troisième semaine d'octobre, lors de la migration automnale (Ekaluktutiak HTO, 2016). Un autre membre de la collectivité a expliqué que si le trafic maritime continue de croître, la glace n'aura pas le temps de se reconstituer suffisamment, étant donné qu'il faut 7,5 cm de glace pour que le caribou puisse effectuer la traversée (First Joint Meeting, 2015). Les préoccupations de la collectivité visent aussi la sécurité des individus effectuant la récolte et d'autres gens qui vont sur la glace de même que d'autres espèces, comme le bœuf musqué (Ekaluktutiak HTO, 2016).

Les chercheurs ont constaté une hausse du trafic maritime, des changements dans le moment où se forme la glace de mer et les tendances d'englacement, ainsi que leur impact sur la migration du caribou. Dumond *et al.* (2013) ont consigné un retard dans les déplacements migratoires attribuable au maintien temporaire d'un chenal de navigation en eaux libres à Cambridge Bay en 2007. Le transport maritime durant la période libre de glace (juin à août) a un impact négligeable sur le caribou de Dolphin-et-Union. Cependant, si le trafic maritime se poursuivait toute l'année, ou commençait plus tôt au printemps ou se terminait plus tard à l'automne, cela pourrait entraîner d'autres conséquences pour l'espèce. Une augmentation du transport maritime en octobre aurait un effet sur la formation de la glace de mer, ce qui pourrait toucher la migration des caribous (tableau 2). Certains chercheurs font observer que la circulation maritime et le déglaçage tout au long de l'année pourraient fragmenter l'aire de répartition du caribou de Dolphin-et-Union et en fin de compte l'empêcher d'effectuer sa migration à l'automne et au printemps (Miller *et al.*, 2005).

D'un point de vue économique, il y a un fort incitatif à permettre la hausse de la circulation maritime et des activités de déglaçage dans l'Arctique canadien, en particulier dans le passage du Nord-Ouest. À l'échelle nationale, cette hausse se traduirait par des occasions d'exploration et d'extraction des ressources naturelles. Elle permettrait aussi d'améliorer l'accès au tourisme, en particulier pour les paquebots de croisière qui empruntent les chenaux libres de glace. À l'échelle internationale, l'attrait du passage du Nord-Ouest tient aux 11 000 km qui seraient retranchés de la route Europe-Asie qui passe par le canal de Panama et aux 19 000 km qui seraient retranchés de l'itinéraire qu'empruntent les superpétroliers par le cap Horn qui sont trop gros pour passer par le canal de Panama (Kerr, cité dans Miller *et al.*, 2005). De fait, il a déjà été proposé de permettre la circulation maritime à longueur d'année ou de créer des voies de navigation dans les eaux arctiques dans le cadre de certains projets d'extraction de ressources (Miller *et al.*, 2005; Dumond *et al.*, 2013), et la Garde côtière canadienne a été chargée d'aménager des couloirs de transport maritime dans le Nord (Canadian Coast Guard, 2014).

Menace de l'UICN n° 11.1 – Déplacement et altération de l'habitat (impact moyen à faible)*

*Remarque – L'évaluation de cette menace a pris en compte les modifications de la végétation, traitées plus bas à la section 5.2.5.

Au nombre des nombreux effets des changements climatiques dans l'Arctique (voir les autres aspects de la menace de l'UICN n° 11.1, Déplacement et altération de l'habitat, traités plus bas), le plus grave est, pour le caribou de Dolphin-et-Union, le changement subi par la glace de mer le long du parcours migratoire de la population. Comme il est souligné dans la section précédente (voies de transport par eau), la glace ne peut soutenir le poids du caribou durant sa migration si elle est mince ou instable.

En raison du réchauffement observé dans l'Arctique, l'englacement se produit plus tard au cours de l'automne et le dégel, plus tôt au cours du printemps (Miller *et al.*, 2005; Gunn, 2008; Poole *et al.*, 2010; First Joint Meeting, 2015; Kugluktuk HTO, 2016; Second Joint Meeting, 2016). Sur la côte sud de l'île Victoria, des températures plus douces ont été enregistrées à l'automne au cours des 60 dernières années, ce qui a retardé la formation de la glace de mer. En 2008, la nouvelle glace (nouvellement formée, moins de 10 cm d'épaisseur) s'est formée dix jours plus tard qu'en 1982 et la glace grise (10-15 cm d'épaisseur), huit jours plus tard pour la même période (Poole *et al.*, 2010). La hausse des températures diminue les chances que la glace de mer soit d'épaisseur uniforme, et les Inuits ont signalé un taux de mortalité élevé chez le caribou de Dolphin-et-Union parce qu'il effectue sa migration sur une glace de mer mince, instable et nouvellement formée (First Joint Meeting, 2015; Second Joint Meeting, 2016). Le caribou sait nager, mais il ne franchira pas plus de quelques kilomètres à la nage (Dumond *et al.*, 2013) et parfois, il est incapable de s'extirper de l'eau (Species at Risk Committee, 2013).

Les changements climatiques constituent, aux yeux de certains Inuits, la menace la plus grave qui pèse sur le caribou de Dolphin-et-Union (First Joint Meeting, 2015; Kugluktuk HTO, 2016). En raison du changement dans la formation de la glace de mer, certains

caribous de Dolphin-et-Union pourraient ne pas terminer leur migration vers le continent; ils restent coincés sur la glace et partent à la dérive. Ils finissent par mourir de faim ou de fatigue tandis qu'ils essaient de retourner à la terre ferme à la nage (Kugluktuk HTO, 2016). Des chasseurs ont vu jusqu'à 150 caribous flotter sur un morceau de glace dans le golfe Coronation et en ont parfois même trouvés qui étaient gelés dans la glace de mer, la tête sortie de la glace (First Joint Meeting, 2015). On sait que d'autres caribous ont nagé jusqu'à la terre ferme, mais ont péri peu de temps après avoir émergé de l'eau (Allen Niptanatiak et Dustin Fredlund, cités dans Dumond *et al.*, 2013). Parmi les caribous qui survivent et parviennent au continent, ces dernières années, les chasseurs ont observé qu'un nombre croissant d'entre eux avaient la fourrure recouverte d'une épaisse couche de glace, ce qui révèle qu'ils sont tombés dans la glace, mais ont pu gagner la rive du continent, à proximité (Poole *et al.*, 2010; Dumond *et al.*, 2013; Kugluktuk HTO, 2016). L'accumulation de glace sur la fourrure du caribou est un problème pour l'animal et ajoute à son stress (Kugluktuk HTO, 2016).

Comme l'englacement est retardé, le caribou gaspille parfois de l'énergie à modifier ses profils de déplacement dans l'axe est-ouest, à la recherche de la glace qui lui permettra d'entreprendre sa migration. Un membre d'une collectivité a fait remarquer que le caribou de Dolphin-et-Union était toujours en migration au-delà de Cambridge Bay en janvier 2016, ce qui est surprenant étant donné que la migration est habituellement terminée en janvier (Second Joint Meeting, 2016). D'autres individus effectuant la récolte ont observé que certains caribous ont tenté de traverser la glace de mer plus tôt que par le passé, ce qui devient de plus en plus dangereux (Kugluktuk HTO, 2016).

Le retard de l'englacement et le climat plus doux à l'automne pourraient aussi entraîner le prolongement de la période de rassemblement sur la côte ouest de l'île Victoria. Ce retard contraint le caribou de Dolphin-et-Union à puiser dans les réserves de graisse qu'il avait emmagasinées au cours de l'été et peut aussi accroître la pression de broutage sur des parties de son aire de répartition (Poole *et al.*, 2010). Une période de rassemblement prolongée, en particulier sur la côte sud de l'île Victoria, accroît aussi la vulnérabilité de l'animal à la prédation et à la récolte (Poole *et al.*, 2010).

Effets cumulatifs des changements dans la glace de mer

En raison des profils de migration du caribou de Dolphin-et-Union, la connectivité saisonnière de la glace de mer entre l'île Victoria et le continent est essentielle à cette population. Pris ensemble, le trafic maritime (calculé comme une menace à impact élevé) et les changements climatiques (calculé comme une menace à impact moyen à faible) peuvent avoir une incidence sur la formation de glace au point où la population pourrait être contrainte de mettre fin à ses migrations. On peut se demander si l'île Victoria pourrait soutenir une population autosuffisante si celle-ci n'était plus en mesure de traverser sur la glace (Miller *et al.*, 2005; Dumond *et al.*, 2013). À une certaine époque, la migration par la glace de mer avait cessé et le caribou était demeuré dans l'île Victoria toute l'année, mais les effectifs étaient alors extrêmement bas, peut-être en raison d'épisodes de glace au sol et de l'arrivée des armes à feu (Manning, 1960; Gunn, 1990). Plus tard au cours du 20e siècle,

lorsque la population a augmenté, la migration a repris. On croit que la connectivité de la glace de mer pourrait avoir joué un rôle fondamental dans le rétablissement du caribou de Dolphin-et-Union (voir la section 4.4).

5.2.2 Prédation et compétition

Menace de l'UICN nº 8.2 – Espèces indigènes problématiques (impact élevé à faible)

Plusieurs espèces peuvent avoir des effets négatifs sur le caribou de Dolphin-et-Union par la prédation ou la compétition, mais l'impact qu'elles ont à l'échelle de la population reste incertain.

Loup arctique (*Canis lupus arctos*)

Les loups sont les principaux prédateurs du caribou de Dolphin-et-Union et la pression qu'ils exercent sur la taille de la population est difficile à mesurer. Des membres des collectivités ont remarqué une hausse du nombre de loups depuis 10 ou 20 ans. Dans des entretiens effectués dans les années 1990, ils ont déclaré que cette hausse ne semblait pas avoir d'effet négatif sur le caribou (Adjun, 1990); tout récemment cependant, les Inuits et les Inuvialuits se sont dits gravement préoccupés par une telle hausse et ses effets possibles (Ulukhaktok TK interviews, 2011-2013; First Joint Meeting, 2015; Ekaluktutiak HTO, 2016; Kugluktuk HTO, 2016; Second Joint Meeting, 2016). Un chasseur a signalé avoir vu sept ou huit caribous abattus par des loups dans un rayon de moins d'un kilomètre et demi (Second Joint Meeting, 2016). Des Autochtones ont aussi exprimé des préoccupations face au peu d'attention accordé à la prédation par les loups, si l'on considère qu'ils sont les principaux prédateurs du caribou de Dolphin-et-Union (Ekaluktutiak HTO, 2016).

Dans les années 1960, les Inuits avaient l'habitude de partir à la recherche des tanières de loups pour tuer les louveteaux afin de limiter le nombre de loups. De nos jours, cette pratique est moins courante et les compétences particulières nécessaires à cette fin disparaissent peu à peu (First Joint Meeting, 2015).

On dispose de peu de données scientifiques concernant l'abondance des loups ou son impact sur le caribou. On observe plus de loups lors des relevés aériens menés pour le dénombrement du caribou et du bœuf musqué (Species at Risk Committee, 2013); il faut souligner toutefois que les observations de prédateurs durant un relevé aérien ne sont pas révélatrices de la taille de la population d'une espèce. Le nombre de bœufs musqués s'est accru dans l'île Victoria durant les années 1990 (Gunn et Patterson, 2012) et on a avancé que la population de bœufs musqués pourrait soutenir un plus grand nombre de loups, ce qui pourrait mener à une hausse de la prédation du caribou de Dolphin-et-Union (Species at Risk Committee, 2013). Il n'existe cependant pas de données scientifiques directes concernant les taux de prédation. Il faut plus de recherche pour en savoir davantage sur les interactions entre le loup et le caribou de Dolphin-et-Union.

Grizzli (*Ursus arctos*)
Depuis le début des années 2000, on observe un plus grand nombre de grizzlis que par le passé dans l'île Banks et dans l'île Victoria (Dumond *et al.*, 2007; Slavik, 2011; Species at Risk Committee, 2013; First Joint Meeting, 2015; Joint Secretariat, 2015; Ekaluktutiak HTO, 2016; Olohaktomiut HTC, 2016). Cette hausse pourrait s'expliquer par la baisse du nombre d'ours abattus pour leur viande (Dumond *et al.* 2007) ou par l'expansion vers le nord de leur aire de répartition, attribuable peut-être aux modifications de l'habitat et de la disponibilité de proies (Species at Risk Committee, 2012a; Species at Risk Committee, 2012b; Species at Risk Committee, 2013; First Joint Meeting, 2015). Les grizzlis concentrent habituellement leurs efforts de prédation sur les jeunes caribous, en particulier les nouveau-nés. Cependant, comme les caribous de Dolphin-et-Union se dispersent pour mettre bas, il se peut que l'impact du grizzli sur cette population soit limité (Species at Risk Committee, 2013).

Autres prédateurs
Les peuples autochtones voient aussi plus de Pygargues à tête blanche. Cela pose d'autres défis pour le caribou de Dolphin-et-Union, car ces oiseaux, comme les Aigles royaux, se nourrissent de faons (Kugluktuk HTO, 2016).

Bœuf musqué (*Ovibos moschatus*) et autres herbivores
Certains peuples autochtones estiment que les bœufs musqués ont une influence néfaste sur le caribou de Dolphin-et-Union en raison de la compétition qu'ils se livrent pour les sources d'alimentation ou de l'évitement (Gunn 2005; Ekaluktutiak HTO, 2016; Olohaktomiut HTC, 2016). Selon des sources d'Inuit Qaujimajatuqangit et de connaissances traditionnelles, les bœufs musqués piétinent le sol et déterrent les plantes, ce qui diminue la quantité d'aliments à la disposition du caribou (Ulukhaktok TK interviews 2011-2013). Certains détenteurs de connaissances traditionnelles se sont dits préoccupés par la relation entre le caribou et le bœuf musqué, faisant remarquer que ce dernier a pour effet de repousser le caribou par son odeur (Ulukhaktok TK interviews 2011-2013). D'autres détenteurs de connaissances traditionnelles, comme ceux qui habitent près d'Umingmaktok, déclarent que depuis 25 ans, ils ont observé que le caribou et le bœuf musqué cohabitent et se nourrissent côte à côte l'hiver (First Joint Meeting, 2015).

Dans la documentation scientifique, les opinions divergent quant à savoir si les bœufs musqués et les autres herbivores (p. ex. lièvre, lagopède et lemming) se font concurrence pour la nourriture et l'espace, et quant aux conditions qui déterminent cette concurrence (Larter *et al.*, 2002; Gunn et Adamczewski, 2003). L'abondance du bœuf musqué s'est accrue dans l'île Victoria dans les années 1980 et 1990 (Gunn et Paterson, 2012), mais a décliné en 2013-2014 (L. Leclerc, comm. pers., 2016). Schaefer *et al.* (1996) ont constaté qu'il n'y avait pas de chevauchement entre les habitudes d'utilisation de l'habitat des bœufs musqués, des lièvres et des lagopèdes qui se nourrissaient dans le sud-est de l'île Victoria dans les années 1990 et celles du caribou. Toutefois, Hughes (2006) a observé un chevauchement dans le régime alimentaire et l'utilisation de l'habitat du bœuf musqué et du caribou dans le sud de l'île Victoria au milieu des années 2000 et a laissé entendre que

ces animaux se livraient une compétition interspécifique. On a aussi avancé que le bœuf musqué pourrait soutenir (en tant que proie de substitution) la prédation du caribou de Dolphin-et-Union par le loup, ou pourrait influer sur la relation entre le caribou et les parasites (Hughes *et al.*, 2009; Species at Risk Committee, 2013).

Oies

Dans la partie est de l'aire d'hivernage du caribou de Dolphin-et-Union, les populations d'Oies des neiges (*Chen caerulescens*) et d'Oies de Ross (*Chen rossii*) ont augmenté bien au-delà des objectifs établis; elles sont maintenant désignées espèces surabondantes (CWS Waterfowl Committee, 2014, 2015). La population d'Oies rieuses (*Anser albifrons*) s'est aussi accrue considérablement depuis la fin des années 1980 (CWS Waterfowl Committee, 2015). Dans le golfe Queen Maud, les oies sont devenues si abondantes qu'elles se sont étendues au-delà de leurs lieux de nidification de choix jusqu'à des lieux marginaux. Ces populations importantes ont des effets sur la végétation, ce qui a soulevé des préoccupations selon lesquelles le broutage intensif mettrait en péril les écosystèmes arctiques (Batt, 1997). Parmi ces effets, il faut mentionner la destruction de la végétation par l'altération ou l'élimination de communautés végétales, ce qui peut transformer le sol en boue et en modifier la salinité, la dynamique de l'azote et l'humidité (CWS Waterfowl Committee, 2014; 2015). Les collectivités estiment que ces changements compromettent l'alimentation du caribou de Dolphin-et-Union durant l'hiver (First Joint Meeting, 2015; Second Joint Meeting, 2016). L'Oie des neiges et l'Oie de Ross font l'objet de mesures de conservation spéciales pour limiter leur abondance, mais les résultats obtenus à ce jour restent mitigés (CWS Waterfowl Committee, 2014).

Les Inuits et les Inuvialuits ont aussi remarqué une surabondance d'oies depuis dix ans (First Joint Meeting, 2015). En particulier, ils soulignent la destruction de l'habitat qui en est résultée dans l'île Victoria. À ce jour, aucune étude scientifique n'a traité des effets de la destruction de l'habitat sur le caribou en particulier, mais des membres des collectivités ont exprimé leurs préoccupations à l'égard d'une telle tendance (First Joint Meeting, 2015).

5.2.3 Récolte

Menace de l'UICN nº 5.1 – Chasse et capture d'animaux terrestres (impact moyen à faible)

Bien que, selon les critères de l'UICN, cette menace ait un impact moyen à faible, on pourrait avancer que son impact est élevé à faible en raison de l'incertitude associée aux taux de récolte. Lors de la réunion des spécialistes scientifiques et des détenteurs de connaissances traditionnelles tenue en décembre 2014, l'impact a été placé dans la catégorie « élevé à faible ». Sa cote a été changée et l'impact a été désigné « moyen à faible » en février 2016, car le groupe de spécialistes estimait que cette catégorie représentait mieux l'impact actuel de la récolte étant donné que la population avait été moins accessible aux collectivités ces dernières années.

La récolte est importante pour les bénéficiaires des collectivités situées dans l'aire de répartition de la population de caribous de Dolphin-et-Union. À l'heure actuelle, la population peut faire l'objet d'une récolte légale par les peuples autochtones et les chasseurs résidents et non résidents (voir les définitions à la section 3.1) dans l'ensemble de son aire de répartition, aussi bien au Nunavut que dans les Territoires du Nord-Ouest[7]. La récolte influe directement sur la population de caribous du fait qu'elle retire des individus de la harde. Les conséquences de la récolte sont moins importantes lorsque le caribou est abondant et que le nombre d'individus est en hausse, particulièrement si le niveau de récolte est faible. Cependant, la récolte peut avoir un effet négatif si la population est en baisse ou faible, particulièrement si le taux de récolte est élevé. Les effets de la récolte sur une population dépendent non seulement du nombre total de caribous qui sont pris, mais aussi du rapport des sexes et des âges dans la récolte et de la tendance de la population (en hausse, en baisse ou stable).

À l'heure actuelle, les niveaux de récolte et le taux global de récolte pour la population de caribous de Dolphin-et-Union sont inconnus. Il est donc impossible de connaître avec certitude l'incidence de la récolte sur la tendance de la population. La récolte peut avoir un effet plus important sur la tendance de la population lorsque celle-ci est en baisse, puisqu'elle aggrave le déclin, mais l'ampleur et l'étendue de cet effet sont inconnues. Des enquêtes sur les récoltes menées antérieurement donnent une idée des niveaux de récolte enregistrés à ce moment-là (voir la section 3.2), mais les chasseurs n'étaient pas tenus de signaler leurs prises (et ils ne le sont toujours pas) s'ils s'adonnaient à la récolte de subsistance. En raison du manque de données récentes concernant le nombre de prises et de la difficulté que pose l'identification des caribous récoltés par population, l'estimation des niveaux de récolte comporte une grande incertitude.

5.2.4 Parasites, maladies et harcèlement par les insectes

Menace de l'UICN nº 8.1 – Espèces exotiques (non indigènes) envahissantes (impact moyen à faible)*

*Remarque – Les maladies et parasites indigènes et non indigènes ont été pris en compte dans cette catégorie.

Les parasites, les maladies et le harcèlement par les insectes posent un risque modéré au caribou de Dolphin-et-Union en raison des effets qu'ils ont sur l'état corporel, les taux de gravidité et la survie. Les températures plus élevées favorisent la transmission de nouveaux parasites et de nouvelles maladies, et le prolongement de la période de rassemblement préalable à la migration automnale entraîne une exposition prolongée à ces parasites ainsi qu'une hausse possible du taux d'infection (Poole *et al.*, 2010, Kutz *et al.*,

[7] Au moment de la publication du présent document, il ne se faisait pas de récolte par les non-résidents dans les Territoires du Nord-Ouest, car aucune étiquette n'est attribuée pour les chasseurs non résidents.

2015; Tomaselli *et al.*, 2016a, 2018). Les collectivités locales ont signalé une hausse du nombre de caribous malades (Poole *et al.*, 2010; First Joint Meeting, 2015; Tomaselli *et al.*, 2016a, 2018) et des Inuits se sont dits préoccupés par les effets possibles sur la santé des humains qui en consomment la viande (Kugluktuk HTA, 2016; Olohaktomiut HTC, 2016; Leclerc et Boulanger, en préparation).

Des chercheurs et des membres des collectivités ont soulevé des préoccupations au sujet de la présence de la brucellose chez le caribou de Dolphin-et-Union et de ses effets possibles (Ekaluktutiak HTO, 2016; First Joint Meeting, 2015; Kutz *et al.* 2015; Olohaktomiut HTC, 2016; Second Joint Meeting, 2016). La bactérie du genre *Brucella* (qui cause la brucellose) est présente chez le caribou des zones septentrionales et est endémique à de nombreuses populations. Sa présence a été récemment confirmée chez le caribou de Dolphin-et-Union (Kutz *et al.*, 2015), ce qui n'est pas surprenant étant donné que l'on sait que les caribous vivant dans la toundra sont infectés périodiquement. La brucellose, importante cause d'infertilité chez le caribou, pourrait jouer un rôle important dans les baisses de population (Kutz *et al.*, 2015). Ainsi, la bactérie *Brucella* a été associée au déclin de la population de caribous de la toundra de l'île Southampton après avoir été introduite dans cette population (Government of Nunavut, 2013). Cette bactérie entraîne aussi l'enflure des articulations, ce qui peut rendre le caribou plus vulnérable à la prédation. Depuis le milieu des années 2000, on observe un nombre accru de caribous qui ont les articulations enflées ou qui boitent dans la région de Cambridge Bay (Tomaselli *et al.*, 2016a, 2018). La bactérie a aussi été trouvée chez des bœufs musqués dans la même région (Tomaselli *et al.*, 2016b; Tomaselli, candidat au doctorat, faculté de médecine vétérinaire, Université de Calgary, comm. pers., 2017).

Une autre bactérie, l'*Erysipelothrix rhusiopathiae*, semble causer la mort rapide d'individus au sein de la population de bœufs musqués et a été la cause d'une mortalité étendue chez le bœuf musqué dans l'ouest de l'Arctique canadien et en Alaska (Kutz *et al.*, 2015). Son impact sur le caribou est moins clair; cependant, cette bactérie est responsable de cas de mortalité chez certaines populations de caribous de la toundra et de caribous des bois au Nunavut, en Alberta et en Colombie-Britannique (Kutz *et al.*, 2015; Schwantje *et al.* 2014). La sérologie révèle que certains caribous de Dolphin-et-Union ont été exposés à la bactérie; c'est donc dire que celle-ci circule au sein de cette population de caribous (Kutz *et al.*, 2015). Selon certains, cet agent pathogène pourrait jouer un rôle dans la dynamique à venir de la population de caribous de Dolphin-et-Union (Kutz *et al.*, 2015).

Un strongle (ver du poumon) et un ver du muscle ont été détectés chez le caribou de Dolphin-et-Union. Auparavant absent des îles de l'Arctique, le *Varestrongylus eleguneniensis* a été découvert pour la première fois dans l'île Victoria en 2010 et a des effets tant sur le caribou que sur le bœuf musqué (Kutz *et al.*, 2014). Ses effets sur le caribou ne sont pas connus, quoique ce parasite ne soit probablement pas une cause importante de maladie (Kutz *et al.*, 2015). On croit qu'il a été introduit lors des migrations du caribou de Dolphin-et-Union vers l'île Victoria et que le réchauffement lui a permis de survivre et de se répandre. Comme les températures sont plus élevées et que la durée du

rassemblement dans l'île est prolongée en raison de l'englacement tardif, le caribou est maintenant plus susceptible d'être exposé au parasite *Varestongylus*, sans compter le risque accru de transmission de ce parasite, voire d'autres maladies (Kutz *et al.*, 2014; Poole *et al.*, 2010; Tomaselli *et al.*, 2016a, 2018).

La deuxième espèce, récemment détectée chez le caribou de Dolphin-et-Union, est le *Parelaphostrongylus andersoni* (Kafle *et al.*, en examen). Présent chez le caribou à l'échelle du continent nord-américain sur la terre ferme, ce parasite vit dans les muscles et parvient aux poumons par la circulation sanguine. En fortes concentrations, le *Parelaphostrongylus* peut provoquer une inflammation musculaire et l'amyotrophie de même que des troubles pulmonaires du fait que les œufs et les larves passent par les poumons (Kutz *et al.* 2015). Cette récente et première détection de ce parasite chez le caribou de Dolphin-et-Union pourrait annoncer une possible expansion de son aire de répartition (Kafle *et al.*, en examen).

Des nématodes sont souvent présents en tant que parasites gastro-intestinaux chez le caribou et le bœuf musqué, et au moins deux espèces sont communes au bœuf musqué et au caribou de Dolphin-et-Union (Kutz *et al.*, 2014). En fortes concentrations, ces parasites peuvent entraîner la détérioration de l'état corporel et la réduction du taux de gravidité (Hughes *et al.*, 2009; Kutz *et al.*, 2014). Dans des échantillons de caribou de Dolphin-et-Union prélevés récemment, on a détecté le *Marshallagia marshalli*, mais en faibles concentrations qui ne sont pas préoccupantes (Kutz *et al.*, 2015).

La tendance au réchauffement observée dans l'Arctique allonge les étés, d'où un harcèlement accru par les insectes (First Joint Meeting, 2015; Russell et Gunn, 2016). Cette tendance s'observe depuis les années 1970 (Thorpe *et al.*, 2001; Dumond *et al.*, 2007). En particulier, le climat doux et sec est à la source du pullulement de moustiques, et les étés chauds et humiques favorisent la croissance des hypodermes et des œstres du nez (Dumond *et al.*, 2007). Le réchauffement a aussi permis l'augmentation du nombre de mouches piqueuses et de la durée de leur présence sur le terrain. Les peuples autochtones ont constaté une hausse du nombre d'hypodermes, d'œstres du nez et de moustiques dans l'île Victoria; là où les hypodermes n'étaient vus que l'été, on les voit maintenant au printemps également (Bates 2007; Dumond *et al.*, 2007). Dans la partie continentale de l'aire de répartition du caribou de Dolphin-et-Union, entre 2000 et 2014, il y a eu une tendance à la hausse des températures de l'air et de la chaleur accumulée entre janvier et juin, de même qu'une tendance à la hausse de l'indice d'activité des hypodermes (fonction de la température et du vent) (Russell et Gunn, 2016).

Face à une telle augmentation des insectes, les caribous passent leur temps à fuir les nuages d'insectes ou à se secouer pour s'en défaire (Kugluktuk HTO, 2016). Dans un cas grave, un membre d'une collectivité a observé des caribous courir sans arrêt, allant et venant durant une journée entière, pour tenter de se libérer des insectes (First Joint Meeting, 2015). Les insectes sont parfois si nombreux que les caribous sont contraints à aller et venir sur des kilomètres. Ce comportement d'évitement exige de l'énergie et

empêche les caribous de se nourrir, ce qui influe sur leurs réserves de graisse et leur état corporel (First Joint Meeting, 2015; Kugluktuk HTO, 2016; Second Joint Meeting, 2016). La diminution de sa graisse corporelle influe sur la capacité du caribou de Dolphin-et-Union à devenir gravide, à réussir à traverser des cours d'eau, à migrer et à survivre à l'hiver. Hughes *et al.* (2009) ont constaté que les femelles gravement infestées d'hypodermes possédaient de faibles réserves de graisse et présentaient une faible probabilité de gestation.

5.2.5 Autres modifications de l'habitat attribuables aux changements climatiques

Menace de l'UICN nº 11.1 – Déplacement et altération de l'habitat (impact moyen à faible)*

*Remarque – L'évaluation de cette menace a pris en compte la perte de glace de mer, traitée plus haut à la section 5.2.1.

Il y a déjà de nombreuses observations du réchauffement causé par les changements climatiques à l'échelle de l'Arctique (Riedlinger et Berkes, 2001; Nichols *et al.*, 2004; Hinzman *et al.*, 2005; Barber *et al.*, cités dans Poole *et al.*, 2010; IPCC, 2014; First Joint Meeting, 2015), et des températures estivales plus élevées ont été enregistrées dans l'aire de répartition du caribou de Dolphin-et-Union (Poole *et al.*, 2010). Au nombre des effets qu'ont les changements climatiques sur le caribou de Dolphin-et-Union, il faut mentionner la perte de glace de mer (voir la section 5.2.1), le harcèlement accru par les insectes et des changements en ce qui concerne les maladies et les parasites (voir la section 5.2.4). Les autres changements touchant l'habitat du caribou de Dolphin-et-Union ont fait l'objet de très peu d'évaluations, mais les changements de la végétation pourraient avoir des effets sur la population étant donné que la disponibilité et la quantité de nourriture influent sur la masse corporelle, les taux de gravidité et la survie (Thomas, 1982; Heard, 1990; Gerhart *et al.*, 1997; Thorpe *et al.*, 2001).

Le réchauffement observé dans l'Arctique a entraîné une hausse mesurable de la productivité végétale (indice de végétation par différence normalisée) dans les îles de l'ouest de l'Arctique (Barber *et al.*, 2008; Walker *et al.*, 2011). Des participants à une étude de l'Inuit Qaujimajatuqangit réalisée dans les années 1990 ont remarqué des changements touchant la croissance des végétaux dans la toundra, dont la diversification et l'abondance de la végétation dans l'île Victoria en raison du réchauffement (Thorpe *et al.*, 2001). Ces observations laissent entendre qu'il pourrait y avoir des sources d'alimentation plus nombreuses et de meilleure qualité dans l'île Victoria pour le caribou. Cependant, lors d'entretiens menés sur les connaissances traditionnelles entre 2011 et 2013 à Ulukhaktok, la mauvaise qualité des plantes liée aux conditions de sécheresse et au gel a été soulevée à titre de source de préoccupation pour le caribou (Ulukhaktok TK interviews, 2011-2013).

Dans l'ensemble, les effets des changements climatiques sur la végétation sont complexes et il n'y a pas assez d'information à l'heure actuelle pour déterminer si les effets cumulatifs de ces changements se révéleront, au total, positifs ou négatifs pour le caribou de Dolphin-et-Union.

5.2.6 Épisodes de glace au sol

Menace de l'UICN nº 11.4 – Tempêtes et inondations (impact moyen à faible)

Les épisodes de gel-dégel et la pluie verglaçante peuvent créer sur le sol ou la neige une couche de glace qui rend la végétation inaccessible aux espèces qui s'en nourrissent (Elias, 1993; Ulukhaktok TK interviews, 2011-2013). Étant donné que seule une partie de l'aire de répartition est touchée, il s'agit d'épisodes localisés qui peuvent n'avoir des effets que sur une partie de la population. Lorsque les épisodes de glace au sol touchent de vastes étendues, le caribou de Dolphin-et-Union doit vivre de ses réserves de graisse ou changer d'endroit, et certains individus peuvent mourir de faim (Elias, 1993; Thorpe *et al.*, 2001; Ulukhaktok TK interviews, 2011-2013). Les chercheurs associent parfois les années d'épisodes de glace au sol fréquents à une réduction du nombre de caribous et des possibilités de récolte (Thorpe *et al.*, 2001). Ainsi, au cours de l'hiver 1987-1988, les chasseurs de Cambridge Bay ont fait mention d'épisodes de pluie verglaçante et de caribous qui périssaient le long de la côte; les carcasses trouvées par la suite ont révélé des cas de malnutrition (Gunn et Fournier, 2000).

Il y a des raisons de croire que les épisodes de glace au sol sont de plus en plus courants dans l'aire de répartition du caribou de Dolphin-et-Union. Les détenteurs de connaissances de la région de Bathurst Inlet, interrogés par Thorpe *et al.* (2001), ont signalé une augmentation de la fréquence des pluies verglaçantes et des cycles de gel-dégel dans les années 1990, et certains détenteurs de connaissances d'Ulukhaktok ont mentionné récemment qu'il y avait plus d'épisodes de pluie verglaçante qu'auparavant (Ulukhaktok TK interviews, 2011-2013). Les chercheurs se sont aussi dit inquiétés par le fait que les épisodes de glace au sol deviendront plus fréquents étant donné que les modèles de changements climatiques prédisent un réchauffement et un accroissement des précipitations dans l'Arctique (p. ex., Rinke et Dethloff, 2008; Vors et Boyce, 2009; Festa-Bianchet *et al.*, 2011). Ainsi, les épisodes de glace au sol sont susceptibles de devenir une grave menace pour le caribou de Dolphin-et-Union.

5.2.7 Exploitation minière

Menace de l'UICN nº 3.2 – Exploitation de mines et de carrières (faible impact)*

*Remarque – L'évaluation de cette menace n'a pas pris en compte les routes, les vols d'aéronefs ou le transport maritime associés aux mines. Ces éléments sont traités dans l'évaluation des menaces de l'UICN suivantes : 4.1 – Routes et voies ferrées, 4.3 – Voies de transport par eau, 4.4 – Corridors aériens et 6.3 – Travail et autres activités.

Le développement industriel, en particulier l'exploitation minière et les activités connexes, a été identifié comme une menace pour le caribou de Dolphin-et-Union. Des projets d'exploration minière se déroulent dans son aire d'hivernage, et une mine est actuellement en voie d'entrer dans sa phase d'exploitation. Des données probantes indiquent que

l'exploitation minière agit sur la répartition des caribous à une échelle locale et régionale, puisque ces derniers réagissent aux projets industriels en choisissant un habitat de plus en plus éloigné jusqu'à la zone d'influence estimée (zone d'occupation réduite) (Boulanger *et al.*, 2012). Même une perturbation ayant une faible étendue spatiale peut avoir des effets majeurs sur le caribou (Forbes *et al.*, 2001), et les répercussions semblent plus importantes durant la période de mise bas et durant la période précédant celle-ci (Weir *et al.*, 2007; Dyer *et al.*, 2001; Nellemann *et al.*, 2001). Certaines activités de recherche ont montré une baisse des taux de reproduction associée à une hausse des activités industrielles en raison de l'altération, de la perte ou de la fragmentation de l'habitat (Nellemann *et al.*, 2003). Si des mines sont aménagées ou agrandies, elles pourraient influer sur les déplacements du caribou, l'éloigner de ses aires d'alimentation hivernales et accroître l'accès des chasseurs (Species at Risk Committee, 2013). Les projets futurs et l'expansion éventuelle des mines existantes sont susceptibles de perturber les corridors de migration et les aires d'alimentation hivernales (Tuktoyaktuk Community Meeting, 2014; First Joint Meeting, 2015; Ekaluktutiak HTO, 2016; Olohaktomiut HTC, 2016; Paulatuk HTC, 2016; Second Joint Meeting, 2016). Lorsque les activités industrielles cesseront, des préoccupations pourraient surgir au moment du nettoyage des lieux; par exemple, un caribou a été aperçu avec dans ses bois du fil barbelé d'une ancienne station du réseau DEW (réseau d'alerte avancé, en anglais *Distant Early Warning Line*) (First Joint Meeting, 2015). Bien que l'impact global des mines pour le caribou de Dolphin-et-Union ait été évalué comme étant faible, on a reconnu qu'un pourcentage plus élevé d'individus de la population pourrait être directement touché par les mines dans l'avenir (annexe A).

5.2.8 Routes

Menace de l'UICN n° 4.1 – Routes et voies ferrées (faible impact)

À l'heure actuelle, les routes ont très peu d'effet sur la population de caribous de Dolphin-et-Union, mais elles pourraient devenir plus problématiques d'ici dix ans si les mines et les routes connexes qui sont proposées sont aménagées. Par exemple, l'Association inuite de Kitikmeot et le gouvernement du Nunavut prévoient une mine dotée d'une route toutes saisons prenant fin à la baie Grays, à l'ouest de Bathurst Inlet; le réseau de transport sera aménagé dans le cadre du projet de la route et du port de la baie Grays (Grays Bay Road and Port Project). Une fois terminé, ce réseau comptera 227 km de route liant les riches ressources minérales du Canada aux voies de navigation de l'Arctique.

Les routes permanentes ou temporaires, comme les routes d'hiver, pourraient avoir des effets sur la migration printanière du fait qu'elles traversent le parcours de migration du caribou (Olohaktomiut HTC, 2016). Un projet de route visant à relier des mines à un nouveau port à Bathurst Inlet pourrait aussi avoir des effets sur le caribou (Back River Project, 2015). Une seule route aménagée dans l'aire de répartition du caribou de Dolphin-et-Union pourrait se trouver sur le parcours d'une grande proportion de la population de caribous. Les routes donnent aussi un accès accru aux chasseurs, ce qui s'est révélé un grave problème pour d'autres caribous (Vistnes et Nellemann, 2008; J. Adamczewski, biologiste de la faune, ongulés, gouvernement des Territoires du

Nord-Ouest, Environnement et Ressources naturelles, comm. pers., 2016) et pour les animaux en général (Benítez-López *et al.*, 2010).

En plus d'être une source de mortalité directe, les routes pourraient aussi entraîner des effets indirects, notamment le changement des déplacements des caribous ou l'éloignement des caribous de leurs aires d'alimentation hivernales (Species at Risk Committee, 2013). Les perturbations telles que celles provenant de la présence de véhicules peuvent accroître les coûts énergétiques chez le caribou si elles interrompent son alimentation ou l'obligent à s'éloigner (Weladji et Forbes, 2002).

5.2.9 Vols d'aéronefs

Cette section traite des vols réguliers (UICN 4.4) et des vols effectués à d'autres fins, notamment la recherche, les activités de pourvoirie et les activités industrielles (UICN 6.3).

Le caribou n'est pas forcément perturbé par l'ensemble de la circulation aérienne; par contre, les vols à basse altitude peuvent être source de perturbation et entraîner l'accroissement de ses coûts énergétiques (Weladji et Forbes, 2002; First Joint Meeting, 2015; Ekaluktutiak HTO, 2016; Olohaktomiut HTC, 2016; Second Joint Meeting, 2016). Les membres des collectivités ont formulé des préoccupations concernant les aéronefs, en soulignant que les vols, en particulier ceux effectués près des sites d'exploitation minière, perturbent déjà le caribou de Dolphin-et-Union. Des membres de certaines collectivités constatent qu'il semble y avoir une hausse du nombre de vols non réguliers (avions et hélicoptères) et ont fait part de leur malaise quant aux effets de la fréquence, de la hauteur et du bruit des vols (Ekaluktutiak HTO, 2016; Kugluktuk HTO, 2016; Olohaktomiut HTC, 2016). Les collectivités s'inquiètent aussi de l'inobservation des règles par l'industrie (Ekaluktutiak HTO, 2016; Kugluktuk HTO, 2016; Olohaktomiut HTO, 2016; Second Joint Meeting, 2016). Il a été proposé que les aéronefs devraient se trouver à une altitude élevée lorsqu'ils survolent les aires de mise bas ou qu'ils devraient être carrément interdits là où les caribous mettent bas (Species at Risk Committee, 2013; First Joint Meeting, 2015; Ekaluktutiak HTO, 2016; Kugluktuk HTO, 2016; Second Joint Meeting, 2016).

Entre 2010 et 2014, le nombre moyen de décollages et d'atterrissages (avions et hélicoptères) par jour aux aéroports s'est élevé à 3,7 à Ulukhaktok, à 9,1 à Kugluktuk et à 14,1 à Cambridge Bay (Statistics Canada, 2014). Ces statistiques ne tiennent pas compte des vols effectués à partir d'autres endroits, comme les campements et les sites miniers.

Menace de l'UICN nº 4.4 – Corridors aériens (faible impact)*

*Remarque – Seuls les vols réguliers ont été pris en compte dans l'évaluation de cette menace.

L'augmentation des activités minières pourrait entraîner une hausse du nombre de vols réguliers, ce qui pourrait perturber davantage le caribou de Dolphin-et-Union. À l'avenir, les vols réguliers à destination des mines pourraient dépasser les vols à destination des

collectivités, mais ils se feraient surtout en altitude et perturberaient le caribou au décollage et à l'atterrissage. Le caribou pourrait aussi subir des perturbations si les corridors aériens actuels des vols réguliers étaient modifiés de manière à se trouver au-dessus des aires de mise bas.

Menace de l'UICN nº 6.3 – Travail et autres activités (impact négligeable)

Les hélicoptères et les aéronefs à voilure fixe utilisés par les arpenteurs, les travailleurs des mines, les pourvoyeurs, les militaires et les chercheurs peuvent être source de perturbation pour le caribou de Dolphin-et-Union, en particulier pendant la saison de mise bas. Les vols effectués près des sites miniers pour transporter le matériel et les travailleurs et pour effectuer d'autres travaux miniers entraînent des perturbations pour le caribou de Dolphin-et-Union, au même titre que les vols effectués près des campements dans le cadre de travaux de recherche.

5.2.10 Autres menaces

Un certain nombre d'autres menaces possibles ont été étudiées, et il a été déterminé que leur impact était inconnu, négligeable ou sans effet direct à l'heure actuelle (c'est-à-dire que l'impact n'est pas calculé au moyen du calculateur des menaces de l'UICN). Ces menaces sont présentées à l'annexe A, et les résultats sont les suivants : on estime que les polluants atmosphériques n'ont aucun impact direct pour le moment; le matériel génétique introduit a un impact inconnu, bien que des échanges avec des hardes continentales aient eu lieu; l'impact était négligeable pour les activités récréatives, les zones résidentielles et urbaines et les lignes de services publics; l'impact n'a pas été calculé pour les déchets solides et ordures, le forage pétrolier et gazier et la guerre, les troubles civils et les exercices militaires.

5.3 Lacunes dans les connaissances

Il faut combler certaines lacunes dans les connaissances concernant le caribou de Dolphin-et-Union pour en faciliter la gestion. Les principales lacunes dans les connaissances sont indiquées ci-dessous.

Priorité élevée

1. Population/démographie : Les données démographiques comme les taux de gravidité, de survie et de recrutement, constituent d'importants indicateurs de la tendance de la population et peuvent éclairer les décisions en matière de gestion. Ces données sont manquantes dans le cas du caribou de Dolphin-et-Union.

2. L'état de santé des caribous, y compris les parasites causant des maladies, la toxicologie et la charge de contaminants. L'évaluation de l'état de santé comprendrait aussi l'examen de la transmission des maladies par les excréments d'oiseaux migrateurs et/ou les insectes. En 2015, une étude de l'état de santé des caribous, portant notamment sur les maladies et les parasites, a été menée; les résultats de l'étude

devraient être analysés et communiqués, et le suivi de l'état de santé des caribous devrait continuer.

3. Récolte : Il est nécessaire de disposer de données de récolte exactes pour fixer un taux de récolte approprié qui favorise une population autosuffisante. La déclaration des prises n'étant pas obligatoire actuellement, le nombre exact de prises, y compris le rapport des sexes, n'est pas connu. Il est donc nécessaire d'obtenir des données de récolte exactes pour fixer les taux de récolte appropriés pour les collectivités locales.

4. Relations prédateurs-proies : Très peu de recherches ont été effectuées en ce qui concerne les relations entre le caribou de Dolphin-et-Union et ses prédateurs (loups et grizzlis). Les données scientifiques sur le taux de prédation et sur la manière dont les prédateurs influent sur la population de caribous de Dolphin-et-Union sont trop peu nombreuses. Il a été convenu que d'autres recherches devraient être menées au sujet des relations prédateurs-proies (First Joint Meeting, 2015).

5. L'impact possible des aménagements futurs sur le caribou de Dolphin-et-Union : Comme le caribou de Dolphin-et-Union passe l'hiver dans une région à fort potentiel minier où de futurs sites miniers pourraient être exploités et où de futures routes pourraient être construites, des connaissances devraient être recueillies sur l'impact de ces éventuels aménagements sur la résilience et la tendance de la population.

Priorité moyenne

6. Modifications de la végétation et régime alimentaire : Les changements climatiques peuvent avoir sur le caribou de Dolphin-et-Union des répercussions liées à des changements dans la végétation, comme des changements temporels, des changements dans la croissance et des changements de types de végétaux. Ces changements ne sont pas bien compris. Il faut aussi obtenir de l'information supplémentaire sur le régime alimentaire du caribou de Dolphin-et-Union pour mieux comprendre ces changements.

7. Changements dans les populations d'insectes et leur répartition : Les changements climatiques peuvent mener à une augmentation du harcèlement par les insectes, à la transmission de maladies par les insectes et, peut-être, à l'établissement d'espèces d'insectes jusque-là absentes de l'aire de répartition du caribou de Dolphin-et-Union. Il serait utile de mener des recherches sur ces sujets pour comprendre les impacts potentiels sur le caribou de Dolphin-et-Union.

Priorité faible

8. Compétition : Certains s'inquiètent des impacts du bœuf musqué et de la surabondance des oies sur le caribou de Dolphin-et-Union et son habitat. La réalisation de nouvelles études portant sur les impacts de ces interactions faciliterait la gestion du caribou de Dolphin-et-Union.

9. Croisement : Certains s'inquiètent du croisement possible entre le caribou de Dolphin-et-Union et d'autres sous-espèces et populations de caribous. Très peu de recherches ont été effectuées en ce qui concerne le taux de croisement (le cas échéant) et ses impacts possibles. Des connaissances plus approfondies sur le sujet seraient profitables à la gestion du caribou de Dolphin-et-Union.

6. GESTION

6.1 But de gestion

Reconnaissant l'importance écologique, culturelle et économique du caribou de Dolphin-et-Union, le but du présent plan de gestion est de maintenir la persistance à long terme d'une population saine et viable de caribous de Dolphin-et-Union pouvant se déplacer librement dans son aire de répartition actuelle, ainsi qu'à procurer aux générations actuelles et futures des possibilités de récolte durables.

6.2 Objectifs de gestion

Cinq objectifs de gestion ont été établis pour le caribou de Dolphin-et-Union. Ils s'appliquent de façon générale dans l'aire de répartition de cette population de caribous, tant dans les Territoires du Nord-Ouest qu'au Nunavut. Ils sont présentés dans le tableau 5, sans ordre particulier.

Tableau 5. Objectifs de gestion	
Objectif 1	Cogérer le caribou de Dolphin-et-Union de façon adaptative au moyen d'une approche communautaire.
Objectif 2	Communiquer et échanger de l'information de manière continue entre les parties au moyen d'une approche collaborative et coordonnée.
Objectif 3	Recueillir de l'information afin de combler les lacunes dans les connaissances sur le caribou de Dolphin-et-Union au moyen de l'Inuit Qaujimajatuqangit et des connaissances traditionnelles, de la surveillance communautaire et de méthodes scientifiques.
Objectif 4	Réduire au minimum les perturbations de l'habitat et préserver les passages de glace de mer afin de maintenir la capacité du caribou de Dolphin-et-Union à se déplacer librement dans l'ensemble de son aire de répartition.
Objectif 5	Veiller à ce que la gestion soit fondée sur le niveau de la population afin que les générations futures puissent profiter de possibilités de récolte durables.

6.3 Approches en matière de gestion du caribou de Dolphin-et-Union

Le présent plan de gestion recommande d'adopter les approches présentées ci-dessous (tableau 6) pour atteindre les objectifs de gestion. Le tableau donne de l'information supplémentaire au sujet de chacune des approches de gestion, notamment la priorité relative, l'échéancier, les menaces et/ou les lacunes dans les connaissances ciblées, ainsi que les mesures et indicateurs de rendement. Les mesures plus précises recommandées pour chacune des approches sont présentées à l'annexe B. Tous les partenaires de gestion devront collaborer pour réaliser ces approches; selon le mandat de chaque partenaire, certains pourraient travailler de plus près à certaines approches ou mesures. Des plans relevant des différentes collectivités et/ou des initiatives relevant des organisations et comités de chasseurs et de trappeurs peuvent aussi être réalisés pour mettre en œuvre ces approches.

Tableau 6. Approches en matière de gestion du caribou de Dolphin-et-Union.

Objectif	Approches en matière de gestion	Menaces et/ou lacunes dans les connaissances ciblées	Priorité relative[8]/échéancier relatif[9]	Mesures de rendement[10]
Objectif n° 1 : **Cogérer le caribou de Dolphin-et-Union de façon adaptative au moyen d'une approche**	1.1 Tenir régulièrement des réunions avec les partenaires de cogestion, les gouvernements et organisations autochtones et les comités locaux sur la récolte afin de formuler et de mettre en œuvre des recommandations sur	Permet la gestion adaptative • Possibilité de cibler l'ensemble des menaces et de fournir de l'information concernant	Essentielle/en cours	• Les partenaires de cogestion mettent en commun l'Inuit Qaujimajatuqangit et les connaissances traditionnelles, ainsi que les connaissances locales et scientifiques de manière continue. • L'ensemble des partenaires de cogestion examinent et analysent les pratiques et les recommandations

[8] La **priorité relative** peut être désignée *essentielle, nécessaire* ou *bénéfique*. Les approches essentielles constituent la plus haute priorité en matière de conservation du caribou de Dolphin-et-Union et devraient être mises en œuvre le plus tôt possible. Les approches nécessaires sont importantes pour la conservation du caribou de Dolphin-et-Union, mais leur mise en œuvre est moins urgente que celle des approches essentielles. Les approches bénéfiques contribuent à l'atteinte des buts en matière de gestion, mais sont moins importantes pour la conservation de la population que les approches essentielles ou nécessaires.

[9] L'**échéancier relatif** peut être désigné *à court terme, à long terme* ou *en cours*. Les approches à court terme devraient être terminées d'ici cinq ans (2023), et il faut plus de cinq ans pour terminer les approches à long terme (2028). Les approches en cours sont des mesures à long terme menées de manière itérative et systématique.

[10] **Mesures de rendement :** Le présent tableau constitue un guide pour l'ensemble des partenaires en ce qui concerne la priorité à accorder aux approches et les mesures de rendement appropriées.

Objectif	Approches en matière de gestion	Menaces et/ou lacunes dans les connaissances ciblées	Priorité relative[8]/échéancier relatif[9]	Mesures de rendement[10]
communautaire.	la gestion du caribou de Dolphin-et-Union par le biais de processus de cogestion et de principes de gestion adaptative.	l'ensemble des lacunes dans les connaissances		relatives à la gestion en assistant à des réunions régulières.
Objectif nº 2 : **Communiquer et échanger de l'information de manière continue entre les parties au moyen d'une approche collaborative et coordonnée.**	2.1 Favoriser la circulation et l'échange d'information entre les partenaires de gestion, les collectivités, l'industrie, des offices de réglementation, des organismes non gouvernementaux (ONG) et le public, en utilisant diverses approches pour promouvoir une meilleure compréhension du caribou de Dolphin-et-Union et des menaces auxquelles il est exposé.	• Possibilité de cibler l'ensemble des menaces et de fournir de l'information concernant l'ensemble des lacunes dans les connaissances	Nécessaire/en cours	• Des membres des collectivités, comme les enseignants, les aînés et autres, constatent un niveau de connaissance accru chez les jeunes en ce qui a trait aux pratiques de chasse traditionnelles et à la gestion globale du caribou de Dolphin-et-Union. • Le niveau de connaissance de l'industrie et des offices de réglementation augmente à l'égard de la gestion du caribou de Dolphin-et-Union, l'industrie tenant compte du caribou dans ces propositions de projets. • Le niveau de connaissance du public augmente à l'égard du caribou de Dolphin-et-Union (possiblement par le biais d'activités d'éducation du public effectuées par des ONG). • Un plus grand nombre de collectivités mettent en commun de l'information sur la récolte. • Il y a une augmentation des données recueillies et des produits d'information (p. ex. courriels, brochures, exposés) mis à la disposition des gestionnaires et des collectivités.

Objectif	Approches en matière de gestion	Menaces et/ou lacunes dans les connaissances ciblées	Priorité relative[8]/échéancier relatif[9]	Mesures de rendement[10]
Objectif n° 3 : **Recueillir de l'information afin de combler les lacunes dans les connaissances sur le caribou de Dolphin-et-Union au moyen de l'Inuit Qaujimajatuqangit et des connaissances traditionnelles, de la surveillance communautaire et de méthodes scientifiques.**	3.1 Effectuer le suivi de l'effectif, de la répartition et des indicateurs démographiques de la population de caribous de Dolphin-et-Union pour déterminer le niveau et la tendance de la population.	Permet la gestion adaptative **Lacunes dans les connaissances** • Population/ démographie • Récolte • Relations prédateur-proie • Croisement	Essentielle/en cours	• Maintien d'un programme de suivi à long terme sur le niveau et la répartition de la population et les indicateurs démographiques; les tendances de la population sont suivies au moyen de l'Inuit Qaujimajatuqangit, des connaissances traditionnelles, des connaissances locales et des méthodes scientifiques. • Il y a une augmentation des données de suivi recueillies. • Il y a un certain comblement des lacunes dans les connaissances.
	3.2 Améliorer notre compréhension globale de l'état de santé, de la biologie, des exigences en matière d'habitat et du régime alimentaire du caribou de Dolphin-et-Union, ainsi que des effets des changements climatiques sur cette population de caribous.	Permet la gestion adaptative **Menaces** • Modifications de l'habitat causées par les changements climatiques • Prédation et compétition (bœuf musqué et oies) • Parasites, maladies et harcèlement par les insectes • Changements dans la glace de mer qui touchent la migration des caribous	Essentielle/en cours	• Il y a une augmentation des connaissances sur la manière dont les changements climatiques, les parasites, les maladies, les insectes, la compétition exercée par le bœuf musqué et les oies et le croisement ont un impact sur la population de caribous de Dolphin-et-Union. • Les partenaires de cogestion ont une meilleure connaissance de ces impacts sur le caribou de Dolphin-et-Union ainsi que de la biologie de celui-ci grâce à des réunions et à des produits d'information.

Objectif	Approches en matière de gestion	Menaces et/ou lacunes dans les connaissances ciblées	Priorité relative[8]/échéancier relatif[9]	Mesures de rendement[10]
		Lacunes dans les connaissances • État de santé des caribous • Relations prédateur-proie • Impacts possibles des aménagements futurs • Modifications de la végétation et régime alimentaire • Changements dans les populations d'insectes et dans leur répartition • Compétition exercée par le bœuf musqué et les oies		
	3.3 Évaluer les impacts cumulatifs sur la population de caribous de Dolphin-et-Union et son habitat.	• Possibilité de cibler l'ensemble des menaces et de fournir de l'information concernant l'ensemble des lacunes dans les connaissances	Nécessaire/en cours	• Le modèle des effets cumulatifs a été élaboré et est utilisé.
	3.4 Coordonner la cueillette de l'information et les recherches parmi les différents partenaires de cogestion et établissements de recherche.	• Possibilité de cibler l'ensemble des menaces et de fournir de l'information concernant l'ensemble des lacunes dans les	Nécessaire/en cours	• Il y a augmentation du nombre de projets de recherche concertés réalisés. • Les résultats sont mis en commun avec les partenaires de cogestion. • Les données pertinentes ont été compilées.

Objectif	Approches en matière de gestion	Menaces et/ou lacunes dans les connaissances ciblées	Priorité relative[8]/échéancier relatif[9]	Mesures de rendement[10]
		connaissances		
Objectif n° 4 : **Réduire au minimum les perturbations de l'habitat et préserver les passages de glace de mer afin de maintenir la capacité du caribou de Dolphin-et-Union à se déplacer librement dans l'ensemble de son aire de répartition.**	4.1 Faire le suivi des modifications de l'habitat attribuables aux perturbations anthropiques et naturelles de manière continue.	**Menaces** • Changements dans la glace de mer qui touchent la migration des caribous • Exploitation minière • Routes • Prédation et compétition (oies et bœuf musqué) **Lacunes dans les connaissances** • Impacts possibles des aménagements futurs • Modifications de la végétation et régime alimentaire (changements climatiques) • Compétition (oies et bœuf musqué)	Essentielle/en cours	• De l'information sur les modifications de l'habitat (d'origine naturelle et humaine) a été recueillie et a été communiquée fréquemment aux partenaires de cogestion.

Objectif	Approches en matière de gestion	Menaces et/ou lacunes dans les connaissances ciblées	Priorité relative[8]/échéancier relatif[9]	Mesures de rendement[10]
	4.2 De manière proactive, travailler de concert avec les organisations et les organismes de réglementation des secteurs maritime, industriel et des transports pour réduire au minimum les perturbations d'origine humaine et industrielle et pour trouver des solutions en vue de préserver les passages de glace de mer.	**Menaces** • Changements dans la glace de mer qui touchent la migration des caribous (changements climatiques, transport maritime, déglaçage) • Exploitation minière • Routes • Vols d'aéronefs **Lacunes dans les connaissances** • Modifications de la végétation et régime alimentaire (changements climatiques)	Essentielle/en cours	• Des partenaires et des mécanismes éventuels sont déterminés en vue du travail de collaboration concernant les mesures appropriées du point 4.2, y compris l'établissement de solutions pour préserver les passages de glace de mer. • Des lignes directrices, des pratiques exemplaires et des conseils généraux ont été élaborés, acceptés et utilisés, y compris durant l'examen des projets. • Les préoccupations relatives au caribou de Dolphin-et-Union sont prises en compte dans les processus réglementaires. • Les besoins en matière d'habitat du caribou de Dolphin-et-Union sont intégrés dans la planification de l'aménagement du territoire (milieux terrestres et marins).
	4.3 Gérer les populations des autres espèces qui influent sur l'habitat du caribou de Dolphin-et-Union.	**Menaces** • Prédation et compétition (oies, bœuf musqué) **Lacunes dans les connaissances** • Compétition (oies et bœuf musqué)	Nécessaire/à court terme	• Il y a une diminution des populations d'espèces surabondantes (p. ex. oies). • Il y a production de rapports périodiques sur le niveau des populations des espèces surabondantes.

Objectif	Approches en matière de gestion	Menaces et/ou lacunes dans les connaissances ciblées	Priorité relative[8]/échéancier relatif[9]	Mesures de rendement[10]
Objectif n° 5 : **Veiller à ce que la gestion soit fondée sur le niveau de la population afin que les générations futures puissent profiter de possibilités de récolte durables.**	5.1 Obtenir des données de récolte exactes.	**Menaces** • Récolte excédant un taux de récolte durable **Lacunes dans les connaissances** • Population/ démographie • État de santé des caribous (maladies, toxicologie et charges en contaminants) • Récolte • Croisement	Essentielle/en cours	• Les membres des collectivités sont davantage sensibilisés en ce qui concerne l'importance de déclarer des données de récolte exactes et exhaustives. • Des données de récolte exactes sont recueillies et communiquées à l'ensemble des partenaires de cogestion. • Les individus effectuant la récolte sont plus sensibilisés et utilisent plus souvent les trousses d'échantillonnage. Les trousses de base pourraient demander aux individus effectuant la récolte d'indiquer la date et l'emplacement des prises, d'évaluer l'état corporel des caribous et de mesurer l'épaisseur du gras sur le dos, de recueillir des échantillons de peau, de poils et de fèces, etc..
	5.2 Gérer les activités de récolte dans des limites acceptables au moyen des techniques de gestion adaptatives incluses à la section 6 pour que des possibilités de récolte soient maintenues dans l'avenir et que les droits issus de traités soient pleinement respectés.	**Menaces** • Récolte excédant un taux de récolte durable **Lacunes dans les connaissances** • Population/ démographie • Récolte	Essentielle/en cours	• Il y a amélioration et adaptation des lignes directrices sur la gestion de la récolte du caribou de Dolphin-et-Union à mesure que de nouvelles données deviennent disponibles. • Des recommandations sur la gestion de la récolte sont présentées aux conseils de gestion de la faune et aux ministres du territoire concernés à des fins de décision et de mise en œuvre éventuelle.
	5.3 Gérer les prédateurs au moyen des techniques de gestion adaptative incluses à la section 6	**Menaces** • Prédation et compétition	Nécessaire/en cours	• Il y a élaboration et prestation auprès des chasseurs d'activités d'éducation et de formation axées sur la récolte du

Objectif	Approches en matière de gestion	Menaces et/ou lacunes dans les connaissances ciblées	Priorité relative[8]/échéancier relatif[9]	Mesures de rendement[10]
	en tant que composante naturelle et nécessaire de l'écosystème. (À noter que l'établissement de mesures précises dans le cadre d'un programme de gestion des prédateurs ainsi que la mise en œuvre d'un tel programme dépassent la portée du présent plan de gestion.	**Lacunes dans les connaissances** • Relations prédateurs-proies		loup et la bonne manipulation des peaux.

6.4 Approches visant à atteindre les objectifs

Certaines des menaces pesant sur le caribou de Dolphin-et-Union, comme les changements climatiques, la pollution et les contaminants, sont de portée étendue et ne peuvent pas être directement ciblées par le présent plan de gestion. Comme ces menaces touchant l'ensemble de l'aire de répartition sont causées par l'humanité, il faudrait favoriser la coopération et la collaboration nationales et internationales pour arriver à les réduire. L'impact de ces menaces sur le caribou de Dolphin-et-Union devrait être souligné par l'entremise des forums régionaux, nationaux et internationaux appropriés. Pour réduire ces menaces, tous les partenaires de gestion devront travailler de concert, et pourront choisir de cibler les approches et les mesures qui conviennent le plus au mandat de leur organisation.

Objectif nº 1 :

Cogérer le caribou de Dolphin-et-Union de façon adaptative au moyen d'une approche communautaire.

Approches en vue d'atteindre l'objectif nº 1 :

1.1 Tenir régulièrement des réunions avec les partenaires de cogestion, les gouvernements et organisations autochtones et les comités locaux sur la récolte afin de formuler et de mettre en œuvre des recommandations sur la gestion du caribou de Dolphin-et-Union par le biais de processus de cogestion et de principes de gestion adaptative[11] (toutes les lacunes dans les connaissances).

L'environnement naturel se modifiant constamment, les menaces pesant sur une espèce peuvent changer, et les réactions de l'espèce à ces menaces peuvent aussi changer. Les pratiques de gestion adaptative permettent aux gestionnaires de composer avec ces changements. Les réunions, tenues régulièrement en alternance dans les collectivités des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, permettraient d'asseoir la gestion adaptative sur des bases solides. Elles donneraient l'occasion aux partenaires de cogestion d'examiner conjointement l'information la plus à jour sur la situation du caribou de Dolphin-et-Union ainsi que les résultats des nouvelles recherches. Le plan de gestion sera revu au moins tous les cinq ans, mais il pourrait y avoir des révisions et des réunions plus fréquentes dans les collectivités des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, au besoin (Ekaluktutiak HTO, 2016; Olohaktomiut HTC, 2016). Ces activités favoriseront l'utilisation du plan de gestion et, si nécessaire, l'ajustement des mesures de gestion. Il est recommandé de tenir régulièrement des réunions transfrontalières des partenaires de gestion. Si l'on veut que les pratiques de gestion demeurent adaptées, il est essentiel de poursuivre la collaboration

[11] La gestion adaptative est une approche systématique visant à améliorer continuellement les politiques et les pratiques en matière de gestion à partir des connaissances qu'on s'applique à tirer des résultats des mesures de gestion.

avec les gouvernements et les organisations des Inuits et des Inuvialuits, les conseils de gestion de la faune, les collectivités, les individus effectuant la récolte et l'industrie. Comme le présent plan de gestion repose en bonne partie sur l'Inuit Qaujimajatuqangit, les connaissances traditionnelles et les connaissances locales, les partenaires de gestion devraient veiller à ce que ces connaissances soient encore prises en compte dans le processus décisionnel et orientent la gestion du caribou de Dolphin-et-Union. Cette recommandation est réitérée par les peuples autochtones car, comme ils le mentionnent, ils constituent le principal interlocuteur en matière de faune dans les collectivités (Ekaluktutiak HTO, 2016; Paulatuk HTC, 2016; Olohaktomiut HTC, 2016). Un des individus effectuant la récolte a indiqué que le plan de gestion du caribou de Dolphin-et-Union était un bon exemple de cogestion collaborative (Paulatuk HTC, 2016).

Objectif nº 2 :

Communiquer et échanger de l'information de manière continue entre les parties au moyen d'une approche collaborative et coordonnée.

Approches en vue d'atteindre l'objectif nº 2 :

2.1 Favoriser la circulation et l'échange de l'information entre les partenaires de gestion, les collectivités, l'industrie, les offices de réglementation, les organismes non gouvernementaux (ONG) et le public, en utilisant diverses approches pour promouvoir l'amélioration des connaissances sur le caribou de Dolphin-et-Union et des menaces auxquelles il est exposé (toutes les lacunes dans les connaissances).

Les collectivités du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest, les partenaires de gestion, les aînés, les chasseurs, les jeunes, l'industrie et le public ont tous un rôle à jouer dans la gestion du caribou de Dolphin-et-Union. L'échange de l'information aide l'ensemble des parties à comprendre leurs rôles et leurs responsabilités ainsi qu'à obtenir et maintenir le soutien en vue d'une gestion efficace du caribou de Dolphin-et-Union. Il favorise aussi l'intégration de l'ensemble des points de vue dans les mesures de gestion ainsi que la sensibilisation des gestionnaires du caribou aux réalités du terrain, qu'il s'agisse de la situation de la population, de l'état de santé des caribous ou de l'état de l'habitat.

Diverses méthodes peuvent être utilisées pour communiquer l'information. Ainsi, il est possible de tenir des réunions avec des représentants de l'industrie et, au sein des collectivités, de mener des activités de sensibilisation et d'éducation dans le cadre de diverses réunions et de divers ateliers avec les partenaires de cogestion. La sensibilisation peut aussi se faire de manière moins officielle dans la communication personnelle entre des membres des collectivités et les employés des organisations de cogestion. D'autres méthodes de sensibilisation peuvent être utilisées selon les conditions démographiques, comme les visites à domicile, les visites d'école, les médias sociaux et les sorties sur le terrain.

Les lieux communautaires peuvent servir à montrer aux chasseurs à reconnaître les maladies et les parasites chez le caribou, à déterminer si la viande est comestible et à la

préparer correctement (Kugluktuk HTO, 2016). Pour dissiper davantage les préoccupations concernant les caribous malades et l'impact de ces maladies sur la santé humaine, les collectivités ont suggéré que les individus effectuant la récolte rapportent un échantillon de tissu à l'agent de conservation ou au biologiste de la région aux fins de recherche de parasites et/ou de maladies lorsque certaines anomalies sont observées (Ekaluktutiak HTO, 2016; Olohaktomiut HTC, 2016). Il a été suggéré aussi que les chasseurs apportent un dépliant sur les maladies/parasites lorsqu'ils sont sur le terrain (Kugluktuk HTO, 2016). D'autres liens de communication peuvent être établis en favorisant les programmes de surveillance communautaire et en trouvant des façons de collaborer avec l'industrie pour transmettre de l'information aux fins de recherche et de suivi.

Objectif nº 3 :

Recueillir de l'information pour combler les lacunes dans les connaissances sur le caribou de Dolphin-et-Union au moyen de l'Inuit Qaujimajatuqangit et des connaissances traditionnelles, de la surveillance communautaire et de méthodes scientifiques.

Approches en vue d'atteindre l'objectif nº 3 :

3.1 Effectuer le suivi de l'effectif, de la répartition et des indicateurs démographiques de la population de caribous de Dolphin-et-Union pour déterminer le niveau et la tendance de la population (lacunes dans les connaissances nos 1, 3, 4 et 9).

3.2 Améliorer notre compréhension globale de l'état de santé, de la biologie, des exigences en matière d'habitat et du régime alimentaire du caribou de Dolphin-et-Union, ainsi que des effets des changements climatiques sur cette population de caribous (lacunes dans les connaissances nos 2, 4, 5, 6, 7 et 8).

3.3 Évaluer les impacts cumulatifs sur la population de caribous de Dolphin-et-Union et son habitat (toutes les lacunes dans les connaissances).

3.4 Coordonner la cueillette de l'information et les recherches parmi les différents partenaires de cogestion et établissements de recherche (l'ensemble des lacunes dans les connaissances).

L'information disponible sur l'abondance et les tendances de la population de caribous de Dolphin-et-Union est limitée, mais l'élaboration d'un programme de recherche pourrait permettre de combler les lacunes définies dans les connaissances, qu'on pense à l'installation récente de colliers et aux relevés récents de la population au Nunavut, en 2015. Les gestionnaires pourraient tirer profit de cette information en poursuivant le suivi de l'abondance et des tendances de la population, comprenant la collecte de données sur des indicateurs démographiques importants comme la survie (particulièrement chez les femelles), les taux de gravidité et le recrutement des faons; ces données devraient être communiquées aux collectivités (Ekaluktutiak HTO, 2016). Les régions géographiques d'importance pour les caribous de Dolphin-et-Union, notamment les routes migratoires de

glace de mer qu'ils préfèrent, seraient aussi délimitées dans le cadre de ce programme de recherche.

Au moment de la rédaction du présent document (2015-2016), des recherches sur la santé des caribous de Dolphin-et-Union, y compris les maladies, les parasites et les contaminants qui les touchent, sont en cours et les premières analyses sont terminées. Parmi les impacts des changements climatiques, on compte des modifications dans la croissance de la végétation et le harcèlement par les insectes; on devrait promouvoir la réalisation d'études sur ces impacts. L'acquisition de connaissances plus poussées sur le régime alimentaire du caribou de Dolphin-et-Union est nécessaire à la compréhension de ces impacts. L'élargissement des programmes de surveillance communautaire qui fournissent de l'information sur le caribou de Dolphin-et-Union, comme la distribution de trousses d'échantillonnage du caribou, améliorera aussi les connaissances sur l'état de santé, la condition physique et le régime alimentaire des caribous ainsi que sur les tendances de la population et les prédateurs.

Les Inuits et les Inuvialuits s'inquiètent du fait que les populations de loups, et de grizzlis dans une certaine mesure, semblent augmenter dans l'aire de répartition du caribou de Dolphin-et-Union (First Joint Meeting, 2015; Second Joint Meeting, 2016). Cependant, il existe peu de données scientifiques sur l'abondance des prédateurs ou sur la manière dont les prédateurs influent sur la population de caribous de Dolphin-et-Union. La gestion serait bonifiée par une amélioration des connaissances sur l'abondance des prédateurs et les relations entre le caribou de Dolphin-et-Union et ses prédateurs. Le caribou de Dolphin-et-Union interagit aussi avec d'autres herbivores comme les autres caribous de la toundra, le bœuf musqué et les oies. Une meilleure compréhension de la façon dont ces interactions touchent le caribou de Dolphin-et-Union et son habitat faciliterait la gestion de la population de caribous.

Des menaces dont les impacts propres peuvent être faibles ou négligeables peuvent avoir une grande incidence sur le caribou lorsqu'elles sont combinées. Un modèle des effets cumulatifs constituerait un outil précieux qui aiderait les gestionnaires à comprendre l'importance relative des différentes pressions qui s'exercent sur les caribous de Dolphin-et-Union ainsi que la mesure dans laquelle elles déterminent ultimement la situation de la population. Le modèle pourrait aussi être utilisé aux fins du processus de cogestion (objectif n° 1) pour aider à prédire les conséquences des divers scénarios de gestion et à élaborer des mesures d'atténuation plus efficaces.

Toutes les parties devraient accorder la priorité aux lacunes dans les connaissances et les cibler afin de participer de manière collaborative et coordonnée aux activités de recherche et de suivi. Certaines questions peuvent être traitées par le biais d'un suivi et de relevés communautaires, alors que d'autres questions de recherche peuvent être examinées dans le cadre de partenariats établis avec des chercheurs universitaires ou d'autres organismes. On prévoit colliger l'Inuit Qaujimajatuqangit, les connaissances traditionnelles et les connaissances locales de manière continue, ce qui devrait aider à combler les lacunes dans les connaissances et améliorer la gestion. L'industrie pourrait aussi offrir une source

potentielle de données pour la gestion du caribou de Dolphin-et-Union. Les collectivités locales devraient aussi être informées et tenues au courant des données recueillies, notamment du nombre d'individus, de leur état corporel et de leur état de santé général (Ekaluktutiak HTO, 2016).

Objectif nº 4 :

Réduire au minimum les perturbations de l'habitat et préserver les passages de glace de mer afin de maintenir la capacité du caribou de Dolphin-et-Union à se déplacer librement dans l'ensemble de son aire de répartition.

Approches en vue d'atteindre l'objectif nº 4 :

4.1 Faire le suivi des modifications de l'habitat attribuables aux perturbations anthropiques et naturelles de manière continue (lacunes dans les connaissances nºs 5, 6 et 8).

4.2 De manière proactive, travailler de concert avec les organisations et les organismes de réglementation des secteurs maritime, industriel et des transports pour réduire au minimum les perturbations d'origine humaine et industrielle et pour trouver des solutions en vue de préserver les passages de glace de mer (lacune dans les connaissances nº 6).

4.3 Gérer les populations des autres espèces qui influent sur l'habitat du caribou de Dolphin-et-Union (lacune dans les connaissances nº 8).

Le suivi des modifications de l'habitat, qui inclut la glace de mer, permettra aux partenaires de gestion de connaître la mesure dans laquelle l'habitat du caribou de Dolphin-et-Union a été perturbé, tant par les changements climatiques que par des activités de nature industrielle ayant un effet plus direct, y compris les activités ayant pour effet de briser la glace, le transport maritime et l'exploration minière. Le suivi des modifications de l'habitat constitue l'une des principales étapes pour faire en sorte que les besoins du caribou de Dolphin-et-Union soient pris en considération par diverses organisations (p. ex. Pêches et Océans Canada, Transports Canada ou Conseil du milieu marin du Nunavut), dans leur prise de décisions concernant les activités liées au transport maritime et à l'utilisation du territoire, compte tenu des intérêts existants, en suspens et futurs reconnus par la législation territoriale sur les terres et la jurisprudence. Une approche collective regroupant l'ensemble des partenaires de gestion concernés est nécessaire à la prise de décisions au sujet de l'utilisation des terres, y compris sur le plan de la planification.

Selon certaines collectivités, il faudrait interdire le transport maritime dans le passage du Nord-Ouest, à partir de la prise de la glace jusqu'à la débâcle; autrement dit, en automne, en hiver et au printemps (Ekaluktutiak HTO, 2016; Second Joint Meeting, 2016). Il faudra s'adresser aux différentes autorités, comme les agences gouvernementales, les organisations communautaires, les sociétés de transport maritime, les exploitants d'entreprise touristique et l'industrie, et obtenir leur collaboration pour réduire au

minimum les perturbations et la fragmentation de l'habitat du caribou de Dolphin-et-Union. Il faut mieux connaître les autorités qui gèrent le trafic maritime pour orienter la collaboration. Certaines collectivités s'inquiètent du fait que l'industrie ne respecte ni les lignes directrices ni l'habitat considéré comme important pour le caribou (Ekaluktutiak HTO, 2016; Kugluktuk HTO, 2016; Olohaktomiut HTC, 2016; Paulatuk HTC, 2016). En conséquence, des lignes directrices, des pratiques exemplaires et des conseils généraux concernant les aéronefs, le transport maritime, le tourisme et l'industrie devraient être élaborés et, si nécessaire, intégrés dans la législation. Il faudrait favoriser leur mise en œuvre, puis exercer un suivi et évaluer s'ils sont respectés.

La gestion des espèces qui sont susceptibles d'avoir un impact sur le caribou de Dolphin-et-Union, comme le bœuf musqué et les oies surabondantes, nécessite la collaboration de tous les ordres de gouvernement. La promotion de la récolte des espèces surabondantes, comme les oies, peut contribuer à réduire la destruction de l'habitat.

Objectif nº 5 :

Veiller à ce que la gestion soit fondée sur le niveau de la population afin que les générations futures puissent profiter de possibilités de récolte durables.

Approches en vue d'atteindre l'objectif nº 5 :

5.1 Obtenir des données de récolte exactes (lacunes dans les connaissances nºs 1, 2, 3 et 9).

5.2 Gérer les activités de récolte dans des limites acceptables au moyen des techniques de gestion adaptative incluses à la section 6 pour que des possibilités de récolte soient maintenues dans l'avenir et que les droits issus de traités soient pleinement respectés (lacunes dans les connaissances nºs 1 et 3).

5.3 Gérer les prédateurs au moyen des techniques de gestion adaptative incluses à la section 6 en tant que composante naturelle et nécessaire de l'écosystème (lacune dans les connaissances nº 4).

Le présent objectif vise à faire en sorte que les bénéficiaires et autres individus effectuant la récolte puissent récolter durablement le caribou de Dolphin-et-Union. Tout en tenant bien compte des limites des données de récolte (section 5.2.3), on devrait considérer le niveau, la tendance, les indicateurs démographiques (tous sur la base de l'objectif nº 3) et les taux de récolte de la population pour déterminer une gestion appropriée de la récolte, comme il est décrit à la section 6.6. Des mesures de gestion autres que la récolte devraient aussi être éclairées de manière adaptative par le niveau et la tendance de la population, comme il est indiqué dans les approches décrites sous l'objectif nº 1 et à la section 6.6.

Il est essentiel de recueillir des données de récolte exactes, exhaustives et fiables, notamment le nombre de caribous récoltés et le rapport des sexes. Pour y arriver, il faut travailler de manière proactive avec les comités locaux liés à la récolte et d'autres groupes

pour estimer les niveaux de récolte des chasseurs autochtones. Cette tâche ayant généralement été difficile à réaliser, le fait d'éduquer les collectivités en ce qui concerne l'importance de déclarer les prises constitue une partie essentielle de cette approche. Les niveaux de récolte totaux estimés devraient être déclarés chaque année aux autorités responsables de la gestion des caribous, aux organisations et comités de chasseurs et de trappeurs et aux partenaires de cogestion, parce qu'il a été souligné qu'il était important que les collectivités demeurent informées des nouvelles données (Ekaluktutiak HTO, 2016). Un taux de récolte approprié peut être fixé à l'aide de ces données.

En disposant de l'information sur le niveau et la tendance de la population, les indicateurs démographiques et le taux de récolte, les partenaires de cogestion se trouvent en mesure de suivre les processus établis aux fins de la gestion de la faune dans les revendications territoriales. Les partenaires de gestion devraient examiner chaque année les données sur la récolte et sur la population de caribous pour gérer les activités de récolte dans des limites acceptables permettant de maintenir une population de caribous viable et autosuffisante. Cette approche ferait appel à différentes techniques de gestion correspondant aux différents stades du cycle des populations de caribous, comme l'explique la section 6.6 : Gestion fondée sur le niveau de la population. Si les activités de chasse ne semblent pas permettre d'atteindre cet objectif, les partenaires de gestion pourraient alors devoir envisager certaines recommandations de gestion (comme des limites de prises) pour atteindre les buts de gestion.

Les pratiques de récolte responsables, qui réduisent au minimum les impacts négatifs sur la population de caribous de Dolphin-et-Union, devraient être favorisées afin que cette dernière puisse être récoltée de manière durable pour le bien des futures générations. Ces pratiques consistent notamment à enseigner aux jeunes et aux chasseurs inexpérimentés des pratiques de récolte responsables ainsi que l'adresse au tir, parce que les aînés ont vu beaucoup de caribous blessés qui avaient été atteints par des jeunes ou des chasseurs inexpérimentés (Second Joint Meeting, 2016). En pareille situation, des mesures communautaires devraient être prises (Ekaluktutiak HTO, 2016), qu'on pense à l'intégration de l'Inuit Qaujimajatuqangit et des connaissances traditionnelles dans les programmes scolaires et/ou à des visites sur le terrain organisées pour les jeunes ou les chasseurs inexpérimentés, ce qui permettrait à des individus expérimentés effectuant la récolte de contribuer à l'enseignement des pratiques de récolte traditionnelles. Ces pratiques visent à éviter de récolter les femelles accompagnées de faons ainsi que les individus dominants des hardes, à améliorer l'adresse au tir, à développer la capacité de distinguer les divers types de caribous et à éviter de gaspiller la viande. Les chasseurs peu expérimentés tireraient aussi avantage à être informés sur la récolte des mâles dominants durant les chasses sportives et ses impacts négatifs sur la santé de la population de caribous (Kugluktuk HTA, 2016). Les chasseurs suggèrent aussi d'éviter de laisser les abats sur le sol, car ils attireraient les loups (Olohaktomiut HTC, 2016). La promotion de la récolte d'autres espèces disponibles pourrait aussi contribuer à réduire la récolte de caribous de Dolphin-et-Union.

L'établissement de mesures précises pour un programme de gestion des prédateurs ainsi que la mise en œuvre d'un tel programme dépassent la portée du présent plan de gestion. Cependant, l'éducation et la formation des chasseurs en ce qui concerne la manière de récolter les prédateurs peuvent aider à gérer ces derniers en tant que composante naturelle et nécessaire de l'écosystème du caribou de Dolphin-et-Union. Au moment de la rédaction du présent plan de gestion, les collectivités inuites du Nunavut peuvent récolter légalement les loups, sans limite de prises, à condition qu'elles respectent les règles de la *Loi sur la faune et la flore* du Nunavut. Dans les Territoires du Nord-Ouest, les Inuvialuits peuvent aussi légalement récolter les loups, sans limite de prises ou conditions (NWT Summary of Hunting Regulations, 2015), pourvu qu'ils se conforment aux dispositions sur le gaspillage de la *Loi sur la faune* des Territoires du Nord-Ouest. Lors de la première réunion conjointe tenue à Kugluktuk, il a été convenu qu'il était nécessaire de mener de nouvelles recherches sur les relations prédateurs-proies pour éclairer la gestion (First Joint Meeting, 2015).

6.5 Gestion actuelle et autres influences positives

Les influences positives pour le caribou de Dolphin-et-Union sont des facteurs susceptibles de favoriser l'augmentation de la population. Elles peuvent être regroupées dans deux grandes catégories : 1) les mesures de gestion actuellement mises en œuvre; 2) les changements environnementaux positifs (comme une augmentation de la végétation) qui peuvent favoriser l'augmentation de la population.

Gestion actuelle

Dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, certaines mesures en place aident à gérer le caribou de Dolphin-et-Union, y compris des accords sur les revendications territoriales, des lois, des règlements, des plans de conservation communautaires et la planification de l'aménagement du territoire. Les régimes de cogestion collaboratifs et souples, établis aux termes des accords sur les revendications territoriales, ont une incidence positive sur le caribou de Dolphin-et-Union parce qu'ils permettent de tenir compte des préoccupations par le biais d'une gestion adaptative à laquelle participe l'ensemble des partenaires.

Territoires du Nord-Ouest

Régime de cogestion

L'entente sur les revendications territoriales globales qui touche l'Arctique de l'Ouest dans les Territoires du Nord-Ouest a été établie en 1984. Elle a été adoptée par le gouvernement du Canada et s'appelle la Convention définitive des Inuvialuit. Dans la partie des Territoires du Nord-Ouest de la Région désignée des Inuvialuits, la faune est gérée conformément à l'article 14 de la Convention. Cet article définit les principes de la récolte et de la gestion de la faune, établit les droits de récolte et explique le processus de cogestion et les principes de conservation. Il définit aussi la structure, les rôles et les responsabilités du Conseil consultatif de la gestion de la faune (T.N.-O.), des gouvernements, du Conseil inuvialuit de

gestion du gibier, des comités de chasseurs et de trappeurs inuvialuits, du Comité d'étude des répercussions environnementales et du Bureau d'examen des répercussions environnementales. Le Conseil consultatif de la gestion de la faune (T.N.-O.) est chargé d'écouter les préoccupations concernant la faune et de leur donner suite par l'utilisation du modèle de gestion adaptative, qui permet d'adapter la gestion d'une espèce aux nouvelles circonstances.

Gestion de la récolte

Dans les Territoires du Nord-Ouest, le *Règlement sur la chasse au gros gibier* aide à gérer la récolte du caribou de Dolphin-et-Union (Northwest Territories Summary of Hunting Regulations, 2015). Des limites de prises s'appliquent aux résidents des Territoires du Nord-Ouest, c'est-à-dire les citoyens canadiens ou les immigrants reçus qui vivent dans les Territoires du Nord-Ouest depuis au moins un an, mais qui ne sont pas bénéficiaires de la Convention définitive des Inuvialuit. Au moment de la publication du présent document, la saison de chasse pour les résidents des Territoires du Nord-Ouest va du 15 août au 15 novembre, et les résidents sont autorisés à tuer deux mâles adultes. En ce qui concerne les non-résidents et les non-Canadiens, la saison de chasse sportive va du 15 août au 31 octobre, et la chasse doit être guidée; cependant, comme aucune étiquette n'a été allouée pour les chasseurs non résidents et non canadiens, il n'y a pas de chasse sportive (WMCA [T.N.-O.], comm. pers., 2016). Il n'y a, pour le moment, ni restriction ni limite en ce qui concerne la récolte par les Autochtones du caribou de Dolphin-et-Union dans les Territoires du Nord-Ouest.

Autres plans de conservation

Les priorités en matière de conservation pour la partie de l'aire de répartition qui se trouve dans les Territoires du Nord-Ouest ont été officialisées dans les plans de conservation des collectivités des Inuvialuits. Le plan de conservation de la collectivité d'Olohaktomiut (Ulukhaktok) (OCCP, 2008) établit plusieurs aires particulières qui sont importantes pour le caribou de Dolphin-et-Union dans le nord-ouest de l'île Victoria et recommande que ces « terres et eaux soient gérées de manière à éliminer, dans la mesure du possible, les dommages et les perturbations possibles » [TRADUCTION]. Le plan de conservation recommande aussi d'autres mesures qui pourraient entraîner des répercussions positives pour le caribou de Dolphin-et-Union. Ces mesures sont notamment :

- le repérage d'habitats importants et leur protection contre les utilisations du territoire causant des perturbations;
- le partage des prises avec d'autres personnes dans la collectivité;
- la recommandation de ne pas récolter un plus grand nombre de caribous que ce qui est nécessaire;
- la recommandation de récolter de manière à assurer la durabilité de la récolte, et dans le respect des recommandations du Comité des chasseurs et des trappeurs;
- l'interdiction volontaire, encouragée par le Comité des chasseurs et des trappeurs, de chasser le caribou, si nécessaire;

- l'élaboration d'un plan de gestion du caribou de l'île Victoria.

La Convention définitive des Inuvialuit permet l'aménagement du territoire (section 7.82), qui peut être entrepris par les collectivités de la région désignée des Inuvialuits, au besoin.

Nunavut

Régime de cogestion

Au Nunavut, la faune est gérée conformément à l'article 5 de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut. L'article 5 établit la création du Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut, qui constitue le principal instrument aux fins de la gestion de la faune au Nunavut. Il définit les rôles du Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut, du gouvernement, des organisations de chasseurs et de trappeurs et de l'organisation régionale de la faune qui, dans la région de Kitikmeot, est le Conseil régional de la faune de Kitikmeot. Au Nunavut, chaque partenaire de cogestion remplit son rôle respectif, tel qu'il est défini dans l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut.

Gestion de la récolte

L'outil de gestion additionnel qu'est la *Loi sur la faune et la flore du Nunavut* prévoit la gestion de la récolte, la délivrance des permis de chasse, la déclaration des prises et la soumission d'échantillons.

Aux termes de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, le caribou de Dolphin-et-Union est inscrit à l'annexe 5-1 comme espèce de gros gibier. La récolte totale autorisée n'ayant pas été établie en ce qui concerne cette population, les Inuits ont le droit de récolter pour satisfaire entièrement leurs besoins économiques, sociaux et culturels. Tant que la conservation de la population n'est pas préoccupante, l'article 5 est protégé par la Constitution et l'emporte sur les autres règles ou règlements en matière de récolte pour les Inuits.

Le gouvernement du Nunavut traite chaque population de caribous, indépendamment du chevauchement spatial, séparément et distinctement en ce qui concerne les recommandations sur la récolte totale autorisée. Les non-bénéficiaires qui habitent au Nunavut depuis au moins trois mois (ayant ainsi acquis le statut de résidents) disposent d'une saison de chasse ouverte qui les autorise à récolter légalement cinq caribous par personne par année, à condition de détenir un permis de chasse valide; cependant, durant leurs deux premières années comme résidents du Nunavut, ces non-bénéficiaires doivent chasser avec un guide.

Par ailleurs, la récolte est réglementée par un système d'allocation de chasse, utilisant des étiquettes, dans le cas de la chasse sportive. Le précédent règlement sur la chasse au gros gibier dans les Territoires du Nord-Ouest (intégré à la législation du Nunavut lorsque le Nunavut a été établi) avait établi une limite de 35 étiquettes pour la chasse sportive au caribou de la toundra sur l'île Victoria et dans la presqu'île Kent, sur le continent

(R-118-98, daté du 14 août 1998). Ces étiquettes étaient réparties entre Kugluktuk et Cambridge Bay. Bien que l'Organisation des chasseurs et des trappeurs de Kugluktuk ait adopté une motion pour suspendre toute chasse commerciale et sportive du caribou visant toutes les hardes, la chasse sportive pour les non-résidents (Canadiens et non-Canadiens) continue d'être pratiquée à l'automne dans la région de Cambridge Bay; le principal pourvoyeur pour la chasse sportive au caribou de Dolphin-et-Union est l'Organisation des chasseurs et des trappeurs d'Ekaluktutiak; qui autorise la récolte d'au plus deux caribous de la toundra (y compris le caribou de Dolphin-et-Union) par personne, par l'entremise d'un pourvoyeur. Il n'existe actuellement aucune chasse commerciale ciblant le caribou de Dolphin-et-Union. Il n'y a pas de limite maximale de prises de caribous de la toundra pour les bénéficiaires.

Autres plans de conservation

Pour la partie de l'aire de répartition qui se trouve au Nunavut, le plan d'aménagement du Nunavut, qui est en cours d'élaboration, renferme des mesures de conservation visant le caribou de Dolphin-et-Union. Bien que le processus de consultation du public ne soit pas terminé et que le plan ne soit pas achevé, ce dernier recommande aux autorités réglementaires d'atténuer les impacts du trafic maritime sur les passages de glace de mer qu'empruntent les caribous au printemps et à l'automne (Nunavut Planning Commission, 2016).

Les collectivités, les organisations de chasseurs et de trappeurs et le gouvernement ont travaillé avec l'industrie en vue de limiter les impacts des activités humaines sur le caribou de Dolphin-et-Union. Par exemple, l'Organisation des chasseurs et des trappeurs de Cambridge Bay a recommandé certaines restrictions saisonnières sur le transport maritime, et au moins une société minière a pris l'engagement volontaire de limiter le transport maritime à la période des eaux libres (Ekaluktutiak HTO, 2016; Second Joint Meeting, 2016). Certaines sociétés minières ont aussi adopté des règles en matière de survol pour réduire les répercussions sur les caribous.

Durant les années 1940 et 1950, les Inuits ont tenté de réduire les populations d'oies en ramassant les œufs des oies des neiges et des oies rieuses, en s'assurant de toujours laisser deux œufs; si moins d'œufs étaient laissés, les oies pondraient davantage (First Joint Meeting, 2015). Cette pratique est toujours en vigueur, les familles revenant chaque printemps avec l'intention de ramasser des œufs (First Joint Meeting, 2015; Second Joint Meeting, 2016).

Changements environnementaux

L'augmentation des températures dans l'Arctique modifie la végétation et pourrait ainsi modifier la disponibilité de nourriture pour le caribou de Dolphin-et-Union (voir la section 5.2.5). La relation entre conditions météorologiques locales (p. ex. précipitations, température de l'air), nourriture et tendance de la population peut être complexe (p. ex. Ozful *et al.* [2009]), et l'on ne sait pas dans quelle mesure les éventuelles incidences positives des changements climatiques pourraient en annuler les effets négatifs.

6.6 Gestion fondée sur le niveau de la population

L'abondance de nombreuses populations ou hardes de caribous varie de manière naturelle (Zalatan *et al.*, 2006; Bergerud *et al.*, 2008; Parlee *et al.*, 2013), et une incertitude persiste en ce qui concerne les paramètres du cycle du caribou de Dolphin-et-Union. D'autres espèces sauvages connaissent des cycles semblables et, bien que les causes de ces cycles ne soient pas bien connues, les prédateurs, les maladies, la végétation et les conditions météorologiques y jouent tous un rôle (Caughley et Gunn, 1993; Krebs, 2009). L'interaction entre ces variables et/ou leurs impacts cumulatifs pourrait aussi influer sur le cycle des populations. Selon les observations des chasseurs, le dernier creux dans le cycle de la population de caribous de Dolphin-et-Union semble s'être produit vers le milieu du 20e siècle (Nishi et Gunn, 2004), et le dernier pic, vers 1997 (Tomaselli *et al.*, 2016a, 2018), les résultats de l'évaluation de la population réalisée en 2015 montrant une tendance à la baisse (Leclerc et Boulanger [en prép.]). Bien qu'il pourrait y avoir un manque de données historiques nécessaires à la détermination de la fourchette exacte de la variation naturelle de la population de caribous de Dolphin-et-Union, il existe actuellement suffisamment d'études pour établir si la population a augmenté, a été stable ou a diminué au cours des 19 dernières années (voir les détails à la section 4.4).

Durant l'élaboration du présent plan de gestion, les partenaires de cogestion ont discuté de la manière dont les mesures de gestion devraient varier selon la phase du cycle de la population de caribous de Dolphin-et-Union. Ainsi, certaines mesures de gestion sont recommandées plus bas pour chacune des phases du cycle de la population. Les mesures recommandées sont des conseils aux décideurs et un point de départ pour la gestion. Pour mettre en œuvre les mesures de gestion, les partenaires de cogestion devront respecter leurs processus décisionnels, décrits dans l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut et la Convention définitive des Inuvialuit.

6.6.1. Détermination de la situation de la population

Un cycle de population se divise en quatre phases : élevée, en baisse, faible, en hausse (figure 9). Tous les partenaires de cogestion ont convenu que le cycle de la population de caribous de Dolphin-et-Union comportait ces quatre phases. L'Inuit Qaujimajatuqangit, les connaissances traditionnelles, les connaissances locales et les connaissances scientifiques ont servi à établir les seuils de chacune des phases et à préciser les paramètres qui permettent aux partenaires de cogestion de déterminer dans quelle phase se trouve la population. Bien que la figure 9 soit axée sur les niveaux de population, d'autres indicateurs pourraient être considérés aux fins de l'établissement de la situation du caribou de Dolphin-et-Union. Il pourrait s'agir d'indicateurs démographiques, comme le nombre de faons et les taux de recrutement, de survie (particulièrement chez les femelles) et de gravidité, ainsi que d'indicateurs environnementaux (p. ex. les changements climatiques, les maladies, la pression anthropique) Les changements climatiques auront une influence indirecte, quoique sous-jacente, sur certains de ces indicateurs.

Élevée

La population est dans la phase élevée lorsqu'elle est supérieure à 60 % de l'estimation la plus élevée jamais enregistrée. Dans le cas du caribou de Dolphin-et-Union, cela représente plus de 24 000 individus, parce que le dernier pic de la population se situait à environ 40 000 individus. Depuis le faible effectif de caribous observé par les membres des collectivités dans les années 1950, l'estimation de la population corrigée de 1997 correspondait au premier pic scientifiquement établi pour la population de Dolphin-et-Union (Nishi et Gunn, 2004). Le pic de population, établi conséquemment à 40 000 individus, est en fait la limite supérieure de l'intervalle de confiance de l'estimation de 1997. Durant la phase élevée, beaucoup d'individus migrent entre l'île Victoria et le continent. La population peut soutenir un taux de récolte plus élevé, et l'aire occupée par les caribous est à son maximum.

En baisse

Dans la phase de baisse, l'effectif se situe entre 20 et 60 % de l'estimation la plus élevée jamais enregistrée, avec une tendance à la baisse. Des préoccupations devraient être soulevées lorsque le nombre d'individus de la population de Dolphin-et-Union tombe à environ 24 000. L'effet combiné de facteurs anthropiques et de facteurs environnementaux négatifs pourrait accélérer le taux de déclin de la population. Des recommandations en matière de gestion visant à ralentir la diminution de la population devraient être mises de l'avant dans cette phase.

Faible

La population est dans la phase faible lorsqu'elle est inférieure à 20 % de l'estimation la plus élevée jamais enregistrée, soit inférieure à 8 000 caribous de Dolphin-et-Union. Durant cette phase, la population du caribou de Dolphin-et-Union est davantage exposée à la surexploitation, et son aire de répartition est fortement rétrécie, au point où la migration entre l'île Victoria et le continent peut cesser. Le fait de réduire au minimum la récolte ainsi que l'impact des humains sur l'habitat pourrait réduire la pression sur cette population et contribuer à faire augmenter le taux de rétablissement de la population.

En hausse

Dans la phase de hausse, l'effectif se situe entre 20 et 60 % de l'estimation la plus élevée jamais enregistrée (entre 8 000 et 24 000 individus), et affiche une tendance à la hausse. L'abondance et l'aire de répartition du caribou augmentent durant cette phase, et les indicateurs démographiques montrent une tendance positive. Si le caribou de Dolphin-et-Union avait cessé d'effectuer ses traversées sur la glace de mer durant la phase de baisse et la phase faible, c'est au cours de la phase de hausse qu'il pourra recommencer à migrer entre l'île Victoria et le continent.

Sur la base de nouvelles données pertinentes, les partenaires de cogestion devraient planifier une réunion conjointe pour déterminer si les mesures de gestion doivent être ajustées, si un changement de phase était détecté (figure 9). Au moins tous les cinq ans, toutes les nouvelles données devraient être colligées et prises en compte aux fins de réévaluation du niveau et de la tendance de la population.

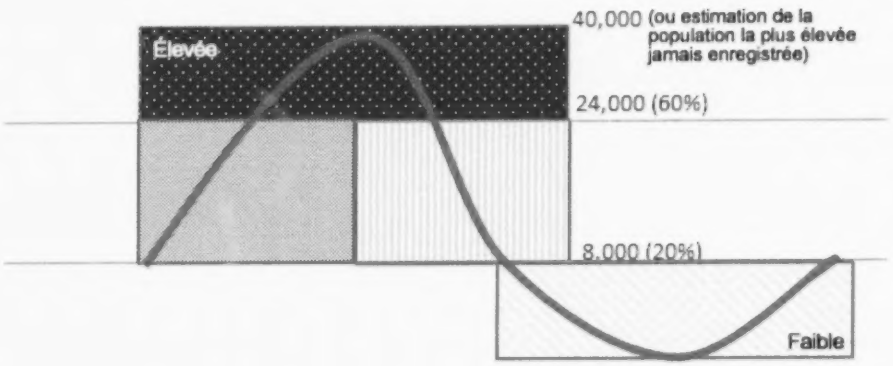

Figure 9. Cycle du caribou de Dolphin-et-Union : détermination de la phase dans laquelle se trouve la population de caribous de Dolphin-et-Union à l'intérieur de son cycle. Le cycle de la population de caribou de Dolphon-et-Union est imprévisible et peut varier en fonction du changement de l'ampleur et de l'impact des menaces.

6.6.2. Mesures de gestion recommandées

Malgré les lacunes dans l'information concernant la situation de la population, des principes de gestion de base peuvent tout de même être appliqués pour maintenir une population de caribous viable. Les partenaires de cogestion constatent le besoin d'utiliser la meilleure information disponible pour gérer le caribou de Dolphin-et-Union. Les mesures de gestion prises ainsi que le moment où elles sont prises sont fonction de la phase dans laquelle se trouve la population dans son cycle. Les gestionnaires devront s'efforcer de maintenir la population à l'intérieur de ses limites naturelles de variation.

L'élaboration du présent plan de gestion a nécessité d'importantes discussions au sujet des mesures de gestion. Pour chaque phase du cycle du caribou de Dolphin-et-Union, les partenaires de cogestion ont convenu de recommander certaines mesures, concernant notamment la gestion de la récolte, pour tenir compte de possibles problèmes de conservation. Les mesures ont été élaborées par les partenaires de cogestion lors de la deuxième réunion conjointe (Second Joint Meeting, 2016) et ont été examinées et révisées

dans le cadre de consultations menées auprès de l'ensemble des collectivités, des organisations et comités de chasseurs et de trappeurs qui récoltent le caribou de Dolphin-et-Union, et d'autres partenaires de cogestion (Ekaluktutiak HTO, 2016; Kugluktuk HTO, 2016; Olohaktomiut HTC, 2016; Paulatuk HTC, 2016). Ces mesures sont décrites ci-dessous.

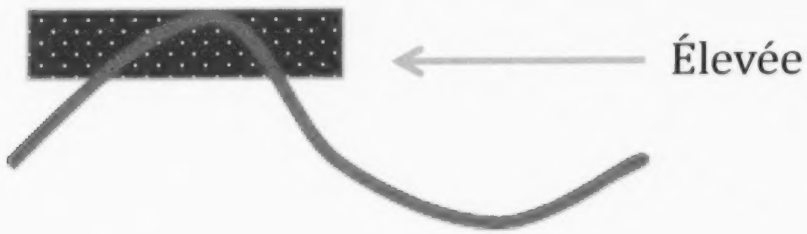

Phase élevée

- Apprendre aux individus effectuant la récolte et aux jeunes à récolter de manière respectueuse et à récolter les autres espèces qui sont disponibles.
- Aucune restriction de récolte pour les bénéficiaires.
- Considérer d'autres types de récolte fondés sur les collectivités et les revendications territoriales, y compris l'utilisation de la récolte commerciale pour empêcher la surpopulation.
- Soutenir la déclaration des prises ainsi que les programmes de surveillance communautaire.
- Mener des activités de recherche et de suivi; détenir des trousses d'échantillonnage pour effectuer le suivi de la récolte.
- Encourager la recherche sur les prédateurs et faciliter la gestion de ces derniers.
- Le groupe d'intervenants se réunit.
- Les industries devraient respecter une norme de base et appliquer leur plan de suivi de la faune et d'atténuation.

Phase de baisse

- Éduquer et intégrer de l'information dans les programmes scolaires en ce qui concerne notamment l'importance d'utiliser le caribou en entier, la manière de chasser d'autres espèces animales et la récolte des prédateurs.
- Aucune restriction de récolte pour les bénéficiaires.
- Envisager des restrictions de récolte pour les non-bénéficiaires, comme l'interdiction de récolte pour les résidents, les pourvoyeurs et les individus effectuant la récolte commerciale.
- Examiner la possibilité d'établir des limites non quantitatives; p. ex. prises dominées par les mâles (sélection de mâles jeunes et petits), prise limitée de femelles (comme 5 % de biches) ou limites saisonnières.
- Soutenir la déclaration des prises ainsi que les programmes de surveillance communautaire.
- Intensifier les activités de recherche et de suivi; détenir des trousses d'échantillonnage pour effectuer le suivi de la récolte.
- Encourager la recherche sur les prédateurs et gérer ces derniers en tant que composante naturelle et nécessaire de l'écosystème, selon les besoins des territoires.
- Augmenter la fréquence des réunions du groupe d'intervenants.
- Examiner la possibilité d'ajouter des restrictions relatives aux activités industrielles qui touchent le caribou.

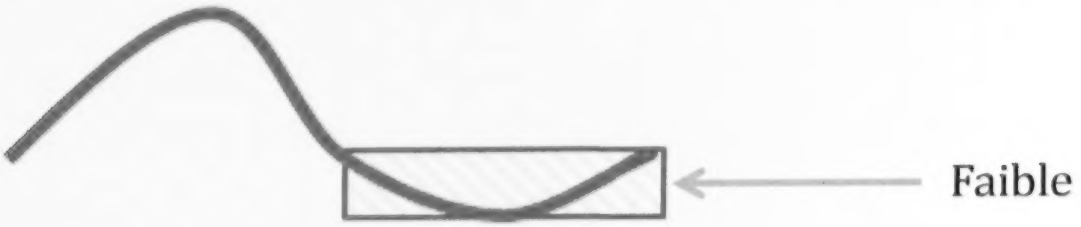

Phase faible

- Éduquer et intégrer de l'information dans les programmes scolaires en ce qui concerne notamment l'importance d'utiliser le caribou en entier, la manière de chasser d'autres espèces animales et la récolte des prédateurs.
- Informer les gens des nouvelles restrictions et des mesures de gestion qui pourraient être en place.
- Envisager d'établir des mécanismes obligatoires et efficaces pour réduire la récolte globale, selon les besoins de la collectivité (p. ex. récolte totale autorisée). Les mécanismes seraient révisés pour déterminer si des réductions supplémentaires sont nécessaires.
- La récolte demeure interdite aux résidents, aux non-résidents, aux pourvoyeurs et aux individus effectuant la récolte commerciale.
- Examiner la possibilité de supprimer les limites non quantitatives; p. ex. prises dominées par les mâles (sélection de mâles jeunes et petits), prise limitée de femelles (comme 5 % de biches) ou limites saisonnières.
- Récolter plutôt les populations d'autres espèces animales disponibles et qui sont en santé.
- Soutenir la déclaration des prises ainsi que les programmes de surveillance communautaire.
- Intensifier les activités de recherche et de suivi; détenir des trousses d'échantillonnage pour effectuer le suivi de la récolte.
- Encourager la recherche sur les prédateurs et gérer ces derniers en tant que composante naturelle et nécessaire de l'écosystème, selon les besoins des territoires.
- Augmenter la fréquence des réunions du groupe d'intervenants.
- Considérer l'établissement de restrictions plus sévères relatives aux activités industrielles qui touchent le caribou.

Phase de hausse

- Apprendre aux individus effectuant la récolte et aux jeunes à récolter de manière respectueuse et à récolter les autres espèces qui sont disponibles.
- Informer les gens des restrictions et des mesures de gestion en place.
- Examiner la possibilité d'éliminer la récolte totale autorisée.
- Alléger les restrictions relatives à la récolte et examiner la possibilité d'établir des limites non quantitatives.
- Soutenir la déclaration des prises ainsi que les programmes de surveillance communautaire.
- Mener des activités de recherche et de suivi; détenir des trousses d'échantillonnage pour effectuer le suivi de la récolte.
- Encourager la recherche sur les prédateurs et faciliter la gestion de ces derniers.
- Le groupe d'intervenants se réunit.
- Les industries devraient respecter une norme de base et appliquer leur plan de suivi de la faune et d'atténuation.

Les mesures de gestion recommandées sont respectueuses de la façon dont les Inuits et les Inuvialuits ont géré la faune durant des centaines d'années et tiennent compte des données et des connaissances provenant des membres de chacune des collectivités effectuant la récolte. Les partenaires de cogestion peuvent néanmoins prendre des mesures en tout temps pour aider le caribou de Dolphin-et-Union, en utilisant les pouvoirs et les responsabilités qui leur ont été conférés dans les accords sur les revendications territoriales (p. ex. la capacité des organisations et comités de chasseurs et de trappeurs d'adopter des règlements; voir la section 2.2). Il est nécessaire que les collectivités participent davantage à la gestion et à la réglementation de la récolte ainsi qu'à l'utilisation du territoire pour la conservation du caribou de Dolphin-et-Union. Les collectivités peuvent choisir d'appliquer leurs propres restrictions, mais elles sont encouragées à discuter de ces restrictions avec d'autres partenaires de cogestion.

Les mesures de gestion recommandées sont des conseils aux décideurs. Afin de mettre en œuvre ces mesures, les partenaires de cogestion devront respecter les processus décisionnels décrits dans l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut et la Convention définitive des Inuvialuit.

7. MESURE DES PROGRÈS

Les indicateurs de rendement suivants servent à définir et à mesurer les progrès vers l'atteinte du but de gestion (section 6.1) :

- Le caribou de Dolphin-et-Union n'a pas été désigné espèce menacée ou espèce en voie de disparition lorsqu'il a fait l'objet de la réévaluation menée tous les 10 ans par le Comité sur les espèces en péril et tous les 10 ans par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC).
- La population de caribous de Dolphin-et-Union permet de maintenir une récolte de subsistance.
- Les caribous de Dolphin-et-Union se déplacent librement dans l'ensemble de leur aire de répartition, tant sur l'île Victoria que sur le continent.

Outre ces indicateurs de rendement, les mesures de rendement indiquées dans le tableau 6 fournissent des renseignements pertinents pour évaluer les progrès provisoires vers l'atteinte du but de gestion ultime.

8. PROCHAINES ÉTAPES

Les partenaires de gestion utiliseront le présent plan pour établir des priorités et allouer des ressources dans le but de gérer les impacts de l'activité humaine sur le caribou de Dolphin-et-Union. Le présent plan de gestion sera réexaminé tous les cinq ans et pourrait être mis à jour. Au moins tous les cinq ans, il y aura production d'un rapport sur les mesures prises en application du plan et sur les progrès réalisés vers l'atteinte de ses objectifs.

9. RÉFÉRENCES

Adjun, C. 1990. Appendix D: Local knowledge in Holman on wolf numbers, behaviour and distribution. Pp. 39-41 in A. Gunn (2005). The decline of caribou on Northwest Victoria Island: a review. Government of the Northwest Territories, Draft File Report. Yellowknife, NT. 68 pp.

Advisory Committee for Cooperation on Wildlife Management. 2016. Action Plan for the Bluenose-East Caribou Herd – Orange Status. Yellowknife, NT (inédit).

Armitage, P., et S. Kilburn. 2015. Conduct of Traditional Knowledge Research—A Reference Guide. Wildlife Management Advisory Council (North Slope), Whitehorse, YT. xiv + 97 pp.

Back River Project, Final Environmental Impact Statement: Main Volume. 2015. Sabina Gold and Silver Corp. Vancouver, BC. pp. 181.

Badringa, R.W. 2010. Inuvialuit Nautchiangit: relationships between people and plants. Inuvialuit Cultural Resource Centre, Inuvik, NT. 320 pp.

Barber, D.G., J.V. Lukovich, J. Keogak, S. Baryluk, L. Fortier et G.H.R. Henry. 2008. The changing climate of the Arctic. Arctic 61 (Suppl. 1): 7-26.

Bates, P. 2007. Inuit and scientific philosophies about planning, prediction and uncertainty. Arctic Anthropology 44: 87-100.

Batt, B.D.J. (Ed.). 1997. Arctic ecosystems in peril: report of the Arctic Goose Habitat Working Group. Arctic Goose Joint Venture Special Publication. U.S. Fish and Wildlife Service, Washington, D.C. and Canadian Wildlife Service, Ottawa, ON. 120 pp. Disponible à l'adresse : http://www.agjv.ca/images/stories/pdf/arcticecosystemsinperil.pdf [consulté en avril 2016].

Benítez- López, A., R. Alkemade et P. A. Verweij. 2010 The impacts of roads and other infrastructure on mammal and bird populations: A meta-analysis. Biological Conservation. 143 (6): 1307-1316.

Brink, J.W. 2005. Inukshuk: Caribou drive lanes on southern Victoria Island, Nunavut, Canada. Arctic Anthropology 42: 1-18.

Bergerud, A. T., S. N. Luttich et L. Camps. 2008. The return of the caribou to Ungava. McGill-Queen's University Press. Montréal, QC. 586 pp.

L'information partagée par des particuliers lors des ateliers de planification conjointe ainsi que lors des réunions des comités/organisations de chasseurs et trappeurs ne peut être citée en référence dans d'autres documents sans la permission expresse du particulier, du comité/de l'organisation de chasseurs et trappeurs ou de toute autre organisation ayant fourni l'information.

Boulanger, J., K.G. Poole, A. Gunn et J. Wierzchowski. 2012. Estimating the zone of influence of industrial developments on wildlife: a migratory caribou *Rangifer tarandus groenlandicus* and diamond mine case study. Wildlife Biology. 18 (2): 164-179. doi: https://doi.org/10.2981/11-045

Canadian Coast Guard. 2014. Northern marine transportation corridors initiative. Company of Master Mariners of Canada, Canadian Coast Guard, Fisheries and Oceans Canada. Disponible à l'adresse : http://www.mastermariners.ca/maritimes/uploads/05marinecorridors.pdf [consulté en avril 2016].

Canadian Environmental Assessment Agency, and Privy Council Office. 2010. Strategic environmental assessment: The cabinet directive on the environmental assessment of policy, plan and program proposals - Guidelines for implementing the cabinet directive. Canadian Environmental Assessment Agency, Government of Canada. Ottawa, ON. 13 pp. (Également disponible en français : Agence canadiennne d'évaluation environnementale et le Bureau du Conseil privé. 2010. Évaluation environnementale stratégique : la directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes – Lignes directrices sur la mise en œuvre de la directive du Cabinet. Agence canadiennne d'évaluation environnementale, Gouvernement du Canada, Ottawa, Ont., 14 p.)

Canadian Wildlife Service (CWS) Waterfowl Committee. 2014. Migratory Birds Regulations in Canada, July 2014. CWS Migratory Birds Regulatory Report Number 43. 48 pp. https://www.ec.gc.ca/rcom-mbhr/F74028E2-ED36-420C-80F6-E29C31CDC458/CWS%202014%20July%20report%20hunting%20regulatiosn%20E.pdf [consulté en juin 2016]. (Également disponible en français : Service canadien de la faune [SCF], Comité sur la sauvagine. 2014. Règlement sur les oiseaux migrateurs du Canada, juillet 2014. Rapport du SCF sur la réglementation concernant les oiseaux migrateurs numéro 43, 51 p. https://www.ec.gc.ca/rcom-mbhr/F74028E2-ED36-420C-80F6-E29C31CDC458/CWS%202014%20July%20report%20hunting%20regulatiosn%20F.pdf.)

Canadian Wildlife Service (CWS) Waterfowl Committee. 2015. Population Status of Migratory Game Birds in Canada – November 2015. CWS Migratory Birds Regulatory Report Number 45. Disponible à l'adresse : https://www.ec.gc.ca/rcom-mbhr/default.asp?lang=En&n=9DB378FC-1#_2_36 [consulté en juin 2016]. (Également disponible en français : Service canadien de la faune [SCF], Comité sur la sauvagine. 2015. La situation des populations d'oiseaux migrateurs considérés comme gibier au Canada – Novembre 2015. Rapport du SCF sur la réglementation

L'information partagée par des particuliers lors des ateliers de planification conjointe ainsi que lors des réunions des comités/organisations de chasseurs et trappeurs ne peut être citée en référence dans d'autres documents sans la permission expresse du particulier, du comité/de l'organisation de chasseurs et trappeurs ou de toute autre organisation ayant fourni l'information.

concernant les oiseaux migrateurs numéro 45. https://www.ec.gc.ca/rcom-mbhr/default.asp?lang=Fr&n=9DB378FC-1#_2_36.)

CARMA (CircumArctic Rangifer Monitoring & Assessment Network). 2012. CircumArctic Rangifer Monitoring & Assessment Network. Disponible à l'adresse : http://carma.caff.is [consulté en mai 2016].

Caughley, G., et A. Gunn. 1993. Dynamics of large herbivores in Deserts: kangaroos and caribou. Oikos 67(1): 47-55.

Charnley, S., A.P. Fischer et E.T. Jones. 2007. Integrating traditional and local ecological knowledge into forest biodiversity conservation in the Pacific Northwest. Forest Ecology and Management 246: 14-28.

Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada. 2004. COSEWIC assessment and update on the Peary caribou Rangifer tarandus pearyi and barren-ground caribou *Rangifer tarandus groenlandicus* Dolphin and Union population in Canada. Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada, Ottawa, ON. 101 pp. (Également disponible en français : Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. 2004. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le caribou de Peary *Rangifer tarandus pearyi* et le caribou de la toundra *Rangifer tarandus groenlandicus* [population de Dolphin-et-Union] au Canada – Mise à jour. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, Ont., 101 p.)

Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada. 2011. Designatable Units for caribou (*Rangifer tarandus*) in Canada. Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada, Ottawa, ON. 88 pp. (Également disponible en français : Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. 2011. Unités désignables du caribou [*Rangifer tarandus*] au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, Ont., 98 p.)

Dumond, M. *et al.* (13 coauteurs). 2007. Western Kitikmeot caribou workshop. Iqaluit, Nunavut. Government of Nunavut, Department of Environment, Final Wildlife Report, No. 19. 47 pp.

Dumond, M. 2013. Briefing Note for information to the Nunavut Wildlife Management Board. Issue: Dolphin and Union Caribou Herd. February 12, 2013.

Dumond, M., et D. S. Lee. 2013. Dolphin and Union caribou herd status and trend. Arctic 66: 329-337.

L'information partagée par des particuliers lors des ateliers de planification conjointe ainsi que lors des réunions des comités/organisations de chasseurs et trappeurs ne peut être citée en référence dans d'autres documents sans la permission expresse du particulier, du comité/de l'organisation de chasseurs et trappeurs ou de toute autre organisation ayant fourni l'information.

Dumond, M., S. Sather, et R. Harmer. 2013. Observation of Arctic island barren-ground caribou migratory movement delay due to human induced sea ice breaking. Rangifer 33, Special Issue 21: 115-121.

Dyer, S.J., J.P. O'Neill, S.M. Wasel et S. Boutin. 2001. Avoidance of industrial development by woodland caribou. Journal of Wildlife Management 65: 531-542.

Eger, J.L., T.P. Birt, A. Gunn et A.J. Baker. 2009. Genetic diversity and history of Peary caribou (*Rangifer tarandus*) in North America. Pp. 73-101 in K. McFarlane, A. Gunn et C. Strobeck. 2009. Proceedings from the caribou genetics and relationships workshop. Edmonton, Alberta, 8-9 March 2003. Government of the Northwest Territories, Environment and Natural Resources, Yellowknife, NT. Manuscript Report No 183. 171 pp.

Ekaluktutiak HTO. 2016. Summary of Hunters and Trappers Organization and public meeting for the draft Dolphin and Union Caribou management plan - April 19, 2016. Rapport inédit du Service canadien de la faune, Cambridge Bay, NU.

Elias, A. 1993. Appendix A: Survey of elders' traditional knowledge of caribou in the Holman area. Pp. 23-28 *in* A. Gunn (2005). The decline of caribou on Northwest Victoria Island: a review. Government of the Northwest Territories Draft File Report. Yellowknife, NT. 68 pp.

Environment Canada. 2013. Planning for a sustainable future: A federal sustainable development strategy for Canada 2013-2016. Environment Canada. 93 pp. (Également disponible en français : Environnement Canada. 2013. Planifier un avenir durable : Stratégie fédérale de développement durable pour le Canada 2013-2016. Environnement Canada, 105 p.)

Environment and Natural Resources. 2015a. Summary of harvest data for species under quota in the Inuvialuit Settlement Region, July 2010 to June 2015. Wildlife Management Advisory Council (NWT and North Slope) and Inuvialuit Game Council. Inuvik, NT. 46 pp.

Environment and Natural Resources. 2015b. State of the Environment Report: 7. Human Activities: Trends in shipping in the Northwest Passage and the Beaufort Sea. Disponible à l'adresse : http://www.enr.gov.nt.ca/state-environment/73-trends-shipping-northwest-passage-and-beaufort-sea [consulté en avril 2016].

Environment and Natural Resources. 2016. State of the Environment Report: Highlights 2016. Government of the Northwest Territories, Yellowknife, NT. 17 pp.

L'information partagée par des particuliers lors des ateliers de planification conjointe ainsi que lors des réunions des comités/organisations de chasseurs et trappeurs ne peut être citée en référence dans d'autres documents sans la permission expresse du particulier, du comité/de l'organisation de chasseurs et trappeurs ou de toute autre organisation ayant fourni l'information.

Festa-Bianchet, M., J.C. Ray, S. Boutin, S.D Cote et A. Gunn. 2011. Conservation of caribou (Rangifer tarandus) in Canada: an uncertain future. Canadian Journal of Zoology 89: 419-434.

First Joint Meeting for Dolphin and Union Caribou Management Plan. Kugluktuk, NU. March 25 – 27, 2015. Summary of discussions prepared by Government of Nunavut. Rapport inédit.

Fisheries Act (R.S.C., 1985, C. F-14). Disponible à l'adresse : Available at: http://laws-lois.justice.gc.ca/eng/acts/f-14/ (Également disponible en français : *Loi sur les pêches* (L.R.C., 1985, ch. F-14).)

Forbes, B.C., J.J. Ebersole et B. Strandberg. 2001. Anthropogenic disturbance and patch dynamics in circumpolar ecosystems. Conservation Biology 15: 954–969.

Gamberg, M. 2008. Contaminants in Arctic moose and caribou 2006. Technical Report, Gamberg Consulting, Whitehorse, YT. 21 pp.

Gamberg, H. 2016. Contaminants in Arctic Caribou. Presented at 2016 Cambridge Bay Joint Meeting for Dolphin Union Caribou Management Plan – January 11 - 13, 2016.

Gerhart, K.L., R.G. White, R.D. Cameron, D.E. Russell et D. van der Wetering. 1997. Pregnancy rate as an indicator of the nutritional status in Rangifer: Implications of lactational infertility. Rangifer 17: 21-24.

Golder Associates Ltd. 2003. Report on Inuit qaujimajatuqangit literature, GAP analysis and workshop results related to the Doris North project, Hope Bay belt, Nunavut. Submitted to Miramar Hope Bay Limited, North Vancouver, B.C., November 13, 2003, Victoria, British Columbia.

Government of Nunavut. 2013. Summary of the Southampton Island Barren-ground Caribou Population Management Plan 2011-2013. Government of Nunavut, Nunavut. 9 pp.

Gunn, A. 1990. The decline and recovery of caribou and muskox on Victoria Island. Pp. 590-607 *in* R. Harington (ed.) Canada's missing dimension: science and history in the Canadian Arctic Islands. Canadian Museum of Nature, Ottawa, ON.

Gunn, A. 2005. The decline of caribou on northwest Victoria Island 1980-93. File Report No. 133. Department of Resources, Wildlife and Economic Development, Government of the Northwest Territories, Yellowknife, NT. 68 pp.

Gunn, A. 2008. Migratory tundra caribou. Pp. 200-239 *in* M. Hummel and J.C. Ray (eds.). Caribou and the North: a shared future. Dundurn Press, Toronto, ON. 288 pp.

L'information partagée par des particuliers lors des ateliers de planification conjointe ainsi que lors des réunions des comités/organisations de chasseurs et trappeurs ne peut être citée en référence dans d'autres documents sans la permission expresse du particulier, du comité/de l'organisation de chasseurs et trappeurs ou de toute autre organisation ayant fourni l'information.

Gunn, A., A. Buchan, B. Fournier et J. Nishi. 1997. Victoria Island caribou migrations across Dolphin and Union Strait and Coronation Gulf from the Mainland Coast, 1976-94. Department of Resources, Wildlife and Economic Development, Government of the Northwest Territories, Manuscript Report No. 94. 74 pp.

Gunn, A., et B. Fournier. 2000. Caribou herd delimitation and seasonal movements based on satellite telemetry on Victoria Island 1987-89. Department of Resources, Wildlife and Economic Development, Government of the Northwest Territories, File Report No. 125. 104 pp.

Gunn, A., et J. Nishi. 1998. Review of information for Dolphin and Union caribou herd, Victoria Island. Pp. 1-22 *in* A. Gunn, U. S. Seal, et P. S. Miller (eds). Population and habitat viability assessment workshop for the Peary caribou (Rangifer tarandus pearyi)-Briefing Book. Apple Valley, Minnesota, Conservation Breeding Specialist Group (SSC/IUCN).

Gunn, A., et B.R. Patterson. 2012. Distribution and abundance of muskoxen on south-eastern Victoria Island, Nunavut, 1988-1999. Department of Resources, Wildlife and Economic Development, Government of the Northwest Territories, Yellowknife, NT. Manuscript Report No. 221.

Gunn, A., et J. Adamczewski. 2003. Muskox. Chapter 50 *in* G. Feldhamer, B.A. Chapman, et J.A. Chapman (eds.). Wild Mammals of North America. The Johns Hopkins University Press, Baltimore, MD. 1216 pp.

Heard, D.C. 1990. The intrinsic rate of increase of reindeer and caribou in Arctic environment. Rangifer 10 (Special Issue 3): 169-173.

Hinzman, L.D. *et al.* (33 coauteurs). 2005. Evidence and implications of recent climate change in northern Alaska and other arctic regions. Climatic Change 72(3): 251-298.

Hughes, J.R. 2006. The influence of forage and parasites on the migration of the Dolphin and Union caribou herd. PhD thesis. University of Aberdeen, Scotland, UK.

Hughes, J., S.D. Albon, R.J. Irvine et S. Woodin. 2009. Is there a cost of parasites to caribou? Parasitology 136: 253-265.

International Union for Conservation of Nature and Conservation Measures Partnership (IUCN and CMP). 2006. IUCN – CMP unified classification of direct threats, ver. 1.0 – June 2006. Gland, Switzerland. 17 pp. Disponible à l'adresse : http://www.conservationmeasures.org/initiatives/threats-actions-taxonomies/threats-taxonomy [consulté en avril 2016].

L'information partagée par des particuliers lors des ateliers de planification conjointe ainsi que lors des réunions des comités/organisations de chasseurs et trappeurs ne peut être citée en référence dans d'autres documents sans la permission expresse du particulier, du comité/de l'organisation de chasseurs et trappeurs ou de toute autre organisation ayant fourni l'information.

Inuvialuit Harvest Study. 2003. Inuvialuit Harvest Study: Data and Methods Report 1988-1997. Joint Secretariat, Inuvik, NT. 202pp. Disponible à l'adresse : http://www.screeningcommittee.ca/pdf/harvest_study.pdf [consulté en avril 2016].

IPCC (Intergovernmental Panel on Climate Change). 2014. Climate Change 2014: Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [Core Writing Team, R.K. Pachauri et L.A. Meyer (eds.)]. IPCC, Geneva, Switzerland, 151 pp.

Joint Secretariat. 2015. Inuvialuit and nanuq: A polar bear traditional knowledge study. Joint Secretariat, Inuvialuit Settlement Region. Xx + 304 pp. http://www.wmacns.ca/pdfs/394_polar-bear-tk-report-low-res.pdf [consulté en mars 2016].

Kafle, P., L. Leclerc, M. Anderson, T. Davison, M. Lejeune et S. Kutz. Morphological keys to advance the understanding of protostrongylid biodiversity in caribou (*Rangifer spp.)* at high latitudes. International Journal of Parasitology: Parasites and Wildlife. En examen.

Krebs, C.J. 2009. Population dynamics of large and small mammals: Graeme Caughley's grand vision. Wildlife Research 36:1-7.

Kugluktuk HTO. 2016. Summary of Hunters and Trappers Organization and public meeting for the draft Dolphin and Union Caribou management plan - April 28, 2016. Rapport inédit du Service canadien de la faune, Kugluktuk, NU.

Kutz, S J., E P. Hobert, P. K. Molnar, A. Dobson et G. G. Verocai. 2014. A walk on the tundra: Host-parasite interactions in an extreme environment. International Journal for Parasitology: Parasites and Wildlife 3(2):198-208.

Kutz, S., P. Kafle, A. McIntyre et A. Carlsson. 2015. Summary report of the preliminary results of health analyses for caribou collared in the Kitikmeot. Presented at 2016 Cambridge Bay Joint Meeting for Dolphin Union Caribou Management Plan – January 11 - 13, 2016.

Larter, N.C., et J.A. Nagy. 2001. Variation between snow conditions at Peary caribou and muskox feeding sites and elsewhere in foraging habitats on Banks Island in the Canadian High Arctic. Arctic, Antarctic, and Alpine Research 33: 123-130.

Larter, N.C., J.A. Nagy et D.S. Hik. 2002. Does seasonal variation in forage quality influence the potential for resource competition between muskoxen and Peary caribou on Banks Island? Rangifer 22: 143-153.

L'information partagée par des particuliers lors des ateliers de planification conjointe ainsi que lors des réunions des comités/organisations de chasseurs et trappeurs ne peut être citée en référence dans d'autres documents sans la permission expresse du particulier, du comité/de l'organisation de chasseurs et trappeurs ou de toute autre organisation ayant fourni l'information.

Leclerc, L. et J. Boulanger. Fall Population Estimate of the Dolphin and Union Caribou herd (*Rangifer tarandus groenlandicus* x *pearyi*), Victoria Island, October 2015, and Demographic Population Indicators 2015-2017. En prép.

Macdonald C.R, L.L. Ewing, B.T. Elkin et A.M. Wiewel. 1996. Regional variation in radionuclide concentrations and radiation doses in caribou (*Rangifer tarandus*) in the Canadian Arctic; 1992-94. Science in the Total Environment 182:53-73.

Manning, T.H. 1960. The relationship of the Peary and barren-ground caribou. Arctic Institute North America Technical Paper No. 4: 1-52.

McFarlane, K., A. Gunn et C. Strobeck. 2009. Proceeding from the caribou genetics and relationships workshop. Edmonton, Alberta, 8-9 March 2003. Government of the Northwest Territories, Environment and Natural Resources, Yellowknife, NT. Manuscript Report No 183. 171 pp.

McFarlane, K., A. Gunn, M. Vampbell, M. Dumond, J. Adamczewki et G. A. Wilson. 2016 Genetic diversity, structure and gene flow of migratory barren-ground caribou (*Rangerfer tarandus groenlandicus*) in Canada. Rangifer 36(1):1-24

Migratory Birds Convention Act, 1994 (S.C. 1994, c. 22). Disponible à l'adresse : http://laws-lois.justice.gc.ca/eng/acts/m-7.01/ (Également disponible en français : *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs* [L.C. 1994, ch. 22].)

Miller, F. 2003. Caribou (*Rangifer tarandus*). Pp. 965-997 *in* G.A. Feldhamer, B.C. Thompson, and J.A. Chapman (eds.). Wild Mammals of North America. 2nd edition. Johns Hopkins University Press, Baltimore, MD.

Miller, F. L., et A. Gunn. 2003. Status, population fluctuations and ecological relationships of Peary caribou on the Queen Elizabeth Islands: Implications for their survival. Rangifer 23 (Special Issue 14): 213-226.

Miller, F.L., S.J. Barry et W.A. Calvert. 2005. Sea ice crossings by caribou in the south-central Canadian Arctic Archipelago and their ecological importance. Rangifer 25 (Special Issue) 16: 77-88.

NatureServe. 2015. NatureServe explorer: An online encyclopedia of life [application Web]. Version 7.1. http://explorer.natureserve.org [consulté en mars 2016].

Nellemann, C., I. Vistnes, P. Jordhoy et O. Strand. 2001. Winter distribution of wild reindeer in relation to power lines, roads and resorts. Biological Conservation 101: 351-360.

L'information partagée par des particuliers lors des ateliers de planification conjointe ainsi que lors des réunions des comités/organisations de chasseurs et trappeurs ne peut être citée en référence dans d'autres documents sans la permission expresse du particulier, du comité/de l'organisation de chasseurs et trappeurs ou de toute autre organisation ayant fourni l'information.

Nellemann, C., I. Vistnes, P. Jordhoy et O. Strand. 2003. Progressive impact of piecemeal infrastructure development on wild reindeer. Biological Conservation 113: 307-317.

Nichols, T., F. Berkes, D. Jolly, N.B. Snow et The Community of Sachs Harbour. 2004. Climate Change and Sea ice: Local Observations from the Canadian Western Arctic. Arctic 57(1): 68-79. Disponible à l'adresse : http://www.jstor.org/stable/40512596 [consulté en mai 2016].

Nishi, J.S. 2000. Calving and rutting distribution of the Dolphin and Union caribou herd based on radio-telemetry, Victoria Island (1994-1997). Department of Resources, Wildlife and Economic Development, Government of the Northwest Territories, Kugluktuk, NT. Manuscript Report No. 127. 80 pp.

Nishi, J. S., et A. Gunn. 2004. An estimate of herd size for the migratory Dolphin and Union caribou herd during the rut (17 - 22 October 1997). Northwest Territories Department of Resources, Wildlife and Economic Development File Report 131, Yellowknife, Northwest Territories. 51 pp.

Northwest Territories (NWT) Summary of Hunting Regulations, July 1, 2015 to June 30, 2016. Environment and Natural Resources, Yellowknife, NT. Disponible à l'adresse : http://www.enr.gov.nt.ca/en/services/hunting-licence/nwt-hunting-guide.

Nunavut Planning Commission. 2016. Nunavut Land Use Plan. Nunavut. Draft prepared 2016. 89 pp. Disponible à l'adresse : http://www.nunavut.ca/files/2016DNLUP/2016_Draft_Nunavut_Land_Use_Plan.pdf

Nunavut Wildlife Management Board (NWMB). 2004. The Nunavut Wildlife Harvest Study, Feb 2004. Prepared by Heather Priest. Nunavut Wildlife Management Board. 816 pp. Disponible à l'adresse : http://www.nwmb.com/inu/publications/harvest-study/1824-156-nwhs-report-2004-156-0003/file [consulté en avril 2016].

Nunavut Wildlife Act. SNu 2003, c. 26. Disponible à l'adresse : https://www.canlii.org/en/nu/laws/stat/snu-2003-c-26/latest/snu-2003-c-26.html

NWT Wildlife Act. S.N.W.T. 2013, c.30. Disponible à l'adresse : https://www.justice.gov.nt.ca/en/files/legislation/wildlife/wildlife.a.pdf

Olohaktomiut Community Conservation Plan. 2008. Olohaktomiut Community Conservation Plan. The Community of Ulukhaktok, Wildlife Management Advisory Council (NWT) and Joint Secretariat.

L'information partagée par des particuliers lors des ateliers de planification conjointe ainsi que lors des réunions des comités/organisations de chasseurs et trappeurs ne peut être citée en référence dans d'autres documents sans la permission expresse du particulier, du comité/de l'organisation de chasseurs et trappeurs ou de toute autre organisation ayant fourni l'information.

Olohaktomiut HTC. 2016. Summary of Hunters and Trappers Committee and public meeting for the draft Dolphin and Union Caribou management plan – April 20, 2016. Rapport inédit du Service canadien de la faune, Ulukhaktok, NT.

Ozful, A., D.Z. Childs, M.K. Oli, K.B. Armitage, D.T. Blumstein, L.E. Olson, S. Tuljapurkar et T. Coulson. 2009. The dynamics of phenotypic change and the shrinking sheep of St. Kilda. Science 325; 464-467.

Parlee, Brenda, N. Thorpe et T. McNabb. 2013. Traditional Knowledge: Barren-ground caribou. University of Alberta. 95 pp.

Patterson, B., données inédites. 2002. Survival and sustainable harvest of the Dolphin and Union caribou herd. Rapport inédit, Government of Nunavut, Cambridge Bay, NU.

Paulatuk HTC. 2016. Summary of Hunters and Trappers Committee and public meeting for the draft Dolphin and Union Caribou management plan – April 21, 2016. Rapport inédit du Service canadien de la faune, Paulatuk, NT.

Poole, K. G., Anne Gunn, B. R. Patterson et M. Dumond. 2010. Sea ice and migration of the Dolphin and Union Caribou herd in the Canadian Arctic: an uncertain future. Arctic 63: 414-428.

Riedlinger, D., et F. Berkes. 2001. Contributions of traditional knowledge to understanding climate change in the Canadian Arctic. Polar Record 37: 315-328. http://archives.cerium.ca/IMG/pdf/Berkes_2001.pdf

Rinke, A., et K. Dethloff. 2008. Simulated circum-Arctic climate changes by the end of the 21st century. Global Planet Change 62(1-2): 173-186.

Russell, D., et A. Gunn. 2016. Climate trends on NWT migratory tundra caribou seasonal ranges (Excerpt April 1, 2016). Report to Environment and Natural Resources, Government of the Northwest Territories. 24 pp.

Savelle, J.M., et A.S. Dyke. 2002. Variability in Palaeoeskimo occupation on south-western Victoria Island, Arctic Canada: Causes and consequences. World Archaeology 33: 508-522.

Schaefer, J.A., S.D. Stevens et F. Messier. 1996. Comparative winter habitat use and associations among herbivores in the High Arctic. Arctic 49: 387–391.

L'information partagée par des particuliers lors des ateliers de planification conjointe ainsi que lors des réunions des comités/organisations de chasseurs et trappeurs ne peut être citée en référence dans d'autres documents sans la permission expresse du particulier, du comité/de l'organisation de chasseurs et trappeurs ou de toute autre organisation ayant fourni l'information.

Schwantje, H., B. J. Macbeth, S. Kutz et B. Elkin. 2014. British Columbia Boreal Caribou Health Program Progress Report: Year 1 (November 1, 2013 – December 31, 2014). Rapport inédit préparé pour le BC Science and Community Environmental Knowledge (SCEK) Funding Board.

Second Joint Meeting for Dolphin and Union Caribou Management Plan, Cambridge Bay, NU. January 10-13, 2016. Summary of discussions prepared by Government of Nunavut. Rapport inédit, Cambridge Bay, NU.

Slavik, D. 2011. Knowing Nanuut: Bankslanders Perspectives of Polar Bear Population Health. Thèse inédite et transcriptions.

Smith, D. R. 2006. "Foreword." In Inuvialuit Settlement Region Traditional Knowledge Report, submitted by Inuuvik Community Corporation, Tuktuuyaqtuuq Community Corporation and Aklavik Community Corporation. Submitted to Mackenzie Project Environmental Group, Calgary, Alberta. 200 pp.

Species at Risk Act (S.C. 2002, c. 29). Disponible à l'adresse : http://laws-lois.justice.gc.ca/eng/acts/s-15.3/ (Également disponible en français : *Loi sur les espèces en péril* [L.C. 2002, ch. 29].)

Species at Risk Committee (SARC). 2012a. Species Status Report for Peary Caribou (*Rangifer tarandus pearyi*) in the Northwest Territories. Species at Risk Committee, Yellowknife, NT. 137 pp.

Species at Risk Committee (SARC). 2012b. Species Status Report for Polar Bear (*Ursus maritimus)* in the Northwest Territories. Species at Risk Committee, Yellowknife, NT. 153 pp.

Species at Risk Committee (SARC). 2013. Species Status Report for Dolphin and Union Caribou (*Rangifer tarandus groenlandicus x pearyi*) in the Northwest Territories. Species at Risk Committee, Yellowknife, NT. 118 pp.

Species at Risk (NWT) Act. S.N.W.T. 2009, c. 16. Disponible à l'adresse : https://www.justice.gov.nt.ca/en/files/legislation/species-at-risk/species-at-risk.a.pdf?v9234 (Également disponible en français : *Loi sur les espèces en péril [T.N.-O.]*. L.T.N.-O. 2009, ch. 16.)

Staaland, H., J. Z. Adamczewski et A. Gunn. 1997. A comparison of digestive tract morphology in muskoxen and caribou from Victoria Island, Northwest Territories. Canada. Rangifer 17:17-19.

L'information partagée par des particuliers lors des ateliers de planification conjointe ainsi que lors des réunions des comités/organisations de chasseurs et trappeurs ne peut être citée en référence dans d'autres documents sans la permission expresse du particulier, du comité/de l'organisation de chasseurs et trappeurs ou de toute autre organisation ayant fourni l'information.

Statistics Canada. 2014. Aircraft movement Statistics: Airports Without Air Traffic Control Towers: Annual Report (TP 577). Statistics Canada, Transportation Division. Catalogue no. 51-210-X. Disponible à l'adresse : http://www5.statcan.gc.ca/olc-cel/olc.action?objId=51-210-X&objType=2&lang=en&limit=0 [consulté en juin 2016]. (Également disponible en français : Statistique Canada. 2014. Statistiques relatives aux mouvements d'aéronefs : aéroports sans tours de contrôle de la circulation aérienne : rapport annuel (TP 577). Statistique Canada, division des transports. Nº 51-210-X au catalogue. Disponible à l'adresse : http://www5.statcan.gc.ca/olc-cel/olc.action?ObjId=51-210-X&ObjType=2&lang=fr&limit=0.)

Thomas, D.C. 1982. The relationship between fertility and fat reserves of Peary caribou. Canadian Journal of Zoology 60: 597-602.

Thorpe, N.L. S. Eyegetok, N. Hakongak et Qitirmiut Elders. 2001. The Tuktu and Nogak Project: a caribou chronicle. Final Report to the West Kitikmeot Slave/Study Society. West Kitikmeot Slave/Study Society, Ikaluktuuttiak, NT. 198 pp. plus maps.

Thorpe, N., N. Hakongak, S. Eyegetok et the Kitikmeot Elders. 2002. Thunder on the tundra. Tuktu and Nogak Project. 208 pp.

Tomaselli, M., S. Kutz, S.Checkley et the community of Ikaluktutiak. 2016a. Local Knowledge from Ikaluktutiak, Nunavut, on Muskoxen and Dolphin and Union Caribou. Interim Report. Presented at 2016 Cambridge Bay Joint Meeting for Dolphin Union Caribou Management Plan – January 11 - 13, 2016.

Tomaselli, M., C. Dalton, P.J. Duignan, S. Kutz, F. van der Meer, P. Kafle, O. Surujballi, C. Turcotte et S. Checkley. 2016b. Contagious ecthyma, rangiferine brucellosis, and lungworm infection in a muskox (*Ovibos moschatus*) from the Canadian Arctic 2014. Journal of Wildlife Diseases. 52 (3): 719-724. doi: http://dx.doi.org/10.7589/2015-12-327

Tomaselli, M., S. Kutz, S. Gerlach, C., et Checkley, S. 2018. Local knowledge to enhance wildlife population health surveillance: Conserving muskoxen and caribou in the Canadian Arctic. Biological Conservation. 217: 337-348. doi: https://doi.org/10.1016/j.biocon.2017.11.010

Tuktoyaktuk Community Meeting 2014. Summary of public meetings for species listed under *Species at Risk (NWT) Act.* WMAC (NWT) and Inuvialuit Settlement Region HTOs and HTCs, July 2014. Rapport inédit du ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles. Yellowknife, NT.

L'information partagée par des particuliers lors des ateliers de planification conjointe ainsi que lors des réunions des comités/organisations de chasseurs et trappeurs ne peut être citée en référence dans d'autres documents sans la permission expresse du particulier, du comité/de l'organisation de chasseurs et trappeurs ou de toute autre organisation ayant fourni l'information.

Ulukhaktok TK interviews 2011-2013. Presented by T. Davison at Second Joint Meeting for Dolphin and Union Caribou. Cambridge Bay, NU. January 11-13, 2016.

Upton, G., et I. Cook. 1996. Understanding Statistics. Oxford University Press, Oxford, U.K. 659 pp.

Vistnes, I., et C. Nellemann. 2008. The matter of spatial and temporal scales: a review of reindeer and caribou response to human activity. Polar Biology. 31:399-407

Vors, L. S., et M. S. Boyce. 2009. Global declines of caribou and reindeer. Global Change Biology 15:2626-2633.

Walker, D.A. *et al.* (19 coauteurs). 2011. Vegetation. In Arctic report card: update for 2011. Disponible à l'adresse : https://www.caff.is/monitoring-series/5-arctic-report-card-2011/download

Weir, J.N., S.P. Mahoney, B. McLaren et S.H. Ferguson. 2007. Effects of mine development on woodland caribou (*Rangifer tarandus*) distribution. Wildlife Biology 13: 66-74.

Weladji, R.B., et B.C. Forbes. 2002. Disturbance effects of human activities on *Rangifer tarandus* habitat: implications for life history and population dynamics. Polar Geography 26:171-186.

Zalatan, R., A. Gunn et G. H. R. Henry. 2006. Long-Term Abundance patters of Barren-Ground Caribou using trampling scars on roots of *Picea Mariana* in the Northwest Territories, Canada. Arctic, Antarctic and Alpine Research. 38 (4): 624-630.

Zittlau, K.A. 2004. Population genetic analyses of North American caribou (*Rangifer tarandus*). Thèse de doctorat, Department of Biological Sciences, University of Alberta, Edmonton, AB.

L'information partagée par des particuliers lors des ateliers de planification conjointe ainsi que lors des réunions des comités/organisations de chasseurs et trappeurs ne peut être citée en référence dans d'autres documents sans la permission expresse du particulier, du comité/de l'organisation de chasseurs et trappeurs ou de toute autre organisation ayant fourni l'information.

ANNEXE A : TABLEAU DE CLASSIFICATION DES MENACES ET RÉSULTATS DU CALCULATEUR DES MENACES DE L'UICN POUR LE CARIBOU DE DOLPHIN-ET-UNION

La classification des menaces est fondée sur le système unifié de classification des menaces proposé par l'Union internationale pour la conservation de la nature et le Partenariat pour les mesures de conservation (Conservation Measures Partnership). Ces normes internationales qui servent à décrire les menaces sont utilisées à des fins d'uniformisation dans le traitement des différentes espèces et pour améliorer la coordination et l'échange des données entre les programmes visant les espèces en péril et d'autres programmes connexes portant sur les espèces sauvages. Afin de réduire le dédoublement des efforts, le gouvernement du Canada et le COSEPAC ont collaboré à l'organisation de l'utilisation du calculateur des menaces, étant donné que le calcul des menaces doit être réalisé tant pour le plan de gestion que pour la prochaine évaluation de la situation du caribou de Dolphin-et-Union qui sera effectuée par le COSEPAC. Les partenaires de cogestion, des experts scientifiques et des représentants des six organisations et comités de chasseurs et de trappeurs associés à l'aire de répartition du caribou de Peary ont été invités à participer à une téléconférence pour remplir le calculateur de menaces. Une séance de formation à l'intention des représentants des organisations et des comités de chasseurs et de trappeurs a préalablement eu lieu, puis deux téléconférences ont été organisées, l'une en décembre 2014 et l'autre en février 2016, pour évaluer les menaces. Les personnes suivantes ont participé aux téléconférences :

- Joseph Oliktoak (Comité des chasseurs et des trappeurs d'Olohaktomiut – Ulukhaktok)
- Joeseph Illasiak et Diane Ruben (Comité des chasseurs et des trappeurs de Paulatuk)
- David Nivingaluk et Kevin Klengenberg (Organisation des chasseurs et des trappeurs de Kugluktuk)
- Jimmy Haniliak, Howard Greenley et George Angohiatok (Organisation des chasseurs et des trappeurs d'Ekaluktutiak – Cambridge Bay)
- Ema Qaggutaq (Conseil régional de la faune de Kitikmeot)
- Tracy Davison, Lisa Worthington, Suzanne Carriere et Nic Larter (gouvernement des Territoires du Nord-Ouest)
- Lisa-Marie Leclerc et Melanie Wilson (gouvernement du Nunavut)
- Justina Ray (coprésidente du Sous-comité de spécialistes des mammifères terrestres du COSEPAC)
- Dave Fraser (COSEPAC, gouvernement de la Colombie-Britannique)
- Donna Hurlburt (coprésidente du Sous-comité de spécialistes des connaissances traditionnelles autochtones du COSEPAC)
- Lee Harding (rédacteur du rapport du COSEPAC)
- Kim Poole (Aurora Wildlife Research)
- Lisa Pirie Donna Bigelow, Dawn Andrews, Amy Ganton et Isabelle Duclos (gouvernement du Canada)
- Peter Sinkins (Agence Parcs Canada).

Les participants ont calculé un impact global des menaces de très élevé à élevé pour le caribou de Dolphin-et-Union. Les menaces ont été catégorisées quant à leur portée, à leur gravité et à leur immédiateté, et les catégories (ou « valeurs ») obtenues ont été compilées automatiquement pour déterminer l'impact de chaque menace, puis l'impact global.

L'impact d'une menace pour le caribou de Dolphin-et-Union est calculé selon sa portée et sa gravité. Les catégories d'impact sont les suivantes : très élevé, élevé, moyen, faible, inconnu et négligeable.

La portée correspond à la proportion de la population qui, selon toute vraisemblance, devrait être touchée par la menace d'ici 10 ans. Les catégories de portée sont les suivantes : généralisée (71-100 %); grande (31-70 %); restreinte (11-30 %); petite (1-10 %); négligeable (< 1 %); inconnue. Les catégories peuvent aussi être combinées (p. ex. de grande à restreinte = 11-70 %).

La gravité est, au sein de la portée, le niveau de dommage (évalué en pourcentage de déclin attendu au cours des 3 prochaines générations [7 ans = 1 génération pour le caribou de Dolphin-et-Union]) que causera la menace au cours des 10 prochaines années. Les catégories de gravité sont les suivantes : extrême (71-100 %); élevée (31-70 %); modérée (11-30 %); légère (1-10 %); négligeable (< 1 %); inconnue. Les catégories peuvent aussi être combinées (p. ex. de modérée à légère = 1 à 30 %).

L'immédiateté concerne la présence de la menace dans le temps. Les catégories d'immédiateté sont les suivantes : élevée (menace toujours présente); modérée (peut-être à court terme [< 10 ans ou 3 générations]); faible (peut-être à long terme [> 10 ans ou 3 générations]); négligeable (passée ou aucun effet direct); inconnue.

Espèce :	Caribou de Dolphin-et-Union (UD2)
Date :	Réunion nº 1 : 12-08-2014; réunion nº 2 : 08-02-2016
Évaluateurs :	Réunion nº 1 : Justina Ray (COSEPAC), Dave Fraser (COSEPAC, C.-B.), Suzanne Carriere (COSEPAC, T.N.-O.), Nic Larter (COSEPAC, T.N.-O.), Donna Hurlburt (COSEPAC, connaissances traditionnelles autochtones), Lee Harding (rédacteur du rapport), Tracy Davison (gouvernement des Territoires du Nord-Ouest), Lisa Worthington (gouvernement des Territoires du Nord-Ouest), Lisa-Marie Leclerc (gouvernement du Nunavut), Melanie Wilson (gouvernement du Nunavut), Donna Bigelow (gouvernement du Canada), Dawn Andrews (gouvernement du Canada), Lisa Pirie (gouvernement du Canada), Kim Poole (Aurora Wildlife Research), David Nivingalok (Organisation des chasseurs et des trappeurs de Kugluktuk), Kevin Klengenberg (Organisation des chasseurs et des trappeurs de Kugluktuk), Ema Qaggutaq (Conseil régional de la faune de Kitikmeot), Joseph Oliktoak (Comité des chasseurs et des trappeurs d'Olohaktomiut) Réunion nº 2 : Justina Ray (COSEPAC), David Fraser (COSEPAC), Lisa-Marie Leclerc (gouvernement du Nunavut), Ema Qaggutaq (Conseil régional de la faune de Kitikmeot), Amy Ganton (gouvernement du Canada), Isabelle Duclos (gouvernement du Canada), Peter Sinkins (Agence Parcs Canada), Jimmy Haniliak (Organisation des chasseurs et des trappeurs d'Ekaluktutiak), Howard Greenley (Organisation des chasseurs et des trappeurs d'Ekaluktutiak), George Angohiatok (Organisation des chasseurs et des trappeurs d'Ekaluktutiak), Joshua Oliktoak (Comité des chasseurs et des trappeurs d'Olohaktomiut), Myles Lamont (gouvernement du Nunavut), Diane Ruben (Comité des chasseurs et des trappeurs de Paulatuk), Joe Illasiak (Comité des chasseurs et des trappeurs de Paulatuk).

Guide pour le calcul de l'impact global des menaces :

Impact des menaces		Comptes des menaces de niveau 1 selon l'intensité de leur impact	
		Maximum de la plage d'intensité	Minimum de la plage d'intensité
A	Très élevé	0	0
B	Élevé	2	1
C	Moyen	2	0
D	Faible	1	4
Impact global des menaces calculé :		Très élevé	Élevé

Impact global des menaces attribué :	**AC = Très élevé – élevé**
Impact global des menaces – commentaires :	Deux réunions portant sur le calculateur des menaces ont été tenues (08-12-2014 et 08-02-2016), et les résultats ont été combinés.

Menace		Impact (calculé)		Portée (10 prochaines années)	Gravité (10 ans ou 3 générations)	Immédiateté	Commentaires
1	Développement résidentiel et commercial		Négligeable	Négligeable (< 1 %)	Extrême (71-100 %)	Élevée (menace toujours présente)	
1.1	Zones résidentielles et urbaines		Négligeable	Négligeable (< 1 %)	Extrême (71-100 %)	Élevée (menace toujours présente)	La portée comprend des parties de l'aire de répartition du caribou de Dolphin-et-Union aliénées par des établissements humains ainsi qu'une zone tampon pour les animaux déplacés par les perturbations. Même si dans les prochaines années les limites des municipalités étaient étendues, la portée de la menace demeurerait très faible. Bien que de très rares caribous de Dolphin-et-Union sont ou seront exposés à la menace, les caribous qui s'approchent à une certaine distance des établissements humains seront fort probablement tués; la gravité de la menace est donc élevée.
3	Production d'énergie et exploitation minière	D	Faible	Restreinte (11-30 %)	Légère (1-10 %)		
3.1	Forage pétrolier et gazier		Non calculé (en dehors de la période d'évaluation)			Négligeable (passée ou aucun effet direct)	Aucune activité de prospection sismique et aucun développement pétrolier et gazier ne se déroulent à l'heure actuelle, et de telles activités ne sont pas prévues dans un avenir prévisible dans l'aire de répartition du caribou de Dolphin-et-Union.

Menace		Impact (calculé)		Portée (10 prochaines années)	Gravité (10 ans ou 3 générations)	Immédiateté	Commentaires
3.2	Exploitation de mines et de carrières	D	Faible	Restreinte (11-30 %)	Légère (1-10 %)	Élevée (menace toujours présente)	La portée actuelle de la menace est très faible, mais il se pourrait qu'elle augmente, parce qu'un pourcentage élevé de la population sera touché directement par les mines elles-mêmes au cours des dix prochaines années. Cette menace exclut le transport maritime, les vols d'aéronefs ou les routes associées aux mines, qui sont considérés ailleurs dans le présent tableau. Les cas de mortalité directe attribuable aux mines elles-mêmes seront très peu nombreux.
4	Corridors de transport et de service	B	Élevé	Généralisée – grande (31-100 %)	Élevée (31-70 %)	Modérée (peut-être à court terme, < 10 ans)	
4.1	Routes et voies ferrées	D	Faible	Restreinte (11-30 %)	Légère (1-10 %)	Modérée (peut-être à court terme, < 10 ans)	À l'heure actuelle, la portée est négligeable, mais si un projet minier proposé nécessitant la construction d'une route toutes saisons de 325 km à partir de la côte était réalisé, l'impact des routes sera beaucoup plus grand. Il est possible que d'autres aménagements voient le jour au cours des dix prochaines années. On ne pense pas que le projet inclura un réseau de routes d'hiver reliées à la route toutes saisons. Même une seule route, selon l'endroit où elle se situerait, pourrait toucher une grande partie de la population de caribous. L'impact direct d'une telle route (mortalité) demeurerait faible, même si ses effets indirects pourraient être élevés.
4.2	Lignes de services publics		Négligeable	Négligeable (< 1 %)	Négligeable (< 1 %)	Inconnue	
4.3	Voies de transport par eau	B	Élevé	Généralisée – grande (31-100 %)	Élevée (31-70 %)	Élevée (menace toujours présente)	Cette catégorie comprend le transport maritime en eaux libres et la circulation de navires capables de briser la glace. Le transport maritime en eaux libres (qui a cours actuellement) ne cause pas de problème; l'impact découle plutôt entièrement du transport maritime hivernal impliquant toute forme de bris de glace (y compris la glace assez mince qui ne nécessite pas de déglaçage selon les définitions de Transports Canada). À l'heure actuelle, le gros de l'activité est associée à un déglaçage local tôt en saison aux environs de Cambridge Bay, mais comme il y a passage occasionnel de navires, la menace est déjà présente. La

Menace		Impact (calculé)		Portée (10 prochaines années)	Gravité (10 ans ou 3 générations)	Immédiateté	Commentaires
							proposition actuelle de projet de transport maritime depuis le fond du bras Bathurst pourrait toucher la moitié de la population de Dolphin-et-Union. L'impact du transport maritime dépend du moment. Le caribou peut commencer à traverser sur la glace aussi tôt que le 15 octobre et jusqu'en décembre. Le passage de deux ou trois navires durant la migration pourrait interrompre celle-ci complètement et causer la noyade de 40 % des caribous. Par contre, ce ne sont pas tous les individus de la population qui traversent en même temps, et la glace peut geler de nouveau entre les traversées. Les cas de bris de glace liés au transport maritime ne sont pas tous susceptibles de causer une mortalité massive de caribous.
4.4	Corridors aériens	D	Faible	Restreinte (11-30 %)	Légère (1-10 %)	Élevée (menace toujours présente)	Cette catégorie vise les vols réguliers, c.-à-d. vers les mines. Il est possible que les vols réguliers augmentent considérablement, en particulier à partir du moment où l'exploitation des projets proposés débutera, le cas échéant. Il pourrait y avoir davantage de vols de gros avions vers les mines que vers les collectivités. Par contre, la plupart des vols se font à haute altitude, et les avions baissent d'altitude seulement au moment de l'atterrissage. Des travaux de modélisation ont indiqué que l'impact direct des corridors aériens était assez faible. La gravité de la menace se situe probablement dans le bas de la fourchette de la gravité légère (1-10 %). Si les corridors aériens étaient modifiés au point où ils auraient un impact sur la mise bas, la gravité de la menace augmenterait.

Menace		Impact (calculé)		Portée (10 prochaines années)	Gravité (10 ans ou 3 générations)	Immédiateté	Commentaires
5	Utilisation des ressources biologiques	CD	Moyen – faible	Généralisée (71-100 %)	Modérée – légère (1-30 %)	Élevée (menace toujours présente)	
5.1	Chasse et capture d'animaux terrestres	CD	Moyen – faible	Généralisée (71-100 %)	Modérée – légère (1-30 %)	Élevée (menace toujours présente)	La récolte du caribou de Dolphin-et-Union n'est pas réglementée. Il n'y a ni saison de chasse ni limite de prises. Les niveaux de récolte changent selon l'endroit où se trouvent les caribous d'une année à l'autre, et selon la disponibilité d'autres espèces récoltées. Trois collectivités récoltent le caribou de Dolphin-et-Union : Ulukhaktok (récolte en été), Cambridge Bay (récolte en automne) et Kugluktuk (récolte en hiver et au printemps lorsque les caribous traversent sur la glace). Un changement pourrait se produire en ce qui concerne la récolte du caribou du continent, qui connaît un déclin abrupt. La population de Dolphin-et-Union a connu un déclin depuis les derniers relevés, et sa répartition a changé également, de sorte que les individus ne sont plus aussi accessibles pour les collectivités. Cela aura pour conséquence de réduire le nombre de prises. Une très grande incertitude entoure la gravité de la menace en raison des niveaux de récolte inconnus et de l'incertitude relative à l'effectif futur de la population. La cote de la gravité s'étend sur une fourchette allant du pire scénario au meilleur. De plus, un changement de répartition pourrait faire que des individus seraient récoltés ailleurs.
6	Intrusions et perturbations humaines		Négligeable	Restreinte (11-30 %)	Négligeable (< 1 %)	Élevée (menace toujours présente)	
6.1	Activités récréatives		Négligeable	Négligeable (< 1 %)	Négligeable (< 1 %)	Élevée (menace toujours présente)	
6.2	Guerre, troubles civils et exercices militaires		Non calculé (en dehors de la période			Négligeable (passée ou aucun effet	Les exercices militaires ne constituent pas une menace dans la région; il n'y a aucun chevauchement saisonnier avec le caribou de Dolphin-et-Union.

Menace		Impact (calculé)		Portée (10 prochaines années)	Gravité (10 ans ou 3 générations)	Immédiateté	Commentaires
			d'évaluation)			direct)	
6.3	Travail et autres activités		Négligeable	Restreinte (11-30 %)	Négligeable (< 1 %)	Élevée (menace toujours présente)	Cette menace comprend (principalement) des activités de recherche (p. ex. les relevés ainsi que la capture/pose de colliers).
8	Espèces et gènes envahissants ou autrement problématiques	BD	Élevé – faible	Généralisée (71-100 %)	Élevée – légère (1-70 %)	Élevée (menace toujours présente)	
8.1	Espèces exotiques (non indigènes) envahissantes	CD	Moyen – faible	Grande – restreinte (11-70 %)	Modérée (11-30 %)	Élevée (menace toujours présente)	Cette catégorie comprend l'ensemble des maladies et des pathogènes (tant indigènes que non indigènes). Les changements climatiques devraient faire augmenter les parasites et les maladies. Les parasites augmentent et devraient augmenter encore davantage. La présence de strongles pulmonaires augmente chez le bœuf musqué, mais ces vers ne sont pas nécessairement fatals. Il faut préciser que nous constatons qu'il pourrait y avoir un plus grand nombre de maladies et de parasites. Les mouches piqueuses posent aussi problème.
8.2	Espèces indigènes problématiques	BD	Élevé – faible	Généralisée (71-100 %)	Élevée – légère (1-70 %)	Élevée (menace toujours présente)	Cette catégorie comprend l'ensemble des interactions avec les espèces prédatrices/concurrentes (tant indigènes que non indigènes). Au cours des quelque dix dernières années, les grizzlis qui se sont déplacés jusqu'à l'île Victoria peuvent avoir un impact sur le nombre de caribous. Le nombre de loups a augmenté sur l'île Victoria. Étant donné leurs interactions avec de multiples proies, les prédateurs comme les loups pourraient décimer la population de caribous lorsque les effectifs de bœufs musqués sont élevés. L'impact est plus grand lorsque la population de caribous est petite, et moins grand lorsque les caribous ont la possibilité d'échapper à leurs prédateurs. La gravité et la portée de la menace pourraient être élevées durant la migration automnale, lorsque les caribous attendent que la glace de mer se forme, mais une énorme incertitude entoure ces deux paramètres.

Menace		Impact (calculé)		Portée (10 prochaines années)	Gravité (10 ans ou 3 générations)	Immédiateté	Commentaires
8.3	Matériel génétique introduit		Inconnu	Grande – petite (1-70 %)	Inconnue	Élevée (menace toujours présente)	Croisement avec le caribou de la toundra et le caribou de Peary. Bien que certains prétendent que le caribou de Dolphin-et-Union est un hybride (*Rangifer groenlandicus x pearyi*), ceci n'est pas le cas. Des études génétiques menées au cours des dix dernières années montrent que la population de caribous de Dolphin-et-Union est génétiquement distincte et ne renferme qu'un très faible apport de gènes du caribou de Peary. Il faudrait qu'il y ait croisement entre un grand nombre d'individus pour que la population subisse un impact. Les membres des collectivités ont vu des caribous de Dolphin-et-Union se déplacer en compagnie de caribous de Peary, et des caribous de Dolphin-et-Union se déplacer en compagnie d'autres caribous de la toundra (ce qui est toutefois plus rare). Les probabilités d'hybridation sont faibles en raison de l'existence d'aires de rut distinctes. La menace se situe probablement dans le bas des fourchettes de la portée et de la gravité, bien que le fort degré d'incertitude entourant la gravité de la menace témoigne du manque de connaissances au sujet des impacts du croisement. En fait, si l'on considère particulièrement les connaissances traditionnelles autochtones, les impacts sont inconnus.
9	Pollution						
9.4	Déchets solides et ordures						Les contaminants ne sont pas considérés actuellement comme étant une menace, parce que la décontamination du réseau d'alerte avancé (réseau DEW) est une réussite.
11	Changements climatiques et phénomènes météorologiques violents	CD	Moyen – faible	Généralisée (71-100 %)	Modérée – légère (1-30 %)	Élevée (menace toujours présente)	
11.1	Déplacement et altération de l'habitat	CD	Moyen – faible	Généralisée (71-100 %)	Modérée – légère (1-30 %)	Élevée (menace toujours présente)	Cette catégorie comprend les modifications des conditions de l'habitat (végétation et glace) qui seront attribuables aux changements climatiques au cours de la prochaine décennie. La portée de la menace concernera l'ensemble de la population.

Menace		Impact (calculé)		Portée (10 prochaines années)	Gravité (10 ans ou 3 générations)	Immédiateté	Commentaires
							En ce qui concerne la gravité de la menace, elle varie et variera considérablement (c.-à-d. qu'elle aura des effets positifs et négatifs). Il pourrait y avoir un changement des conditions trophiques suivant lequel il y aurait désynchronisation entre le verdissement et le cycle vital des caribous, ce qui pourrait affecter la mise bas et la survie des faons. Il est possible aussi que la quantité de nourriture augmente avec les changements climatiques. Dans les deux cas, la gravité ne devrait probablement pas être élevée. Il pourrait y avoir une ou deux mauvaises années, mais l'habitat se rétablira à moins qu'il ne soit touché d'année en année, ce qui est peu probable. Pour ce qui est de la glace, comme l'aire principale du caribou de Dolphin-et-Union est de petite taille, les conditions de glace ne présentent pas une menace aussi étendue que pour le caribou de Peary.
11.4	Tempêtes et inondations	CD	Moyen – faible	Grande (31-70 %)	Modérée – légère (1-30 %)	Modérée (peut-être à court terme, < 10 ans)	Les épisodes de glace au sol dus notamment au verglas ne représentent pas pour le caribou de Dolphin-et-Union un aussi gros problème que pour le caribou de Peary, et l'ampleur de ce problème est actuellement inconnue pour le caribou de Dolphin-et-Union. Portée : comme l'aire d'hivernage du caribou de Dolphin-et-Union est peu étendue, une tempête de verglas pourrait avoir un impact sur une grande partie de la population. Sur 3 générations, la population devrait être capable de se rétablir d'un épisode de mauvais temps, à moins que de tels épisodes ne surviennent d'année en année. Bien qu'il soit peu probable que des épisodes de mauvais temps surviennent sur de multiples années consécutives, une telle situation pourrait décimer la population au point qu'elle ne pourrait plus se rétablir.

Parmi les menaces présentées à la section 5.2, un certain nombre n'ont pas été évaluées par le groupe d'évaluation des menaces, ou ces menaces étaient associées à un impact inconnu, négligeable ou non calculé. De l'information sur ces menaces est présentée ci-dessous.

Menace de l'UICN nº 9.5 – Polluants atmosphériques (impact qui n'a pas été discuté par le groupe d'experts de l'UICN mais qui a fait l'objet de discussions aux réunions conjointes de Kugluktuk et de Cambridge Bay sur le caribou de Dolphin-et-Union)

Les contaminants produits dans d'autres parties du monde sont transportés jusqu'en Arctique par des courants atmosphériques planétaires et peuvent se retrouver dans la nourriture du caribou de Dolphin-et-Union (Gamberg, 2016). Des échantillonnages menés en 1993 et en 2006 ont révélé des concentrations relativement faibles d'organochlorés, de métaux lourds et de radionucléides chez le caribou de Dolphin-et-Union; cependant, les concentrations de mercure étaient plus élevées chez ce dernier que chez les caribous de la toundra de la harde de la Porcupine (Macdonald *et al.*, 1996; Gamberg, 2008, 2016). Certains Autochtones ont exprimé des préoccupations au sujet de la contamination et de la pollution possibles attribuables aux sites miniers, qui pourraient affecter le caribou et d'autres espèces fauniques (Ekaluktutiak HTO, 2016). Bien que les contaminants ne semblent pas constituer actuellement une menace pour la santé du caribou de Dolphin-et-Union (Species at Risk Committee, 2013), certains membres des collectivités ont fait part de leurs préoccupations en ce qui concerne les futurs contaminants possibles, en particulier s'il y a augmentation des concentrations et des types de contaminants (First Joint Meeting, 2015; Second Joint Meeting, 2016). Il est donc important de mener des activités de suivi en continu, parce que les contaminants peuvent changer à mesure que les « nouveaux » produits chimiques deviennent plus communs, comme les produits ignifuges bromés (PBDE) et les composés fluorés (Gamberg, 2016).

Menace de l'UICN nº 8.3 – Matériel génétique introduit (impact inconnu)

L'impact du croisement du caribou de Dolphin-et-Union avec d'autres types de caribous est inconnu. Certaines collectivités ont observé que des caribous de Dolphin-et-Union se déplaçaient en compagnie de caribous de Peary, et des chasseurs de Kugluktuk ont vu des caribous de Dolphin-et-Union se déplaçant avec d'autres caribous de la toundra. Certains aînés signalent qu'il y a croisement entre le caribou de Peary et le caribou de la toundra, et que le caribou de Dolphin-et-Union en est le résultat (Ekaluktutiak HTO, 2016). Il faudra mener d'autres recherches pour comprendre les impacts du croisement chez le caribou de Dolphin-et-Union ainsi que les conséquences qu'il pourrait entraîner pour la population.

Menace de l'UICN nº 6.1 – Activités récréatives (impact négligeable)

Des préoccupations ont été exprimées en ce qui a trait aux impacts possibles des activités touristiques, y compris les personnes qui descendent des bateaux ou des véhicules et les touristes qui marchent dans le territoire des caribous (First Joint Meeting, 2015; Second Joint Meeting, 2016). Ces activités touristiques ont généralement lieu en été lorsque les caribous sont très dispersés dans l'île Victoria.

Menace de l'UICN nº 1.1 – Zones résidentielles et urbaines (impact négligeable)

Les établissements humains constituent une menace parce que les caribous qui se déplacent à proximité de ces établissements sont plus susceptibles d'être récoltés. Cependant, l'impact des établissements humains est considéré comme négligeable parce relativement peu de caribous de Dolphin-et-Union sont exposés à de tels établissements dans leur aire de répartition.

Menace de l'UICN nº 4.2 – Lignes de services publics (impact négligeable)

L'impact des lignes de services publics sur le caribou de Dolphin-et-Union est actuellement négligeable en raison du très faible nombre de lignes de services publics dans l'aire de répartition de la population.

Menace de l'UICN nº 9.4 – Déchets solides et ordures (impact non calculé)

Étant donné que la décontamination des sites du réseau DEW (réseau d'alerte avancé, en anglais *Distant Early Warning Line*) a été une réussite, les déchets solides et les ordures n'ont pas été considérés comme une menace pesant sur le caribou de Dolphin-et-Union lorsque le tableau de classification des menaces a été rempli. Cependant, une des collectivités a exprimé des préoccupations au sujet de l'impact des déchets solides et des ordures qui ne devrait pas être limité aux sites du réseau DEW, parce que des ordures en provenance de la mer ont été observées (Kugluktuk HTO, 2016).

Menace de l'UICN nº 3.1 – Forage pétrolier et gazier (impact non calculé)

Selon un des membres des collectivités, les activités d'exploration pétrolière et gazière menées dans les années 1970 et 1980 ont fait en sorte que les caribous se sont éloignés du bruit à une distance de 100 milles (First Joint Meeting, 2015). Cependant, il n'y a actuellement ni activité d'exploitation pétrolière et gazière ni activité sismique dans l'aire de répartition du caribou de Dolphin-et-Union, et aucune de ces activités n'est prévue dans un avenir prévisible.

Menace de l'UICN nº 6.2 – Guerre, troubles civils et exercices militaires (impact non calculé)

Le déroulement des exercices militaires ne coïncide pas sur le plan temporel ou spatial avec la présence de caribous dans la région concernée. Cependant, certains membres des collectivités ont exprimé des préoccupations au sujet des sites du réseau DEW dans la région, qui perturbent la route migratoire du caribou de Dolphin-et-Union (Olohaktomiut HTC, 2016). Malgré ces préoccupations, les exercices militaires n'ont globalement pas été considérés comme une menace pour le caribou de Dolphin-et-Union lorsque le tableau de classification des menaces a été rempli.

ANNEXE B : CADRE DE GESTION DU CARIBOU DE DOLPHIN-ET-UNION

Sommaire du but, des objectifs, des approches et des mesures en matière de gestion
Fondé sur les discussions tenues à Kugluktuk, du 25 au 27 mars 2015, et à Cambridge Bay, du 11 au 13 janvier 2016

BUT/VISION EN MATIÈRE DE GESTION

Vu l'importance écologique, culturelle et économique du caribou de Dolphin-et-Union, le but du présent plan de gestion est d'assurer le maintien à long terme d'une population saine et viable de caribous pouvant se déplacer librement dans son aire de répartition actuelle, ainsi qu'à procurer aux générations actuelles et futures des possibilités de récolte durables.

OBJECTIFS

Cinq objectifs de gestion ont été établis pour le caribou de Dolphin-et-Union. Ils s'appliquent de façon générale à l'ensemble de l'aire de répartition de cette population de caribous, tant dans les Territoires du Nord-Ouest qu'au Nunavut.

1. Cogérer le caribou de Dolphin-et-Union de façon adaptative au moyen d'une approche communautaire.

2. Communiquer et échanger de l'information de manière continue entre les parties au moyen d'une approche collaborative et coordonnée.

3. Recueillir de l'information afin de combler les lacunes dans les connaissances sur le caribou de Dolphin-et-Union au moyen de l'Inuit Qaujimajatuqangit et des connaissances traditionnelles, de la surveillance communautaire et de méthodes scientifiques.

4. Réduire au minimum les perturbations de l'habitat et préserver les passages de glace de mer afin de maintenir la capacité du caribou de Dolphin-et-Union à se déplacer librement dans l'ensemble de son aire de répartition.

5. Veiller à ce que la gestion soit fondée sur le niveau de la population afin que les générations futures puissent profiter de possibilités de récolte durables.

APPROCHES ET MESURES VISANT À ATTEINDRE LES OBJECTIFS

Les approches recommandées (numérotées X.X) sont regroupées ci-dessous sous chacun des objectifs. Les mesures plus précises (numérotées X.X.X) sont regroupées sous chacune des approches.

Objectif nº 1

Cogérer le caribou de Dolphin-et-Union de façon adaptative au moyen d'une approche communautaire.

- 1.1 Tenir régulièrement des réunions avec les partenaires de cogestion, les gouvernements et organisations autochtones et les comités locaux sur la récolte afin de formuler des recommandations sur la gestion du caribou de Dolphin-et-Union et de les mettre en œuvre par le biais de processus de cogestion et de principes de gestion adaptative.
  - 1.1.1 Intégrer les connaissances locales, l'Inuit Qaujimajatuqangit et les connaissances traditionnelles et veiller à ce que les plans et les mesures visant le caribou de Dolphin-et-Union tiennent compte de ces connaissances.
  - 1.1.2 Continuer à travailler avec les conseils consultatifs de gestion de la faune, les conseils de gestion du gibier et les organisations et comités de chasseurs et de trappeurs de la région en ce qui concerne le suivi, l'intendance et la gestion du caribou de Dolphin-et-Union.
  - 1.1.3 Collaborer avec l'industrie en matière de pratiques exemplaires, d'atténuation et de recherche.
  - 1.1.4 Collaborer avec l'industrie et d'autres partenaires aux activités de suivi de manière à ce que l'information soit regroupée à une grande échelle spatiale pour obtenir une vue d'ensemble.
  - 1.1.5 Continuer à faire participer les chasseurs, l'industrie et le public à la gestion du caribou de Dolphin-et-Union.
  - 1.1.6 Revoir chaque année les nouvelles données sur la situation de la population et l'habitat, et adapter les pratiques de gestion en conséquence.
  - 1.1.7 Tenir régulièrement des réunions transfrontalières avec les partenaires de cogestion du caribou de Dolphin-et-Union, suivant une rotation entre les collectivités des Territoires du Nord-Ouest et les collectivités du Nunavut, afin d'examiner les données sur le niveau et la tendance de la population et de discuter de la gestion du caribou.
  - 1.1.8 Si nécessaire, recommander d'autres mesures de gestion (p. ex. une gestion plus stricte de l'habitat et/ou de la récolte), qui tiennent compte de la variation naturelle des effectifs.
  - 1.1.9 Tous les cinq ans, rendre compte des mesures de gestion et des progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs du plan de gestion.

Objectif nº 2
Communiquer et échanger de l'information de manière continue entre les parties au moyen d'une approche collaborative et coordonnée.

2.1 Favoriser la circulation et l'échange d'information entre les partenaires de gestion, les collectivités, l'industrie, les offices de réglementation, les organismes non gouvernementaux (ONG) et le public, en utilisant diverses approches pour promouvoir une meilleure compréhension du caribou de Dolphin-et-Union et des menaces auxquelles il est exposé.

- 2.1.1 Effectuer des excursions sur le terrain, au cours desquelles des chasseurs expérimentés (des aînés s'ils le peuvent) accompagnent les jeunes.
- 2.1.2 Utiliser les médias sociaux et Internet pour rejoindre les jeunes.
- 2.1.3 Réaliser des visites dans les écoles (possiblement des aînés s'ils le peuvent) pour éduquer les jeunes au sujet de la gestion du caribou de Dolphin-et-Union.
- 2.1.4 Tenir des rencontres communautaires pour échanger de l'information avec les collectivités en ce qui concerne la gestion du caribou de Dolphin-et-Union.
- 2.1.5 Examiner les mécanismes possibles pour encourager l'industrie à participer aux activités de recherche et de suivi.
- 2.1.6 Assurer la communication continue en soutenant et en améliorant les programmes de surveillance communautaire.

Objectif nº 3
Recueillir de l'information afin de combler les lacunes dans les connaissances sur le caribou de Dolphin-et-Union au moyen de l'Inuit Qaujimajatuqangit et des connaissances traditionnelles, de la surveillance communautaire et de méthodes scientifiques.

3.1 Effectuer le suivi de l'effectif, de la répartition et des indicateurs démographiques de la population de caribous de Dolphin-et-Union pour déterminer le niveau et la tendance de la population.

- 3.1.1 Élargir les programmes de surveillance communautaire qui fournissent de l'information sur la condition physique des caribous de Dolphin-et-Union, la taille et les tendances de la population, les prédateurs, les changements dans la répartition et le moment de survenue des déplacements saisonniers.
- 3.1.2 Élaborer et mettre en œuvre un calendrier de surveillance à court terme et à long terme, en vue d'effectuer le suivi des indicateurs démographiques, comme les taux de gravidité, de survie et de recrutement.

3.1.3 Élaborer et mettre en œuvre un calendrier pour évaluer la situation de la population tous les cinq ans, selon le cadre établi à la section 6.6.

3.1.4 À mesure que les technologies et les méthodes de recherche évoluent, continuer à chercher d'autres méthodes efficaces pour obtenir de l'information sur la population.

3.2 Améliorer notre compréhension globale de l'état de santé, de la biologie, des exigences en matière d'habitat et du régime alimentaire du caribou de Dolphin-et-Union, ainsi que des effets des changements climatiques sur cette population de caribous.

3.2.1 Déterminer les régions géographiques d'importance pour le caribou de Dolphin-et-Union au moyen de recherches et des connaissances traditionnelles et des collectivités.

3.2.2 Faire le suivi des changements d'abondance des prédateurs.

3.2.3 Favoriser la recherche portant sur les relations entre le caribou de Dolphin-et-Union et les prédateurs (y compris les prédateurs relativement nouveaux, comme le grizzli sur l'île Victoria).

3.2.4 Favoriser la recherche portant sur les relations entre le caribou de Dolphin-et-Union et d'autres espèces (p. ex. d'autres ongulés, les oies).

3.2.5 Favoriser et/ou poursuivre la recherche sur la population de caribous de Dolphin-et-Union, l'habitat, les paramètres démographiques, l'état de santé et la condition physique des individus, y compris les contaminants possibles.

3.2.6 Favoriser la recherche portant sur le régime alimentaire du caribou de Dolphin-et-Union et la croissance de la végétation, y compris les changements qui résultent des changements climatiques.

3.2.7 Favoriser la recherche portant sur les insectes et le harcèlement par les insectes, particulièrement en rapport avec les changements climatiques.

3.2.8 Favoriser la recherche portant sur l'applicabilité d'autres outils permettant la croissance de la population (p. ex. la translocation, la domestication).

3.2.9 Favoriser la recherche sur les répercussions des changements climatiques sur l'habitat et la population du caribou de Dolphin-et-Union.

3.2.10 Favoriser la recherche sur les répercussions du transport routier par rapport à celles du transport aérien sur les caribous.

3.3 Évaluer les impacts cumulatifs sur la population de caribous de Dolphin-et-Union et son habitat.
- 3.3.1 Élaborer une méthode de modélisation des effets cumulatifs pour aider à prévoir les conséquences de différents effets anthropiques et à élaborer des mesures d'atténuation plus efficaces.

3.4 Coordonner la cueillette de l'information et les recherches parmi les différents partenaires de cogestion et établissements de recherche.
- 3.4.1 Définir les lacunes dans les connaissances et établir les questions de recherche hautement prioritaires.
- 3.4.2 Coordonner les activités de recherche avec les différents établissements de recherche et favoriser les sujets de recherche hautement prioritaires.
- 3.4.3 Faire en sorte que les intervenants locaux participent aux activités de recherche (planification, recherche sur le terrain).
- 3.4.4. Favoriser la coopération et la collaboration à l'échelle nationale et internationale pour réduire les menaces dans l'ensemble de l'aire de répartition du caribou de Dolphin-et-Union, comme les changements climatiques, la pollution et les contaminants.

Objectif nº 4
Réduire au minimum les perturbations de l'habitat et préserver les passages de glace de mer afin de maintenir la capacité du caribou de Dolphin-et-Union à se déplacer librement dans l'ensemble de son aire de répartition.

4.1 Faire le suivi des modifications de l'habitat attribuables aux perturbations anthropiques et naturelles de manière continue.
- 4.1.1 Faire le suivi des changements dans le paysage causés par les activités humaines et industrielles.
- 4.1.2 Réaliser un suivi des activités industrielles et touristiques, notamment du trafic maritime.
- 4.1.3 Faire le suivi des changements dans la glace de mer et de leurs impacts possibles sur le caribou de Dolphin-et-Union.

4.2 De manière proactive, travailler de concert avec les organisations et les organismes de réglementation des secteurs maritime, industriel et des transports pour réduire au minimum les perturbations d'origine humaine et industrielle et pour trouver des solutions en vue de préserver les passages de glace de mer.
- 4.2.1 Examiner les mécanismes et les autorités qui gèrent le trafic maritime au sein du gouvernement fédéral et de l'industrie (p. ex. Transports Canada) pour discuter des préoccupations relatives au transport maritime et y apporter des solutions (p. ex. modifier la législation, établir des règlements, y compris des limites saisonnières visant le transport maritime industriel et les navires de

croisières durant la période de migration des caribous et, au besoin, ajuster ces limites selon le niveau et la tendance de la population).

4.2.2 Collaborer avec les ministères fédéraux (p. ex. ministère des Pêches et des Océans) à l'examen du rôle possible que les aires marines protégées pourraient jouer dans la protection de la composante de la route migratoire que constitue la glace de mer.

4.2.3 Élaborer des lignes directrices, des règles, des conseils généraux et des pratiques exemplaires en matière de transport maritime, de tourisme et d'industrie (y compris les vols d'aéronefs), qui pourraient entrer dans la réglementation et faire l'objet d'un suivi de conformité.

4.2.4 Faire le suivi et l'évaluation de la conformité aux règlements, aux lignes directrices, aux conseils généraux et aux pratiques exemplaires mentionnés au point 4.2.3 (ou de leur mise en œuvre).

4.2.5 Repérer les organisations (p. ex. les organisations de chasseurs et de trappeurs, le Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut, le Conseil du milieu marin du Nunavut et les collectivités) qui pourraient jouer un rôle de premier plan dans la promotion des conseils généraux et des lignes directrices en matière de transport maritime, de tourisme et d'industrie.

4.2.6 Veiller à ce que les aires importantes pour le caribou de Dolphin-et-Union (y compris les passages de glace de mer) soient intégrées dans le processus de planification de l'aménagement du territoire au Nunavut.

4.2.7 En ce qui concerne les terres des Territoires du Nord-Ouest qui chevauchent la partie de l'aire de répartition du caribou de Dolphin-et-Union qui se trouve dans les Territoires du Nord-Ouest, examiner la manière dont le processus de planification de l'aménagement du territoire en vertu de la Convention définitive des Inuvialuit (article 7.82) pourrait être utilisé pour accroître les assurances en matière d'utilisation du territoire tout en maintenant l'habitat pour la population.

4.2.8 Présenter les préoccupations relatives au caribou de Dolphin-et-Union en intervenant dans les processus de l'Office d'examen des répercussions environnementales du Nunavut et de l'Office d'examen des répercussions environnementales des Territoires du Nord-Ouest.

4.2.9 Travailler avec l'industrie, les chercheurs, les organismes de réglementation, les gouvernements, les organisations et comités de chasseurs et de trappeurs et les collectivités afin de réduire au minimum les vols d'aéronefs au-dessus des aires occupées par le caribou de Dolphin-et-Union durant la mise bas et après la mise bas.

4.2.10 Travailler avec les comités ou les groupes de travail fédéral-provincial-territorial afin que les buts et les objectifs du Canada pour 2020 puissent aider à orienter les approches de gestion du caribou de Dolphin-et-Union.

4.3 Gérer les populations des autres espèces qui influent sur l'habitat du caribou de Dolphin-et-Union.

4.3.1 Favoriser la récolte traditionnelle des espèces surabondantes par le biais de la chasse de subsistance et de la chasse sportive.

4.3.2 Approcher d'autres gouvernements pour que la saison de chasse aux oies ouvre plus tôt.

4.3.3 Promouvoir le prélèvement d'œufs d'oies auprès des collectivités.

Objectif nº 5
Veiller à ce que la gestion soit fondée sur le niveau de la population afin que les générations futures puissent profiter de possibilités de récolte durables.

5.1 Obtenir des données de récolte exactes.

5.1.1. Sensibiliser les gens à l'importance de déclarer des données de récolte exactes et exhaustives.

5.1.2. Travailler avec les organisations et comités de chasseurs et de trappeurs de la région et les conseils régionaux de gestion de la faune pour recueillir des données exactes sur les niveaux de récolte, y compris la soumission de formulaires de récolte.

5.1.3. Déclarer les niveaux de récolte totaux estimés, y compris le nombre de prises et le rapport des sexes, aux partenaires de cogestion des caribous.

5.2 Gérer les activités de récolte dans des limites acceptables au moyen des techniques de gestion adaptative incluses à la section 6 pour veiller à ce que des possibilités de récolte soient maintenues dans l'avenir et que les droits issus de traités soient pleinement respectés.

5.2.1. Faire des recherches en vue de définir des niveaux de récolte acceptables appropriés aux différents effectifs et aux différentes tendances possibles de la population.

5.2.2. Les aînés enseignent aux jeunes et aux chasseurs peu expérimentés de bonnes pratiques de récolte, qui réduisent au minimum les impacts négatifs sur le caribou, notamment le fait de ne pas gaspiller de viande, de ne récolter que ce dont on a besoin, d'être adroit au tir, d'être capable de distinguer les types de caribous et de différencier le sexe des caribous, d'éviter de récolter les femelles accompagnées de faons ainsi que les individus dominants, et de savoir prélever des échantillons.

5.2.3. Encourager la recherche d'autres sources de nourriture en favorisant la récolte d'autres espèces.

5.2.4. Revoir chaque année les niveaux de récolte et, si nécessaire, formuler des recommandations en matière de gestion (p. ex. des limites temporaires de prises).

5.3 Gérer les prédateurs au moyen des techniques de gestion adaptative incluses à la section 6 en tant que composante naturelle et nécessaire de l'écosystème. (Remarque : l'établissement de mesures précises pour un programme de gestion des prédateurs ainsi que la mise en œuvre d'un tel programme dépassent la portée du présent plan de gestion.)

5.3.1. Éduquer et former les chasseurs quant à la manière de récolter les prédateurs.

5.3.2. Poursuivre la gestion courante de la récolte des prédateurs, selon les besoins de chaque territoire.

ANNEXE C : EFFETS SUR L'ENVIRONNEMENT ET SUR LES ESPÈCES NON CIBLÉES

Une évaluation environnementale stratégique (EES) est effectuée pour tous les documents de planification du rétablissement en vertu de la LEP, conformément à la Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes (Canadian Environmental Assessment Agency and Privy Council Office, 2010). L'objet de l'EES est d'incorporer les considérations environnementales à l'élaboration des projets de politiques, de plans et de programmes publics pour appuyer une prise de décisions éclairée du point de vue de l'environnement, et d'évaluer si les résultats d'un document de planification du rétablissement peuvent affecter un élément de l'environnement ou tout objectif ou cible de la Stratégie fédérale de développement durable (Environment Canada, 2013).

La planification de la conservation vise à favoriser les espèces en péril et la biodiversité en général. Il est cependant reconnu que la mise en œuvre de plans de gestion peut, par inadvertance, produire des effets environnementaux qui dépassent les avantages prévus. Le processus de planification fondé sur des lignes directrices nationales tient directement compte de tous les effets environnementaux, notamment des incidences possibles sur des espèces ou des habitats non ciblés. Les résultats de l'EES sont directement inclus dans le plan de gestion lui-même, mais également résumés dans le présent énoncé, ci-dessous.

Les activités dont il est question dans le présent plan de gestion devraient avoir des effets bénéfiques sur plusieurs espèces et sur l'environnement en favorisant la conservation du caribou de Dolphin-et-Union. Plusieurs espèces inscrites sur la liste des espèces en péril de la LEP sont présentes dans l'aire de répartition du caribou de Dolphin-et-Union, y compris le caribou de Peary (*Rangifer tarandus pearyi*), l'ours blanc (*Ursus maritimus*), le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus anatum/tundrius*), les sous-espèces *islandica* et *rufa* du Bécasseau maubèche (*Calidris canutus*), le Courlis esquimau (*Numenius borealis*) et le Hibou des marais (*Asio flammeus*). Certaines espèces à l'étude pour leur inscription dans la liste de la LEP sont également présentes dans l'aire de répartition du caribou de Dolphin-et-Union; il s'agit notamment du grizzli (*Ursus arctos*), du carcajou (*Gulo gulo*), du Bécasseau roussâtre (*Tryngites subruficollis*) et du Phalarope à bec étroit (*Phalaropus lobatus*). Parmi les espèces non inscrites sur la liste de la LEP mais considérées comme rares, on compte la puccinellie de l'île Banks (*Puccinellia banksiensis*) et la mertensie de Drummond (*Mertensia drummondii*).

Les prédateurs du caribou de Dolphin-et-Union, comme le loup arctique (*Canis lupus arctos*), pourraient profiter de l'augmentation des populations de caribous, en particulier lorsque d'autres proies, comme le bœuf musqué (*Ovibos moschatus*),

connaissent une baisse d'effectif. Cependant, l'augmentation des populations de prédateurs peut avoir un impact négatif sur le caribou de Dolphin-et-Union lorsque ces populations deviennent très importantes. À l'inverse, la diminution des populations de caribous de Dolphin-et-Union peut avoir des répercussions négatives sur les prédateurs. Les espèces qui occupent la même région que le caribou de Dolphin-et-Union pourraient aussi bénéficier des mesures de conservation de l'habitat de ce dernier.

Si les mesures de conservation et de gestion sont mises en œuvre, il est peu probable que le présent plan de gestion entraînera des effets négatifs importants sur l'environnement arctique.

Le présent plan de gestion facilitera l'atteinte des buts et des cibles de la Stratégie fédérale de développement durable pour le Canada (Environment Canada, 2013). En particulier, il contribue directement au respect de l'engagement du gouvernement du Canada à ramener les populations d'espèces sauvages à des niveaux viables, de protéger les espaces naturels et les espèces sauvages, et de protéger le patrimoine naturel de notre pays.